

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**Jean Pierron (1631-1700) : missionnaire, diplomate et peintre  
en Amérique.**

par  
Thibault Finet

Département d'histoire  
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Arts et Sciences  
en vue de l'obtention du grade de maîtrise  
en Histoire  
option Recherche.

Décembre 2012.

© Thibault Finet, 2012.

Université de Montréal  
Faculté des Arts et Sciences

Ce mémoire intitulé :

Jean Pierron (1631-1700) : missionnaire, diplomate et peintre en Amérique.

Présenté par :  
Thibault Finet

Sera évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Thomas Wien, président-rapporteur.

Dominique Deslandres, directrice de recherche.

Catherine Desbarats, membre du jury.

## Résumé

La présente recherche se propose de retracer la vie et l'œuvre du père jésuite Jean Pierron (1631-1701), qui, venu de Lorraine, a contribué à la réouverture des missions iroquoises en Nouvelle-France. Arrivé dans la colonie en juin 1667, Pierron, se fit introduire auprès des populations autochtones par Jean Talon, après quoi il eut en charge un territoire d'environ une demi-douzaine de villages agniers de la vallée de l'Hudson. Après avoir livré ses premières impressions, le jésuite mit au point son programme apostolique, faisant appel à une méthode « audio-visuelle » fondée sur le dessin didactique. Mais le jésuite fut aussi un formidable voyageur, qui se rendit non seulement en Iroquoisie, mais aussi en Nouvelle-Angleterre. Il semble bien que ce soit grâce à de précieux réseaux de connaissances en dehors de ceux de la Compagnie de Jésus qu'il put entreprendre un tel voyage. La biographie de ce missionnaire-polyglotte, diplomate et peintre, souligne entre autre choses, l'importance du contexte stratégique et politique plus vaste des missions françaises en Amérique au XVII<sup>e</sup> siècle.

**Mots-clés** : Missions jésuites, Nouvelle-France, Dix-septième siècle, Jean Pierron, diplomatie, peinture.

## **Abstract**

The following study is devoted to the Jesuit father Jean Pierron (1631-1701). Arriving from Lorraine in 1667, Pierron participated in the Catholic mission to the Mohawk of the Hudson Valley, after being formally introduced to delegates of this nation by the intendant Jean Talon. Working in a half-dozen villages, Pierron designed an audiovisual method of conversion based upon didactic drawings and paintings. The missionary was also an energetic traveller, both within Mohawk territories and to the English colonies. These journeys point to Pierron's earlier experiences and more precisely, to the network of contacts he seems to have developed in Europe. In sum, the life of this polyglot missionary, diplomat and painter underscores the importance of the broader strategic and political context of the Jesuit missions.

**Keywords** : Jesuit Missions, New France, Seventeenth Century, Jean Pierron.

# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
« Au temps de Katéri » .....	1
Les images missionnaires .....	9
À la recherche de Jean Pierron .....	10
Parcours d'un missionnaire jésuite.....	14
<b>Chapitre 1 : Naissance d'une vocation missionnaire dans la Lorraine du XVII<sup>e</sup> siècle (1631-1667)</b> .....	<b>17</b>
Jean Pierron de Dun-sur-Meuse : problèmes historiographiques.....	18
La ville de Dun-sur-Meuse au XVII <sup>e</sup> siècle .....	23
Prosopographie des Pierron de Dun (1665-1701) .....	25
Les collègues jésuites en Lorraine : une arme de la Contre-Réforme.....	32
La chapelle et le noviciat jésuite de Nancy (1602-1768) .....	36
L'enseignement au noviciat de Nancy .....	38
Après le noviciat : exposer sa vocation missionnaire.....	42
Devenir missionnaire : une question de réseaux .....	47
<b>Chapitre 2 : Circulation et diplomatie d'un missionnaire lorrain en Iroquoisie au XVII<sup>e</sup> siècle</b> .....	<b>55</b>
Un jésuite en mission de renseignement ?.....	58
Relations diplomatiques avec la Nouvelle-Angleterre .....	64
Contacts hollandais.....	66
L' <i>Hotinnonchiendi</i> , confédération des Iroquois .....	70
Français et Iroquois .....	74
Péril de la paix en la cérémonie de morts.....	76
Le traité de l'Agreskoué.....	83

<b>Chapitre 3 : Les tableaux de mission et le « jeu de l'oie » de Pierron chez les Agniers (1667-1670)</b> .....	<b>88</b>
Tionnontogen : au pays des Agniers .....	92
Le jeu du <i>Point au point</i> : entre imagerie jésuite et tradition amérindienne .....	94
Les commandes de l'hospitalière Marie Bonaventure .....	99
Réactions des Amérindiens .....	101
Les images du père Millet .....	109
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>113</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>117</b>
«Pierron au Général de la Compagnie de Jésus », 13 janvier 1662 .....	117
« Général de la Compagnie de Jésus de Rome à Pierron », 20 mars 1662 .....	119
« Pierron au Général de la Compagnie de Jésus », 20 mars 1663 .....	120
« Général de la Compagnie de Jésus à Rome à Pierron », 7 mai 1663 .....	123
« Jean Pierron de la Cie de Jésus » De la Motte sur le lac Champlain, 12 août 1667.....	124
« Pierron à Mme Corlart », 19 septembre 1667 .....	129
« Pierron à Mr Haims », 19 septembre 1667.....	131
« Colonel Niccolls to the Reverend Father Pierron », 20 octobre 1667 .....	133
<i>Jean Pierron</i> , Nécrologie officielle de la Curie romaine .....	135
Aborder Québec en 1667 .....	136
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>142</b>
Sources manuscrites .....	142
Sources imprimées.....	144
Études documentaires .....	146

## Liste des figures

Organigramme prosopographique des Pierron (1600-1680).....	29
Qualité du parrainage des enfants Pierron (1662-1680).....	30
Effectif des collèges jésuites en Lorraine (1629-1658).....	35
L'Amérique du Nord après le traité de Bréda (1667).....	58
Carte jésuite de l'Iroquoisie.....	71
Carte du Jugement Dernier « Le miroir du monde ».....	96
Bol pour le jeu de graines.....	106
« Graines » servant de dé et bâtonnets marqueurs.....	107

*À Martine Fort et Bernard Jacqué*



## Remerciements

Mes remerciements vont à mes proches qui furent d'un indéfectible soutien, notamment Martine Hardy. Merci également au personnel des Archives jésuites du Canada, sans qui le « dossier Béchard » n'aurait pu se rouvrir. Nous tenons également à remercier Valérie Gamache (Ph.D.) pour ses traductions des textes en langue latine retrouvés dans les Archives jésuites de Montréal. Enfin, nous n'oublions pas la redevance intellectuelle auprès des historiens de la Nouvelle-France : Monsieur Laurier Lacroix, Monsieur Thomas Wien, Monsieur Allan Greer et surtout Madame Dominique Deslandres.

# INTRODUCTION

## « Au temps de Katéri »

La Ligue missionnaire des étudiants publia en 1941 le vingt-cinquième numéro de sa revue, consacré cette fois à Katéri Tékakwitha<sup>1</sup>. Il s'agissait d'une association prosélyte fondée en 1932 par les jésuites, dont le but était d'inculquer les valeurs chrétiennes à la jeunesse québécoise par l'organisation de soirées, de voyages, d'activités extra-scolaires, etc. Le petit fascicule de seize pages à l'encre sanguine proposait une série d'activités de groupe telle une dissertation, un concours de poésie, des chansons pieuses et deux saynètes à faire jouer aux jeunes, montrant l'ingéniosité des premiers missionnaires jésuites. Bref, ce fascicule de cinq sous était un véritable programme pour une soirée chrétienne bien réussie. Le numéro en question commençait par la saynète : *Les trucs du père Millet*, un missionnaire ayant œuvré chez les Iroquois entre 1668 et 1701. La didascalie suivante ouvrait la première scène :

---

<sup>1</sup> LIGUE MISSIONNAIRE DES ÉTUDIANTS., *Au temps de Kateri*, Montréal, n°25, février 1941, 16 pages, Bibliothèque des livres rares et collections spéciales de l'Université de Montréal : Collection Villeneuve 8205 DEP-A VMB, p.2-3.

*La scène se passe près de la cabane du missionnaire, dans la forêt d'Auriesville (État de New York), vers 1668. Un bout de toile et quelques branches feront un décor très nature. Qu'on s'exerce beaucoup et qu'on y mette de la vie, de l'entrain, de la spontanéité, de la naïveté [...]*

*LE P. MILLET.- Pourquoi Kateri, le sorcier et le chef se font-ils écouter pendant des heures; et moi, on ne m'écoute pas?*

*KATERI.- Le chef et le sorcier disent des mots pleins d'oiseaux, de rivières, de nuages. Toi, tes mots ne ressemblent à rien.*

*LE P. MILLET.- Tiens! Pourquoi n'ai-je pas pensé à cela plus vite? C'est simple, je vais sortir tout ce qu'il y a dans ma cabane. Prends la cloche Kateri, et crie partout que j'organise un grand concours après le banquet. Il y aura du blé d'Inde pour tous.*

*KATERI.- (Elle sort en sonnant et en criant) — Grand concours! Blé d'Inde!*

*LE P. MILLET.- (Tend une corde à l'avant de la scène, face aux spectateurs, sort une brassée d'objets de sa cabane et accroche à la corde : une horloge, une pomme, une clef, un fouet, un arc, une couronne, tout en travaillant le P. Millet fera les réflexions qui lui viendront) : — Cette pomme me donnera l'occasion de leur conter une belle histoire. Voilà un fouet dont les mauvais garnements auront peur. Vivent les images! [...]*

L'auteur fictif du scénario n'était autre que Jean Pierron (1631-1700) lui aussi missionnaire jésuite. Mais : « Ne cherchez pas le numéro de téléphone de l'auteur. Le Père Pierron est mort à Pont-à-Mousson après onze ans de durs labeurs en Nouvelle-France (1667-1678). Il peignait des toiles, aimait le chant et les jeux, organisait des

*paw-waws* dont les *Relations* nous ont gardé le souvenir »<sup>2</sup>. Voici en quelques lignes, le portrait du missionnaire Jean Pierron. Hagiographie moderne composée par les jésuites du XX<sup>e</sup> siècle en quête de figures symboliques, cette courte présentation a pourtant figé jusqu'à aujourd'hui les écrits historiques concernant le jésuite Pierron.

Que le nom du missionnaire lorrain ait été utilisé par les jésuites montréalais du XX<sup>e</sup> siècle n'est pas tout à fait un hasard : Jean Pierron était homme à se mettre en scène. Les documents qu'il nous a laissés, *Relation*, récit de voyage et correspondances que nous analyserons au long de ce mémoire, laissent transparaître une véritable « tentation de l'épopée », pour reprendre le titre d'un ouvrage de Marie-Christine Pioffet<sup>3</sup>. C'est un aspect de l'écriture de Pierron dont nous ne pourrons pas nous défaire si l'on veut saisir pleinement le missionnaire dans sa dimension historique. Or, cet exercice nous a poussé au palimpseste des textes du jésuite, nous obligeant à une lecture très critique du réel tel qu'il est apparu sous sa plume. En effet, la tradition de l'oralité dans la Compagnie et les combats apostoliques communs des pères jésuites en Amérique les ont amenés à recourir à une série de procédés narratifs connus et partagés. La théâtralisation de la parole des missionnaires

---

<sup>2</sup> LIGUE MISSIONNAIRE DES ÉTUDIANTS, *Au temps de Kateri*, Montréal, n°25, février 1941, 16 pages, Bibliothèque des livres rares et collections spéciales de l'Université de Montréal : Collection Villeneuve 8205 DEP-A VMB, p.2.

<sup>3</sup> PIOFFET, Marie-Christine, *La tentation de l'épopée dans les Relations jésuites*, Septentrion, Québec, 1997, p.15-31; voir également DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire. Les missions françaises au XVII<sup>e</sup> siècle*, Fayard, Paris, 2003, p.152-171; « Entre persuasion et adhésion : la mission française au XVII<sup>e</sup> siècle. », dans *Théologiques*, vol.13, n°1, 2007, p.95-117.

durant leurs missions chez les Indiens en est l'exemple, donnant « au lecteur moderne l'impression d'avoir été programmé en série »<sup>4</sup>.

Acteur méconnu de l'épopée mystique du XVII<sup>e</sup> siècle, Pierron ne fut envisagé par l'historiographie des deux derniers siècles qu'à travers son activité picturale. Le constat se révélait encore juste en 2007, lorsque Muriel Clair évoquait rapidement les tableaux de Pierron dans les gloses de son importante thèse de doctorat consacrée aux décors des chapelles jésuites en Nouvelle-France<sup>5</sup>. Et pourtant, aucun tableau, aucun dessin, aucune image de Pierron ne nous sont parvenus. Du « premier » peintre de la Nouvelle-France, il ne reste rien. Seule survécut la description d'un jeu de l'oie qu'il confectionna en 1668 pour illustrer sa catéchèse auprès des Agniers. Cette description parut dans la *Relation* de 1669-1670 du père François Le Mercier, dans laquelle Pierron relate les événements de la mission des Agniers<sup>6</sup>.

Pierron apparut pour la première fois dans l'historiographie au XIX<sup>e</sup> siècle. Les historiens américains John Shea et Joseph Campbell, attachés à retracer l'histoire des missionnaires européens venus en Nouvelle-Angleterre, relevèrent la présence d'un jésuite français dans le

---

<sup>4</sup> PIOFFET, Marie-Christine, *La tentation de l'épopée dans les Relations jésuites*, p.24.

<sup>5</sup> CLAIR, Muriel, *Du décor rêvé au croyant aimé : une histoire des décors des chapelles de mission jésuite en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, thèse, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2008, p.96; 433.

<sup>6</sup> THWAITES, Reuben Gold, (Éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Burrows Bros, Cleveland, 1896-1901, 73 vol., RJ 53 : 119-123 ( Jean Pierron 1670).

pays des Iroquois aux alentours de 1667<sup>7</sup>. D'après ces historiens, les revendications des jésuites français contre le commerce de l'eau de vie poussèrent certains d'entre eux à écrire aux autorités de la Nouvelle-Angleterre. Pierron était donc de ceux-là, un militant pour la sobriété amérindienne, comme tous ses compatriotes missionnaires; ce qui expliquait sa présence dans la correspondance des gouverneurs anglais Nicolls et Lovelace<sup>8</sup>.

Au tournant du vingtième siècle, l'historien jésuite Camille de La Rochemonteix fut le second historien francophone à s'intéresser à Pierron<sup>9</sup>. Le premier avait été François Marie Bibaud qui édita une courte notice d'« André » Pierron dans l'édition de 1891 du *Panthéon canadien*<sup>10</sup>. Éditant des documents inédits, Rochemonteix retrouva à l'époque la nécrologie officielle de Pierron aux archives romaines de la Compagnie de Jésus, mais il n'enrichit qu'assez peu les connaissances relatives au jésuite : place était faite comme nous l'avons dit, aux peintures didactiques. Quelques décennies plus tard, en 1960, Gérard Morisset publiait *La peinture traditionnelle au Canada français* dans

---

<sup>7</sup> SHEA, John Gilmary, *History of the Catholic Missions among the Indian Tribes of the United States, 1529-1854*, New York-Philadelphie, P.J Kennedy and Sons Pub, (1855), 1870, p.263-293; CAMPBELL, Thomas Joseph, *Pioneer Priests of North America (1642-1710)*, American Press, New York, 1913, vol.1, p.215-235.

<sup>8</sup> CAMPBELL, Joseph, *Pioneer Priests*, p.222-223.

<sup>9</sup> ROCHEMONTEIX, Camille, (De), *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle d'après beaucoup de documents inédits*, Letouzey et Ané, Paris, 1995, p.404.

<sup>10</sup> BIBAUD, François Marie, *Panthéon canadien : choix de biographies*, Valois, Montréal, 1891, (1857), p.224.

lequel il ne mentionnait que brièvement les activités de peintre de Pierron<sup>11</sup>.

En 1975, l'historien de l'art François-Marc Gagnon publia un petit ouvrage consacré à l'histoire de la peinture missionnaire en Nouvelle-France : *La conversion par l'image, un aspect de la mission des jésuites auprès des Indiens du Canada au XVII<sup>e</sup> siècle*<sup>12</sup>. Gagnon dédia un chapitre entier de son ouvrage au parcours de Pierron en Nouvelle-France. Il s'agissait en fait d'une étude ethno-historique envisageant l'utilisation de l'image comme technique de persuasion auprès des Amérindiens. En tant que pionnier, Gagnon s'est surtout attelé à montrer le rôle des images dans le processus de christianisation des Amérindiens, laissant ainsi de côté, le contexte particulier des missions iroquoises des années 1660. Nous regrettons que son auteur, par ailleurs écrivain prolifique, n'ait pas continué ses recherches sur les origines socio-culturelles de la peinture en Nouvelle-France. C'est à cette même époque que l'historien jésuite Jacques Monet rédigea la brève notice de Pierron dans le *Dictionnaire Biographique du Canada*<sup>13</sup>. Dans ce dictionnaire, Monet insista surtout sur le périple de Pierron dans les

---

<sup>11</sup> MORISSET, Gérard, *La peinture traditionnelle au Canada français*, Cercle du livre de France, Ottawa, 1960, p.13-15.

<sup>12</sup> GAGNON, François-Marc, *La conversion par l'image. Un aspect de la mission des jésuites auprès des indiens du Canada au XVII<sup>e</sup> siècle*, Bellarmin, Montréal, 1975, p.11-15; 61-82.

<sup>13</sup> MONET, Jacques, « Pierron, Jean », *Dictionnaire Biographique du Canada*, Université de Toronto et Presses de l'université Laval, Toronto-Québec, 1967, vol.1, p.560.

colonies anglaises en 1674, et mentionnait rapidement ses tableaux de mission.

À partir des années 1980, l'ouverture de l'histoire aux autres sciences sociales suscita de nouveaux objets d'études. Dans sa thèse, Dominique Deslandres mit en perspective les méthodes de conversion en Europe et en Amérique, et ainsi compara, dans un ensemble plus vaste que celui étudié par Gagnon, les usages des peintures didactiques de part et d'autre de l'Atlantique<sup>14</sup>. Elle replaça ces usages dans l'ensemble des méthodes de persuasion utilisées au XVII<sup>e</sup> siècle.

D'autres historiens québécois s'attardèrent également sur les débuts de la peinture en Nouvelle-France. En 1992, David Karel publiait le *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*<sup>15</sup>. Sa notice de Pierron se contentait de reprendre brièvement les rares éléments biographiques déjà présentés par Rochemonteix et Gagnon. Karel voyait dans le labeur artistique de Pierron la trace de ses lacunes linguistiques. Selon lui, Pierron préférait peindre pour expliquer la foi aux Agniers plutôt que de s'adresser à eux dans leur langue. Or Pierron était un polyglotte averti et il a fait un usage raisonné de ses tableaux didactiques.

---

<sup>14</sup> DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire. Les missions françaises au XVII<sup>e</sup> siècle*, Fayard, Paris, 2003, p.342-355.

<sup>15</sup> KAREL, David, *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1992, p.639.



L'intention transatlantique de ce mémoire nous obligea à replacer le missionnaire Pierron dans le contexte interculturel de l'Amérique du Nord du XVII<sup>e</sup> siècle; ambition périlleuse! Car Paul Cohen reconnaissait encore en 2008 que les catégories euro-centrées de l'histoire coloniale traditionnelle tendaient à se recomposer dans nombre de travaux d'« histoire Atlantique », laissant toujours peu de place au pouvoir d'agir (*agency*) des Amérindiens<sup>16</sup>. Ainsi, cette recherche endosse le point de vue de chercheurs tels que White ou Havard, qui replacent l'effcience politique des Amérindiens au cœur de l'analyse historique<sup>17</sup>. À ce titre l'ouvrage de Daniel Richter paru en 1992 : *The Ordeal of the Longhouse*<sup>18</sup>, propose une interprétation nouvelle des interventions de Pierron en Iroquoisie. Le propos de cet ouvrage, portant sur le contexte politique des années 1660 dans l'optique des Iroquois, fut d'ailleurs enrichi depuis par les travaux de José António Brandão<sup>19</sup> et de Jon Parmenter<sup>20</sup>.

---

<sup>16</sup> COHEN, Paul, « Was there an Amerindian Atlantic? Reflections on the limits of a historiographical concept », dans *History of European Ideas*, n°. 34, 2008, p. 388-410.

<sup>17</sup> Nous retiendrons le *Middle Ground*, pour lequel il a fallut attendre dix-huit ans la traduction en langue française : WHITE, Richard, *Le Middle Ground : Indiens, empires et républiques dans la région des Grands Lacs, 1650-1815*, Toulouse, Anacharsis, 2009, (1991), p.23-31, ainsi que la thèse de Gilles Havard : HAVARD, Gilles, *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Septentrion-Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Montréal-Paris, 2003, p.11-20. Ensemble ces ouvrages proposent deux modèles globaux d'interprétation de la rencontre euro-amérindienne. Alors que le premier auteur insiste sur l'équilibre des forces entre les parties dans la région des Grands Lacs avant la dispersion du peuple huron en 1649, le second tend à expliquer les relations de pouvoir en terme de dynamique impériale en tension avec le processus de métissage.

<sup>18</sup> RICHTER, Daniel, *The Ordeal of the Longhouse : the Peoples of the Iroquois League in the Era of European Colonization*, University of North Carolina Press, Williamsburg, 1992, p.109-115.

<sup>19</sup> Les conclusions de l'ouvrage de Brandão soutiennent l'idée selon laquelle la politique expansionniste française envers l'Iroquoisie n'a laissé d'autre choix aux nations iroquoises que le recours à la confrontation armée pour maintenir leur accès saisonnier à la vallée Laurentienne. Voir : BRANDÃO, José António,

## Les images missionnaires

La question de la réception des tableaux de mission demeure une question centrale chez les historiens de l'art. À cet égard, la tentative analytique la plus aboutie de l'histoire des images missionnaires fut celle de Muriel Clair, qui rétablit en 2008 la nécessité d'une étude des « pratiques » entourant les objets de dévotion<sup>21</sup>. Pour elle, les tableaux de mission ne sont qu'une figuration ludique des dynamiques surnaturelles chrétiennes, ils ne *sont* pas une incarnation du sacré. Comme le rappelle Clair, c'est Norbert Élias qui proposa le premier la nécessité d'une analyse tridimensionnelle des phénomènes visuels intériorisés : objet regardé – objet regardant – temporalité du regard.

La question de la circulation des images en Nouvelle-France occupe l'actuel post-doctorat d'Emmanuelle Friant<sup>22</sup>, dont les conclusions devraient déterminer si le rapport à l'objet de piété a connu des mutations en Nouvelle-France; et finalement quel type de dévotion s'importa dans la colonie. Gardait-on le même usage des objets dans le contexte missionnaire américain? La diffusion de l'iconographie catholique fut également abordée par Ariane Généreux en 2007 dans un

---

*Your fyre Shall Burn No More : Iroquois Policy Toward New France and its Native Allies to 1701*, University of Nebraska Press, Lincoln, 1997, p.130-131.

<sup>20</sup> Pour Parmenter, c'est finalement la réponse de l'expansion territoriale qui motive la diplomatie des nations iroquoises dans le premier siècle de la rencontre franco-iroquoise. Voir : PARMENTER, Jon, *The Edge of the Woods. Iroquoia, 1534-1701*, Michigan State University Press, East Lansing, 2010, p.ix-xvi.

<sup>21</sup> CLAIR, Muriel, *Du décor rêvé au croyant aimé*, p.1-2.

<sup>22</sup> FRIANT, Emmanuelle, *Le catholicisme matériel, Les objets de la piété privée dans la France des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Thèse, Université de Lorraine, Nancy, 2009, p.367-388.

mémoire portant sur la circulation des huiles sur cuivres en Nouvelle-France<sup>23</sup>. Ce travail a pour principal intérêt de présenter un rare corpus d'images ayant circulé dans la colonie au XVII<sup>e</sup> siècle, ravivant la recherche sur l'histoire des premières productions picturales en usage en Amérique française.

### **À la recherche de Jean Pierron**

Intrigué par le vide historiographique entourant Jean Pierron, pionnier de la peinture missionnaire en Nouvelle-France, nous avons entrepris de faire sa biographie<sup>24</sup>. De ce point de vue, notre étude n'est pas sans rappeler la biographie d'un contemporain de Pierron en Iroquoisie : le jésuite Pierre Millet, réalisée en 1999 par Daniel St Arnaud<sup>25</sup>.

D'où Pierron venait-il en France? Qu'avait-il de particulier pour espérer partir en Nouvelle-France? Comment expliquer la germination d'un tel projet chez un individu? Autant de questions que seul un examen micro-historique d'un cas particulier permettrait de résoudre. Jean Pierron faisait figure de pionnier parmi les peintres missionnaires.

---

<sup>23</sup> GÉNÉREUX, Ariane, *Les huiles sur cuivre en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle : circulation et usages*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2009, p.48-52.

<sup>24</sup> Nous en connaissons d'autres : Claude Chauchetière et le frère Luc sont les plus connus. Chauchetière immortalisa la figure de Katéri Tekakhwitha. Le frère Luc, formé dans l'atelier de Simon Vouet à Paris, demeura un peu moins de deux ans dans la colonie, nous lui devons les portraits de Jean Talon et Monseigneur Laval, ainsi que des peintures d'ornementation dans la cathédrale de Québec.

<sup>25</sup> Il s'agit de la publication du mémoire de maîtrise de l'auteur : ST-ARNAUD, Daniel, *Pierre Millet en Iroquoisie au XVII<sup>e</sup> siècle. Le sachem portait la soutane*, Sillery, Septentrion, 1998.

En 1959, le jésuite Henri Béchard travaillait au projet de sa vie : la canonisation de Katéri Tekakwitha<sup>26</sup>. Dans son entreprise théologico-historique, il rassembla divers documents sur les jésuites contemporains de la jeune iroquoise : il fallait des témoins! Rome voulait en savoir plus sur ceux qui, les premiers, avaient flairé l'odeur de sainteté. Jean Pierron et Claude Chauchetière<sup>27</sup> étaient de ceux-là. Béchard rechercha dans les archives du collège Sainte-Marie de Montréal, dans les archives de la Compagnie à Rome et de la Bibliothèque Impériale de Paris (aujourd'hui Bibliothèque Nationale de France) la documentation relative à Pierron. Mais jamais ces documents ne furent exploités par la recherche historique, ils sont absents des *Monumenta Novae Franciae* de Campeau qui complète et corrige<sup>28</sup> l'édition des relations jésuites que l'équipe de Thwaites entreprit au tournant du XX<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. Nous avons donc rouvert le « dossier Béchard » resté clos pendant plus d'un demi-siècle. Dans ce petit dossier jauni, nous avons retrouvé une série de lettres, quatre en tout, échangées entre Jean Pierron et le Général des

---

<sup>26</sup> Après des années passées à rechercher les miracles et les marques de la sainteté de la jeune Iroquoise, à documenter les différents épisodes de sa vie; le projet aboutit. Henri Béchard ne vit pas les fruits de son travail mais c'est aujourd'hui chose faite. Rome procéda le dimanche 21 octobre 2012 à la cérémonie de canonisation de la première sainte américaine d'origine autochtone.

<sup>27</sup> CHAUCHETIÈRE, Claude, d'après l'édition de AVISSEAU, Hélène, *Narration de la Mission du Sault depuis sa fondation jusqu'en 1686*, Archives départementales de la Gironde, Bordeaux, 1984, p.44.

<sup>28</sup> CAMPEAU, Lucien, *Monumenta Novae Franciae*, Montréal, Ballarmin, 9 vol., 1987; Voir du même auteur : *La Mission des Jésuites chez les Hurons, 1639-1650*, Bellarmin, Montréal, 1987.

<sup>29</sup> THWAITES, Reuben, éd., *The Jesuit Relations and Allied Documents*.

jésuites entre 1662 et 1663, alors que le futur missionnaire n'était encore qu'un étudiant en théologie à l'université de Pont-à-Mousson<sup>30</sup>.

Figurait également dans le dossier Béchard, une longue lettre de voyage, très proche par le style, des *Relations*. Datée de 1667, le père Pierron y raconte le contexte de son départ pour Québec et les quelques événements de la traversée. Cette lettre fut conservée au XIX<sup>e</sup> siècle par l'historien, savant et bibliophile Fevret de Fontette<sup>31</sup>. Plusieurs copies de cette lettre sont aujourd'hui répertoriées à Paris, à la Bibliothèque Nationale et à Montréal, aux Archives nationales du Québec. Mais aucune étude ne l'exploita en dépit de son intérêt pour le conflit anglo-hollandais de 1667.

Henri Béchard retrouva également deux lettres de Pierron écrites en septembre 1667 et destinées à la colonie de Fort Orange, devenue Albany en 1664 lors de la cession de la Nouvelle-Néerlande à l'Angleterre. Ces lettres proviennent des archives privées de la famille Van Corlart (aussi Cuyler ou Curler) connue pour son ancêtre Arendt Van Corlart, fondateur d'Orange et marchand fortuné. Ainsi, c'est l'historien Joseph Campbell qui recueillit le premier de la famille Corlart, selon ses dires, les lettres originales envoyées depuis

---

<sup>30</sup> L'université de Pont-à-Mousson est connue pour avoir reçu un autre missionnaire de renom : Jacques Marquette. Les deux hommes ont certainement pu se rencontrer au noviciat de Nancy ou à Pont-à-Mousson, les dates concordent, bien qu'aucun document ne soit venu étayer cette hypothèse.

<sup>31</sup> « Jean Pierron de la Cie de Jésus, De la Motte sur le lac Champlain » 12 août 1667, Bibliothèque Nationale de France, Département des manuscrits occidentaux, collection de Fevret de Fontenette, fond Moreau 842 (LVII A, 35-38), *Relation de voyages*, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle; Voir annexes p.124.

Tionnontogen en septembre 1667<sup>32</sup>. Notons que les Corlart ont entrepris depuis 2003 la diffusion numérique de leurs documents historiques<sup>33</sup>. Nous avons retrouvé la réponse de ces lettres dans les documents coloniaux américains édités par John Brodhead en 1853<sup>34</sup>. Enfin, le dossier Béchard contenait la nécrologie officielle du Vatican déjà éditée par Rochemonteix dans sa monographie intitulée *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*<sup>35</sup>. De ce corpus, nous transcrivons en annexe, la correspondance de Pierron au général de la Compagnie de Jésus à Rome ainsi que les lettres envoyées à Mme Corlart et Jacob d'Hinse en 1667. La réponse à ces lettres fait également partie de nos annexes.

Le volume documentaire relatif à Pierron demeurant somme toute assez mince, il nous a fallu considérer d'autres sources de la période française où apparaissait le jésuite lorrain. À cet égard, la correspondance de Marie de l'Incarnation, que nous avons attentivement étudiée, s'est avérée très utile<sup>36</sup>. En fidèle chroniqueuse de la vie religieuse et politique de Québec au XVII<sup>e</sup> siècle, l'ursuline décrivit les tableaux de Pierron, évoqua son activité auprès des Agniers. L'ursuline

---

<sup>32</sup> CAMPBELL, Joseph, *Pioneer Priests*, p.221.

<sup>33</sup> CUYLER, Louis, « Arendt Van Curler A Dutch Settler in Schenectady », <http://threeivershms.com/vancurler.htm> (Consultation le 15.08.2012).

<sup>34</sup> « Gouverneur Nicolls à Jean Pierron », 20 octobre 1667, publié dans : BRODHEAD, John Romeyn, *Documents relative to the Colonial History of the State of New-York; procured in Holland, England and France*, Parsons and Compagny, Albany, 1853, p.168; Voir annexes p.133.

<sup>35</sup> ROCHEMONTEIX, Camille (De), *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, p.404.

<sup>36</sup> INCARNATION, Marie, (De), d'après l'édition de OURY, Guy, (Dom), *Marie de l'Incarnation Ursuline (1599-1672) Correspondance*, Abbayes Saint-Pierre, Solesme, 1971.

et Pierron se sont probablement rencontrés à Québec, lors des différents séjours qu'y fit le jésuite entre 1667 et 1670. On perçoit dans les lettres de Marie à son fils, l'admiration qu'elle a pour les peintures de son compatriote et combien elle insiste sur leur utilité. Après tout, elle était elle aussi peintre, rehaussant les couleurs de l'autel de la chapelle. Également artisane, introductrice de la « peinture sur fil » dans la colonie<sup>37</sup>, elle s'intéressa au pouvoir de persuasion des peintures de Pierron. Mais l'ursuline ne dit rien de la vie en France du peintre missionnaire. On peut dire que les peintures d'ornementation de Marie de l'Incarnation et les tableaux de mission de Pierron participaient de la vie artistique du Québec des années 1660-1670, époque que rehaussa celui que les historiens considèrent comme le premier professionnel de la peinture dans la colonie : le frère récollet Luc<sup>38</sup>.

### **Parcours d'un missionnaire jésuite**

Originaire d'une petite ville de l'est de la France, Jean Pierron naquit probablement à Dun-sur-Meuse, en 1631. Il vécut durant les années terribles de la guerre de Trente Ans et commença sa carrière chez les jésuites en 1651, quelques années après la signature du traité de

---

<sup>37</sup> TURGEON, Christine, *Le fil de l'art : Les broderies des ursulines de Québec*, Musée du Québec/Musée des Ursulines de Québec, Québec, 2002.

<sup>38</sup> MORISSET, Gérard, *La vie et l'œuvre du frère Luc. Orné de 32 gravures*, Médium, Québec, 1944; GAGNON, François-Marc, CLOUTIER, Nicole, *Premiers peintres de la Nouvelle-France*, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 1976, vol.1, p. 55-95.

Westphalie (1648). La première partie de notre enquête commence donc par l'analyse des registres paroissiaux de Dun-sur-Meuse.

Puis, comme peu d'éléments concernant les années de formation de Pierron chez les jésuites nous sont parvenus, nous analysons ses deux *Indipetae* (ou suppliques pour partir aux Indes). Ces documents sont datés de 1662 et 1663. Ces documents ont néanmoins suscité davantage de questions qu'ils n'ont offert de réponse aux lacunes historiques entourant la vie et l'œuvre du jésuite. Il n'empêche : comme nous le verrons, Pierron formula un projet de mission plutôt singulier<sup>39</sup>.

Quant à sa vie en Nouvelle-France, la relative abondance de sources, dont les incontournables *Relations des jésuites*, permet de suivre le missionnaire jusqu'aux limites des territoires revendiqués par la France, à vrai dire en plein cœur de l'Iroquoisie. Nous entendons par les termes génériques de Nouvelle-France et d'Iroquoisie, les territoires respectivement sous influence politique, économique et culturelle des Français et des cinq nations iroquoises. Cette partie sera ainsi l'occasion de revenir sur l'activité diplomatique du père Pierron chez les Agniers, que la redécouverte de documents mal connus, en tout cas sous-exploités, imposait.

Enfin, l'épisode de la vie de Pierron le mieux connu étant son activité de peintre auprès des Agniers, tant l'historiographie s'est

---

<sup>39</sup> À l'image du parcours erratique du père Chaumonot, récemment reconstitué par Allan Greer dans son ouvrage *La Nouvelle-France et le monde*, Boréal, Montréal, 2009, p.149-170.



déployée dans ce sens, il nous est apparu important de revenir sur le jeu illustré qu'inventa le jésuite pour évangéliser les Iroquois.

# **Chapitre 1**

## **Naissance d'une vocation missionnaire dans la Lorraine du XVII<sup>e</sup> siècle (1631-1667)**

La documentation entourant les premières années de la vie de Jean Pierron étant lacunaire, il nous a semblé nécessaire, dans ce premier chapitre, de réévaluer les faits entourant le parcours « français » du jésuite. Dans ce parcours, nombre d'éléments demeurent incertains; qu'il s'agisse des dates et des lieux de naissance et de mort avancées par les historiens, ou du parcours scolaire du jeune Jean en pleine guerre de Trente Ans. Nous reviendrons donc sur les questions que pose l'inaccessibilité de l'information registreuse : quels sont les éléments validés par une documentation, qui permettraient d'établir les faits? Dans cette perspective, il apparaît qu'un document de la curie romaine édité dès le début du XX<sup>e</sup> siècle ait été sous-exploité par l'historiographie. Nous tenterons également de combler le vide historique entourant la condition sociale et économique du jésuite en proposant une rapide prosopographie des Pierron établis à Dun-sur-Meuse, lieu de naissance supposé du missionnaire. Sans en être certain, il se pourrait que certains lignages de Pierron à Dun-sur-Meuse soient

connectés au jésuite, et permettraient de mieux saisir le parcours vers les ordres du futur prêtre missionnaire. Enfin dans le dernier axe du chapitre nous reviendrons sur les années de formation chez les jésuites. Moment important dans la vie du jésuite, le passage de Pierron au noviciat de Nancy et à l'université de Pont-à-Mousson ont laissé quelques traces dont l'essentielle *Indipeta*, jusque-là inexploitée par la recherche historique.

### **Jean Pierron de Dun-sur-Meuse : problèmes historiographiques.**

La petite ville de Dun-sur-Meuse comptait parmi les places fortes du diocèse de Verdun<sup>40</sup>. En 1631, ce diocèse composait, avec ceux de Toul et de Metz, l'espace politico-religieux lorrain. Cet espace était fortement polarisé entre les sphères d'influence française et germanique, et n'avait cessé de subir l'instabilité politique et les guerres depuis le xv<sup>e</sup> siècle. Les abbés Robinet et Gillant ont rappelé que Dun-sur-Meuse fut successivement la prévôté des baillages de Verdun, Bar-le-Duc et Clermont, conservant son importance administrative locale jusqu'à la Révolution<sup>41</sup>.

La Réforme avait percé profondément dans les territoires traversés par la Meuse, certains convertis migrèrent vers le Saint-

---

<sup>40</sup> SOURIAU, Pierre-Jean, SOURIAU, René, *Les affrontements religieux en Europe. Du début du XVI<sup>e</sup> siècle au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, Belin, Paris, 2008.

<sup>41</sup> ROBINET, Nicolas, GILLANT, Jean-Baptiste, *Pouillé du diocèse de Verdun*, Archiprêtre de Montmédy, Laurent et fils, Verdun, 1910, vol. 4, p.284.

Empire à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, tels que le sculpteur Ligier Richier<sup>42</sup>. Les lourdes pertes subies en Lorraine lors de la guerre de Trente Ans (1618-1648) — qualifiée de « monstrueuse saignée » par l'historiographie régionaliste – s'étaient fait sentir dans le pays du Barrois, et des alentours de Nancy jusqu'en Alsace, occasionnant dans ces contrées des taux de mortalité allant jusqu'à 50 % de la population totale, voire 70 % dans certaines localités<sup>43</sup>.

C'est là que serait né Jean Pierron, le 28 septembre 1631. C'est le point de vue des historiens Reuben Thwaites<sup>44</sup>, Gérard Morisset<sup>45</sup>, François Marc-Gagnon<sup>46</sup> et Jacques Monet S. J, auteur de la notice du *Dictionnaire Biographique du Canada*<sup>47</sup>. Cette information nous vient des Archives romaines de la Société de Jésus, consulté par Rochemonteix<sup>48</sup>. Les registres paroissiaux de Dun de leur côté étant

---

<sup>42</sup> Sur le parcours de cet artiste protestant, voir : DENIS, Paul, *Ligier Richier, l'artiste et son œuvre*, Paris, Berger-Levrault, 1911 ; MUSÉE DU BARROIS, *Ligier Richier et la sculpture en Lorraine au XVI<sup>e</sup> siècle*, catalogue d'exposition, Musée du Barrois, Bar-le-Duc, 1985.

<sup>43</sup> Voir pour le sujet qui nous occupe les conclusions démographiques de François De Dainville quant au dépeuplement de la région entre 1629 et 1658 et l'incidence de ce conflit sur la fréquentation des collèges jésuites : DAINVILLE, François, (De), « Effectif des collèges et scolarité aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans le Nord-Est de la France » dans *Population*, vol.10, n<sup>o</sup>. 3, 1955, pp.458-460. Plus récemment voir : JALABERT, Laurent, *Catholiques et Protestants sur la rive gauche du Rhin. Droits, Confessions et coexistence religieuse de 1648 à 1789*, Thèse, Université Lorraine, Nancy, 2006, p.63.

<sup>44</sup> THWAITES, Reuben Gold, (Éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Burrows Bros, Cleveland, 1896-1901, 73 vol., RJ 71 : 150 (List of missionaries 1610-1800)

<sup>45</sup> MORISSET, Gérard, *La peinture traditionnelle au Canada français*, Cercle du livre de France, Ottawa, 1960, p.13.

<sup>46</sup> GAGNON, François-Marc, *La conversion par l'image. Un aspect de la mission des jésuites auprès des indiens du Canada au XVII<sup>e</sup> siècle*, Bellarmin, Montréal, 1975, p.77.

<sup>47</sup> MONET, Jacques, « Pierron, Jean », *Dictionnaire Biographique du Canada*, Université de Toronto et Presses de l'université Laval, Toronto-Québec, 1967, vol.1, p.560.

<sup>48</sup> ROCHEMONTEIX, Camille, (De), *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle d'après beaucoup de documents inédits*, Letouzey et Ané, Paris, 1995, p.404.

possiblement détruits<sup>49</sup>. En consultant ces registres des archives de la Meuse, la commune de Dun-sur-Meuse n'offrait aucun document antérieur à 1665. Impossible donc de vérifier les informations établies à partir de Thwaites et reprises par l'ensemble des historiens depuis.

Aurions-nous davantage de documentation concernant la mort du jésuite? Là encore, les archives sont lacunaires. Jacques Monet établit que Pierron mourut possiblement le 20 février 1700 à Pont-à-Mousson. Le ton hypothétique de la notice de Monet renvoie à la discussion engagée par François-Marc Gagnon quinze ans après la publication de *La peinture traditionnelle au Canada français* (1960) par Morisset. En se fondant seulement sur la notice de Thwaites, Gagnon affirme que Pierron est mort à Pont-à-Mousson<sup>50</sup>, contrairement à Morisset pour qui le jésuite est mort assassiné en Nouvelle-France<sup>51</sup>. Sur quel document a donc bien pu se fonder le célèbre éditeur des *Relations* pour convaincre Gagnon avec autant de certitude? C'est cependant l'hypothèse Thwaites

---

<sup>49</sup> Archives départementales de la Meuse, Dun-sur-Meuse, État civil – Baptêmes-Mariages-Sépultures, E dépôt 124 (E) 1661-1680; 2 E 171 (1) 1675-1705.

<sup>50</sup> Voir GAGNON, François-Marc, *La conversion par l'image*, p.76-77: « G. Morisset a complètement ignoré ce document. Par négligence ? (...) Ne s'est-il pas donné la peine de consulter l'Index de Thwaites au mot « Pierron » ni la notice biographique du même auteur, au vol. 71, pourtant fort explicite ? [...] Pierron n'est pas mort en martyr. Il n'est même pas mort au Canada, mais en France. On peut même retracer le reste de sa carrière américaine par la simple lecture des *Relations des Jésuites...* ».

<sup>51</sup> Voir MORISSET, Gérard, *La peinture traditionnelle*, p.14 : « [...] Pierron est missionnaire chez les Indiens et y reste jusqu'à sa mort. Pendant six années, il a eu à combattre l'ivrognerie de ses ouailles. Et il est permis de croire que c'est un Iroquois ivre d'eau-de-feu qui, en mars 1673, lui fracasse la tête de son tomahawk ». Morisset semble s'être fondé sur une obscure publication apocryphe, quoique possiblement de la Mère Jeanne-Juchereau de Saint-Ignace, éditée en 1903 : « Les serviteurs et servantes de Dieu que je croy estre dans le ciel et qui ont esté zellé pour le bien de cette église de Canada et desquels Dieu s'est servi pour l'établir », dans laquelle figurerait Pierron. C'est aussi sur ce document que se fonda au XIX<sup>e</sup> siècle François Bibaud dans son *Panthéon canadien*, pour penser que Pierron mourut en martyr en 1673 : BIBAUD, François-Marie, *Panthéon canadien : choix de biographies*, Valois, Montréal, 1891, p.224.

– Gagnon que retiendra Monet quelque temps après pour la rédaction de la notice du *DBC*. Nos recherches dans les registres paroissiaux de Pont-à-Mousson n'ont quant à elles rien livré : l'acte de décès Jean Pierron ne figure dans aucun des registres de la ville<sup>52</sup>. À peine savons-nous qu'il y eut un mort cette année-là chez les jésuites, un de leurs domestiques, Noël Gaigneur, trente-six ans, « tué accidentellement d'une chute dans leur clocher »<sup>53</sup>.

Pourtant aucun de ces historiens ne cite la nécrologie officielle de la Curie romaine, dont nous avons retrouvé une copie aux Archives Jésuites du Canada :

Ex pleuritide obiit Damasi in monte Vogeso, die 16 febr. an. 1700. Vir fuit plane apostolicus, indefessi laboris, somni exigui, aepius humi cubans, cibi adeo tenuis ut ex vilioribus alimentis vix sumeret ad sustentendas corporis vires; summa eius pauperies enituit in eius cubiculo rebus omnibus vel commodis vel utilibus prorsus vacuo. Ipse vero solus aspectus instrumentorum quibus corpus excruciebat vitae austeritatem abunde declarat. Integram fere vitam in obeundis missionibus insumpsit, annos 12 in Canadensi regno occupatus, Conciones illius populis tam ubique arridebant ut ad eum audiendum undequaque confluerent<sup>54</sup>.

---

<sup>52</sup> Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, Pont à Mousson. Tables des décès des paroisses des années 1698-1714. St Jean : 5 Mi 430/R 4; Saint Laurent : 5 Mi 430/R 8; Saint Martin : 5 Mi 430/R 49 - 5 Mi 430/R 18 - 5 Mi 430/R 19; Sainte-Croix : 5 Mi 430/R 1.

<sup>53</sup> Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, État civil, Registres paroissiaux des baptêmes-Mariages-Sépultures, Pont à Mousson (1602-1792) : 5 Mi 430/R 49 paroisse Saint-Martin, feuillet 512.

<sup>54</sup> Ce document retrouvé par Henri Béchard provient des Archives Romaines de la Société de Jésus (*ARSI*), collection Société ancienne (1540-1773), *Documents des Assistances et Provinces*, section *Necrologi, Elogium defunct. Provincia Campania* (Province d'Italie), sur ces fonds voir : DANIELUK, Robert (SJ), BOYM, Michał, RUDOMINA, Andrzej, SMOGULECKI, Jan, « Three 17th-Century Missionaries in China: A Selection of Documents from the Roman Jesuit Archives. Venturing into Magna Cathay », *Monumenta Serica*, n°.59, 2011, p.417-424. Les Archives Jésuites du Canada en possèdent une copie sous la côte : Béchard C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.135.

Rochemonteix quant à lui, publiait en 1898 ce qui était dit de Pierron dans les *Catalogi triennales* des Archives de la Société de Jésus : « Vires firmae, ingenium et iudicium bona, prudentia magna, profectus in scientia multus, talentum habet ad missiones, ad Concionandum, ad malta »<sup>55</sup>.

Nous ne connaissons pas l'auteur de cette nécrologie ni sa date de rédaction. De combien d'années ce document est-il postérieur à la mort de Pierron? Impossible de le savoir. Mais bien que notre connaissance du latin moderne soit imparfaite : « Damasi in monte Vosgeo, die 16 febr. an 1700 » renvoie de fait à Damas-aux-Bois, autre commune lorraine du département des Vosges. Le jésuite Pierron y serait-il mort? Rien ne permet de le vérifier : les registres des décès de l'année 1700 manquent aux archives vosgiennes<sup>56</sup>. Cependant la date de décès du 16 février avancée par Thwaites suggère que ce dernier n'ait pas consulté la nécrologie de la Curie romaine. Mais pour quelle raison la Curie aurait-elle donc inventé la date du 20 février? Nous pouvons donc raisonnablement infirmer, d'une part, l'hypothèse Morisset : Jean Pierron n'est pas mort en Iroquoisie, d'autres auteurs auraient corroboré cette mort et d'autres témoignages nous seraient parvenus. D'autre part,

---

<sup>55</sup> ROCHEMONTEIX, Camille, (De), *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup>*, p.404. De cet extrait il fit le commentaire suivant : « Pierron est une de ces natures à aptitudes variées, dont la science est plus étendue que profonde. Élève brillant de lettres et de sciences, étudiant de théologie assez subtil, professeur estimé de grammaire, de littérature et de rhétorique, il dessinait encore, paraît-il assez proprement ».

<sup>56</sup> Archives départementales des Vosges, Damas-au-Bois, Registres Paroissiaux des Baptêmes-Mariages-Sépultures 1698-1705 : 10NUM21615/ EDPT123/GG\_4.

il n'est pas exagéré de corriger l'hypothèse de Thwaites : Jean Pierron est bel et bien mort en Lorraine, mais à Damas-au-Bois, et non à Pont-à-Mousson, le 20 février 1700.

Si les dates et lieux de naissance et de mort de Jean Pierron demeurent incertains, l'historiographie semble avoir néanmoins retenu les dates limites de 1631 et 1700, une naissance à Dun-sur-Meuse et une mort à Pont-à-Mousson. Mais ces choix ne nous convainquent pas, car les documents sont inaccessibles ou, quand ils ne le sont pas, ils se contredisent. De plus, aucun historien ne semble avoir retenu la nécrologie officielle publiée par Rochemonteix, et la présentation lacunaire des sources consultées par Gagnon et Monet ne nous permet pas de juger de la véracité de leurs conclusions. Nous les adoptons cependant, provisoirement, tout en proposant une nouvelle donnée documentée.

### **La ville de Dun-sur-Meuse au XVII<sup>e</sup> siècle**

Que savons-nous de Dun-sur-Meuse, lieu présumé de la naissance du jésuite? Les registres paroissiaux fournissent l'identité du seigneur local pour l'année 1665, il s'agit du « Noble homme Jean Lepetit Escuyer prince de Dun » et de son épouse « Damoiselle Pierette de



Landrey », qui s'est en fait révélée étroitement liée à la famille qui va nous occuper<sup>57</sup>.

Par ailleurs, une étude rapide des confréries de métiers permet de nous faire une idée de l'importance socio-économique de cette ville. Ces confréries de métiers ont fait l'objet d'une importante thèse de doctorat publiée par Frédéric Schwindt en 2004. C'est dans ce travail que nous avons retrouvé la trace de Dun-sur-Meuse, pour laquelle l'historien relève les premières chartes de fondation au bas Moyen Âge<sup>58</sup>. Les confréries de Drapiers (1399), des Arquebusiers (XV<sup>e</sup> siècle), de Saint Blaise (1513), des Bouchers (1565), ainsi que celles de Saint-Nicolas, Saint-Sébastien et Saint-Éloi (XVII<sup>e</sup> siècle) témoignent du commerce des tissus et des armes. Figurent également dans la liste deux confréries féminines que l'on sait seulement avoir été fondées au XV<sup>e</sup> siècle, les confréries de Sainte-Anne et Sainte-Barbe. Comme le rappelle Schwindt, les confréries, qu'elles soient d'abord des réunions de métiers ou des communautés religieuses laïques, demeurent une forme d'organisation sociale d'importance au XVII<sup>e</sup> siècle. Par leur biais, c'est un dispositif de mutualité qui se met en place entre leurs membres, d'échanges de services et de sécurité communautaire. Compte tenu du

---

<sup>57</sup> Archives départementale de la Meuse, *op. cit.*, E dépôt 124 (E) 1661-1680, année 1665, feuillet 45. Pierre Goubert rappelle que l'adoption d'une particule dans un patronyme est une pratique courante sous l'Ancien régime, rendant incertaine l'origine nobiliaire de son porteur : GOUBERT, Pierre, *Cent mille provinciaux au XVII<sup>e</sup> siècle*, Flammarion, Paris, 1968, p.197-208.

<sup>58</sup> SCHWINDT, Frédéric, *La communauté et la foi. Confréries et société dans l'Ouest de l'espace Lorrain XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Thèse, Université de Nancy, Nancy, 2004, annexes, vol.4, p.11.

parcours religieux de Pierron, il est peu vraisemblable qu'il fut membre d'une de ces confréries, mais leur nombre témoigne du dynamisme des villes carrefours du XVII<sup>e</sup> siècle et de la ferveur religieuse en Lorraine.

### **Prosopographie des Pierron de Dun (1665-1701)**

Les documents qui permettraient de dater avec précision la vie du jésuite demeurant manquants, ainsi que l'absence d'information sur son réseau de parenté, une étude de l'environnement socio-économique des Pierron présents dans les registres paroissiaux permettrait-elle d'en apprendre davantage sur le jésuite? En effet, si aucun Jean Pierron ne figure dans les registres, nous avons identifié d'autres individus portant le même patronyme entre 1665 et 1701. Aussi nous émettons l'hypothèse qu'ils lui seraient apparentés. Nous nous proposons donc de réaliser une prosopographie de ces personnes, en relevant les liens de parrainage et les conditions professionnelles des parrains et marraines associées. Ce sont là les rares informations quant à la qualité professionnelle des Pierron de Dun qu'ont livrées les registres paroissiaux pour la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Tout d'abord, Pierre Pierron et sa femme Adeline Girard furent choisis en septembre 1665 comme parrain et marraine d'Adeline de Pirard, fille d'Estienne de Pirard. Aucun élément n'indique la qualité professionnelle des individus, hormis peut-être la particule du père de la

petite Adeline, possiblement d'origine noble<sup>59</sup>. Quelques années plus tard en 1671, le curé Brasselet fit signer à « Sieur Pierron », le même Pierre précédemment cité, l'acte de décès de sa cousine germaine Jeanne « âgée de soixante et dix ans ou environ »<sup>60</sup>. Jeanne naquit donc aux alentours de 1600, elle était la fille d'une sœur ou d'un frère d'un des grands-parents de Pierre. On peut donc estimer raisonnablement que Jeanne et Pierre avaient entre dix et trente ans d'écart d'âge au maximum, ce qui situe la naissance de ce dernier entre 1610 et 1630, soit quelques années avant celle de Jean Pierron. Peut-être s'agit-il d'un frère aîné du jésuite?

Une autre Jeanne Pierron fut identifiée en 1672, lors du baptême d'un petit Thiébaud Charles en mars, lesquels témoins ont apposé leur marque « après avoir déclaré ne savoir escrire ny signer »<sup>61</sup>. En mai 1680, c'est au tour de cette même Jeanne, les signatures concordant, d'avoir une fille avec Thiebaut Ramoye « ces pères et mères demeurant en laditte Ville a laquelle on a Imposé le nom de Jeanne. Le Parein a Esté Gilbert Jominet Maistre tonnelier demeurant en laditte ville et Jeanne Drouet sa femme, La mareine aussi demeurant a laditte ville de Dun qui ont signé au désir de l'ordonnance... », le maître Gilbert signa,

---

<sup>59</sup> Archives départementale de la Meuse, *op. cit.*, E dépôt 124 (E) 1661-1680, année 1665, feuillet 45.

<sup>60</sup> Archives départementale de la Meuse, *op. cit.*, E dépôt 124 (E) 1661-1680, année 1671, feuillet 116.

<sup>61</sup> Archives départementale de la Meuse, *op. cit.*, E dépôt 124 (E) 1661-1680, année 1672, feuillet 133.

sembla-t-il, avec l'aisance d'un marchand possiblement habitué aux commandes<sup>62</sup>.

Mais c'est une troisième figure qui retint plus encore notre attention. Margueritte Pierron, épousa en première noce le vicaire du curé Brasselet : l'employé de paroisse Jacques Geoffroy<sup>63</sup>. Ensemble ils eurent une fille, Barbe, baptisée le 3 mai 1662<sup>64</sup>. Puis vint Pierette trois ans plus tard en décembre 1665. Nous apprenons également la viduité de Margueritte à travers l'acte de naissance de la petite :

Le 19e Jour du mois de Decembre a esté baptisé pierrette fille minime du deffunct Maitre Jacques Geoffroy vivant Greffier de ce livre de Dun et de Margueritte Pierron vivant sa compagne et *[illisible]* sa Veufe et nommée par Jean Lepetit Escuyer prévost de ce livre et par Damoiselle Pierrette de Landrey Sa compagne<sup>65</sup>.

Margueritte était donc l'épouse de Jacques vicaire puis greffier de Dun en 1665, indice montrant que ces Pierron-là avaient la pratique professionnelle de l'écriture. De plus, nous retrouvons la présence du nobliau Jean Lepetit précédemment qualifié « prince de Dun », pour le parrainage de la petite Pierrette. À quel point les Pierron étaient-ils associés à la notabilité rurale voire à la noblesse de la ville? Difficile à dire, mais la récurrence des mêmes noms atteste que les cérémonies de

---

<sup>62</sup> Archives départementale de la Meuse, *op. cit.*, E dépôt 124 (E) 1661-1680, année 1680, feuillet 324.

<sup>63</sup> Archives départementale de la Meuse, *op. cit.*, E dépôt 124 (E) 1661-1680, année 1662, feuillet 37 : « le 14e avril a été baptisé marie du Cléri fille de (illisible) du Cléri et de claire le romphère sa femme de la paroisse de Rillonne et nommé par marie le romphère et marie Geoffroy et par maitre jacque Geoffroy mon vicaire ».

<sup>64</sup> Archives départementale de la Meuse, *op. cit.*, E dépôt 124 (E) 1661-1680, année 1662, feuillet 39.

<sup>65</sup> Archives départementale de la Meuse, *op. cit.*, E dépôt 124 (E) 1661-1680, année 1665, feuillet 48.

baptême étaient l'occasion de sceller des alliances entre les familles. Même si ces unions étaient un moyen pour les moins privilégiés de cultiver des alliances avec les nantis : l'association de ces Pierron à la noblesse locale suggérerait une position économique favorisée.

Après un certain temps de veuvage, Margueritte se remaria avec Sieur Nicolas Salleur greffier de la prévôté de Dun, avec qui elle eut dix ans après la naissance de Barbe, son premier fils Robert, malheureusement mort en bas âge :

Le vingt sixième jour du mois de Mars 1672 Mourut & le mesme jour fut enterré au Cimetière de Ceste Paroisse Robert : fils de Sieur Nicolas Salleur greffier en La Prévosté de Dun & de Dame Margueritte Pieron sa femme : Le dit deffunct Robert deffunct âgé de 14 mois ou environ en présence dudit Sieur Salleur père & de Maître Robert Jeannot Conseiller de Son Altesse Sérénissime Mon seigneur le Duc, Prevost : *[illisible]* : Chastellain et garde des Sceaux au comté de la Prévosté de Dun : Parain dudit deffunct lesquelles ont signer...<sup>66</sup>

Nous retrouvons Margueritte Pierron une dernière fois à l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les registres de la paroisse lors de son trépas en 1701. Son deuxième époux Nicolas était lui déjà mort :

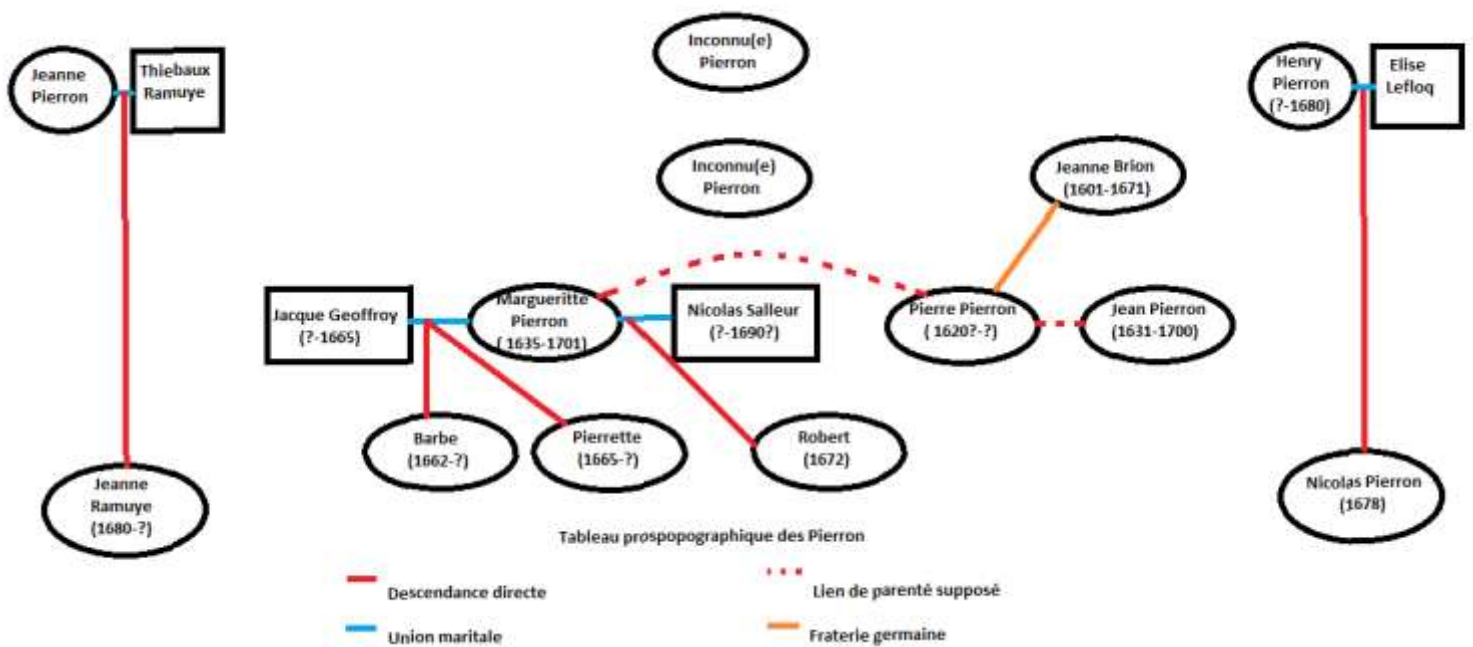
L'an de grace 1701 le dix-neuvième jour du mois de février est décédée en cette paroisse Margueritte pierron, Veuve en Seconde noces de M.[maitre] Nicolas Saleur Vivant greffier de cette prevosté laquelle estoit agée de Soixantes Six ans ou environ, et a esté Inhumée dans le Cimetière de cette Paroisse ou nous l'avons conduis avec les cérémonies

---

<sup>66</sup> Archives départementale de la Meuse, *op. cit.*, E dépôt 124 (E) 1661-1680, année 1672, feuillet 133.

accoutumées En foy de quoy jay Curé de la ville de Dun  
Signé avec les témoins Sousignez<sup>67</sup>.

**Figure 1. Les Pierron de Dun-sur-Meuse 1600-1680.**



<sup>67</sup> Archives départementale de la Meuse, *op. cit.*, 2 E 171 (1) 1675-1705, année 1701, feuillet 335.

Si Margueritte est décédée à l'âge de soixante-six ans, c'est qu'elle dut naître aux alentours de 1635, quatre années seulement après la naissance probable de Jean Pierron. Là encore impossible d'affirmer avec certitude leur lien de parenté, étaient-ils seulement de la même fratrie? Quoi qu'il en soit, le tableau suivant réunit les liens de parrainage entre les enfants Pierron et la profession des parrains.

**Figure 2. Qualité du parrainage des enfants Pierron (1662-1680)**

	<b>Parrain</b>	<b>Profession du Parrain</b>	<b>Marraine</b>	<b>Année</b>
Barbe Geoffroy	Pierre Girard		Barbe Girard	1662
Pierette Geoffroy	Jean Lepetit	Ecuyer; Prévôt de la Paroisse, « Prince de Dun »	Damoiselle Pierette de Landrey	1665
Robert Sallieur	Robert Jeannot	Conseiller de Monseigneur le Duc; Chastellain; Garde des Sceaux		1672
Jeanne Ramoye	Gilbert Jominet	Maître tonnelier	Jeanne Drouet	1680

Dans l'hypothèse où nous aurions retrouvé dans les registres un frère et une sœur de Jean Pierron (Pierre et Margueritte), le parcours de la famille semblerait conforme aux pratiques sociales d'Ancien Régime.

Les Pierron placèrent possiblement leur premier fils, Pierre, dans l'office familial. Dans la mesure où Margueritte fut mariée à un petit notable local, il est possible d'en déduire du bon niveau économique de la famille. Deux autres hommes sont mentionnés dans les registres. Il s'agit d'Henry Pierron marié en 1676 à Elise Lefloq dont il eut un fils en 1678 : Nicolas, mort dans l'année; ceci avant de trépasser à son tour deux ans plus tard en 1680<sup>68</sup>.

Dans un tel contexte hypothétique, notre Jean Pierron faisait partie de la petite bourgeoisie locale. On peut imaginer qu'il était destiné à la prêtrise. Si tel est le cas, le jeune Jean dut aller à la petite école paroissiale de Dun, où il suivit l'enseignement du maître Jean Colas « régent des Escolles dudit Dun » ou de son prédécesseur<sup>69</sup>. Puis, après ses premières années d'écolier, Jean dut quitter sa ville natale. S'il a intégré une institution jésuite, ce ne fut pas à Dun qui en était dépourvu, mais plutôt le collège de Verdun, centre épiscopal ou celui de Bar-le-Duc dans le riche collège Gilles-de-Trèves admiré par Montaigne. Mais Pierron put tout aussi bien en ces temps de guerre, avoir un parcours semblable à celui du jésuite Chaumonot, dont nous connaissons depuis peu, grâce à Allan Greer, le parcours erratique et mystique<sup>70</sup>.

---

<sup>68</sup> Archives départementale de la Meuse, *op. cit.*, 2 E 171 (1) 1675-1705.

<sup>69</sup> Archives départementale de la Meuse, *op. cit.*, E dépôt 124 (E) 1661-1680, année 1680, feuillet 328.

<sup>70</sup> GREER, Allan, *La Nouvelle-France et le monde*, Boréal, Montréal, 2009, p.149-170.



## **Les collèges jésuites en Lorraine : une arme de la Contre-Réforme.**

L'implantation des jésuites en Lorraine remonte au XVI<sup>e</sup> siècle. La propagation des collèges de la Compagnie s'intensifia en Lorraine après le Concile de Trente jusqu'à l'éclatement de la guerre de Trente Ans. Par ailleurs, la dissémination des missions jésuites dans le nord de la France conforte l'idée d'une Lorraine ultra-catholique, dernier rempart de la foi aux frontières incertaines du royaume de France et du Saint-Empire romain<sup>71</sup>. Comme le souligne J.P Grillat dans *Le pays Lorrain*, « Le cardinal Charles de Lorraine (1525-1574) souvent qualifié de grand cardinal de Lorraine avait soutenu les jésuites au colloque de Poissy puis durant le concile; il était particulièrement bien placé pour créer, avec eux et les ressources lorraines, un foyer intellectuel et religieux dans la ligne des directives du concile »<sup>72</sup>.

D'ailleurs, la Compagnie de Jésus quadrilla peu de temps après le territoire nord-est de la France. La création de la province de Champagne fut décidée en 1616, elle comprenait en fait les actuelles régions d'Alsace, de Lorraine, de Champagne et de Bourgogne<sup>73</sup>. À Verdun, le collège avait été l'œuvre de l'évêque Nicolas Psaume qui y avait fondé un séminaire en 1554 et ouvrit le collège dès 1570. À Pont-à-Mousson, Pierre Grégoire fonda un haut lieu intellectuel de la Contre-

---

<sup>71</sup> DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire, Les missions françaises au XVII<sup>e</sup> siècle*, Fayard, Paris, 2003, p.34-40.

<sup>72</sup> GRILLAT, Jean-Philippe, « Le noviciat des jésuites à Nancy », dans *Le Pays lorrain*, vol.78, 1997, p.2.

<sup>73</sup> DAINVILLE, François, (De), « Effectif des collèges et scolarité aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans le Nord-Est de la France » dans *Population*, vol.10, n° 3, 1955, p.445-488.

Réforme, lorsqu'il entreprit avec l'aide du Cardinal de Lorraine et de son cousin le duc Charles III, l'implantation d'une université. Cette dernière reçut l'approbation du pape Grégoire XIII en 1572, lequel plaça aussitôt l'établissement sous l'autorité de la Compagnie de Jésus<sup>74</sup>. À Bar-le-Duc, résidence des ducs de Lorraine, le chanoine Gilles-de-Trèves, farouchement opposé à la Réforme y fit construire en 1574 le collège flamboyant qui porte son nom<sup>75</sup>. La demeure était en fait une école pour les fils des notables de la ville et devint collège jésuite au début du XVII<sup>e</sup> siècle. À Nancy enfin, c'est le jeune évêque de Verdun Éric de Lorraine qui avait entrepris en 1593 l'implantation d'un noviciat à une vingtaine de kilomètres de la capitale ducale, à Saint-Nicolas-de-Port. Mais les difficultés d'entretien des locaux, éloignés de Nancy avaient convaincu l'évêque de rapatrier l'institution dans la cité des Ducs en 1602.

L'historiographie s'accorde à dire que Jean Pierron intégra le noviciat des jésuites de Nancy en 1651. C'est le point de vue de Rochemonteix, qu'ont endossé ultérieurement dans leurs travaux Gagnon et Monet. Jean Pierron avait-il fait auparavant ses années d'écolier dans le collège de la même ville? Cela paraît peu probable. En

---

<sup>74</sup> Ce fut, avec la création de l'université de Molsheim en Alsace (1618), le seul centre d'enseignement supérieur fondé par les jésuites qui survécut jusqu'à leur expulsion en 1768. Voir DEHERGNE, Joseph, « Note sur les jésuites et l'enseignement supérieur dans la France d'Ancien régime (1560-1768) », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol.57, n°158, 1971, p.73-82.

<sup>75</sup> FLOHIC, Jean-Luc, *Le Patrimoine des communes de la Meuse*, Conseil général de la Meuse, Paris, 1999, vol.1, p.93. La résidence fut d'ailleurs retenue par Michel de Montaigne pour sa richesse.

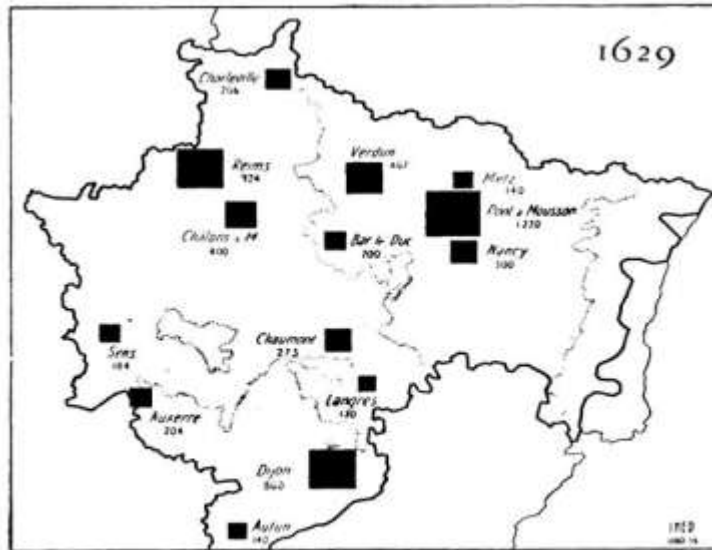
effet, l'historien Grillat relate que le conseil de ville de Nancy dut retirer aux jésuites leurs appointements à partir de 1633 suite aux épidémies et famines provoquées par la guerre<sup>76</sup>; l'enseignement cessait pour les quelque trois cents élèves et ne reprit qu'en 1651. De fait, la répartition des institutions d'enseignement jésuites en Lorraine avait subi le contrecoup des campagnes militaires. C'est ce que montre un article historico-démographique du père François De Dainville paru en 1955; ce dernier exploite les registres des collèges tenus par les supérieurs provinciaux depuis l'ordonnance du général Aquaviva de 1589<sup>77</sup>. L'écrroulement démographique de la guerre de Trente Ans semble avoir marqué les historiens, et certains tels François de Dainville ont montré la conséquence des campagnes militaires sur le niveau de fréquentation des collèges. Ci-après deux cartes tirées de son article paru dans la revue *Population* en 1955 :

---

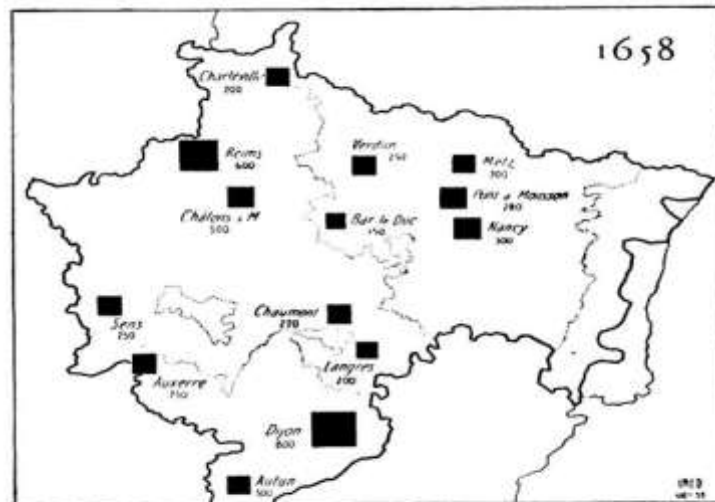
<sup>76</sup> GRILLAT, Jean-Philippe, « Le noviciat des Jésuites à Nancy », p.11.

<sup>77</sup> L'ordonnance du Père Aquaviva (1589) fixait les obligations registraires et comptables des supérieurs des provinces de la Compagnie de Jésus. Voir le *Ordinationes praepositorum generalium* qui compile ces textes normatifs.

**Figure 3. Effectif des collèges jésuites en Lorraine**



**CARTE n° 1. — Effectifs des collèges jésuites avant la Guerre de Trente Ans.**



**CARTE n° 2. — Effectifs des collèges jésuites après la Guerre de Trente Ans.**

(Cartes tirées de Dainville François, « Effectif des collèges et scolarité au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle... »)

Or, dans l'hypothèse où Pierron poursuivit ses classes en intégrant le noviciat en 1651, il est donc impossible qu'il fréquentât le collège nancéien entre 1633 et 1651. Le jeune Jean put tout aussi bien fréquenter le collège de Verdun ou de Bar-le-Duc comme nous l'avons dit aucun document ne nous permet de l'affirmer avec certitude<sup>78</sup>. Dans quelle mesure les Pierron avaient-ils les moyens d'envoyer leur jeune fils dans la capitale ducale, de l'y faire vivre plusieurs années? La famille devait avoir les moyens des carrières de leurs enfants. Aussi est-il difficile d'imaginer que les parents de Jean Pierron ne soient pas eux-mêmes de la notabilité locale de Dun-sur-Meuse.

### **La chapelle et le noviciat jésuite de Nancy (1602-1768)**

Que savons-nous de l'environnement pictural des jésuites de Nancy? Pouvons-nous imaginer reconstituer les représentations qui inspirèrent les peintures didactiques de Pierron en Nouvelle-France? Quel enseignement le jésuite suivit-il au noviciat de Nancy? Fut-il influencé par ses supérieurs? Autant de questions auxquelles nous essaierons de répondre dans cette partie.

Le noviciat des jésuites ouvrit ses portes en 1602. L'établissement vit la construction de l'église Notre-Dame-de-Grâce consacrée le 16

---

<sup>78</sup> Ce qui représente aujourd'hui un peu plus de 120 kilomètres par voie terrestre.

août 1609, symbole du culte marial post-tridentin<sup>79</sup>. Les œuvres religieuses de cette église influencèrent-elles Pierron? Voici la description de l'église donnée par Grillat :

Cette église présente un mélange de tradition et de modernité post-conciliaire et réalise, selon P. Delattre, « une véritable encyclopédie mariale ». Ainsi, le plafond, modeste dans sa structure, mais entièrement peint, décrit dans un souci pédagogique, le parcours du chrétien pour arriver jusqu'à Dieu avec l'aide de Notre-Dame. Les thèmes essentiels se suivent de l'entrée jusqu'au chœur : la Nativité de Notre-Dame, le Nom de Jésus, la Présentation de la Vierge, sur la partie gauche du transept, la Purification, sur la partie droite, la Visitation, au niveau du chœur, le Couronnement de la Vierge et au fond du chœur, l'Assomption.

Bien que cette vaste réalisation picturale datât de l'âge d'or de la peinture lorraine, très marquée par l'influence italienne, il ne semble pas que de grands artistes aient participé à sa réalisation. Il s'agissait en fait, d'une iconographie peu élaborée, destinée à toucher la sensibilité du peuple<sup>80</sup>.

En conformité avec les prescriptions tridentines, l'église du noviciat des jésuites offrait à ses membres le programme iconographique pensé depuis le siècle passé par Ignace de Loyola et Jérôme Nadal<sup>81</sup>. Ce programme reformulait et encourageait dans l'ornementation et l'image le culte de Marie, Joseph et Jésus, bref de la Sainte-Famille. Remarquons ici que la Nouvelle-France ne fut pas épargnée par les thèmes figuratifs et l'esthétique post-tridentine, comme

---

<sup>79</sup> MOISY, Pierre, *Les églises des jésuites et l'ancienne assistance de France*, Thèse, Université de Paris-Institut d'histoire de Rome, Rome, 1958.

<sup>80</sup> GRILLAT, J-P, « Le noviciat des Jésuites à Nancy », p.4-5.

<sup>81</sup> NADAL, Jérónimo, *Evangelicae Historiae Imagines*, Anvers, 1594, d'après l'édition de CEBALLOS, Alfonso-Rodríguez, (De), *Imágenes de la historia evangélica*, El Albir, Barcelone, 1975.

le montrent les récents travaux de Muriel Clair sur les décors des chapelles missionnaires de la colonie<sup>82</sup>.

### **L'enseignement au noviciat de Nancy**

L'organisation interne du noviciat relevait du principe centralisateur et hiérarchisé de la Compagnie de Jésus. Chacun dans l'école avait sa place, depuis le novice jusqu'au recteur qui dirigeait le noviciat. Celui-ci était directement placé sous l'autorité du supérieur de la province, qui relevait à son tour du général de l'ordre. Ainsi, le recteur du noviciat, responsable pour trois années, était secondé par un maître des novices, d'un vice-recteur et des frères coadjuteurs chargés de l'organisation et de l'entretien matériel des locaux. Les novices nouvellement arrivés occupaient la dernière place de la hiérarchie.

Le noviciat était selon les constitutions d'Ignace de Loyola, l'établissement dans lequel les aspirants se préparaient à la prêtrise. À la

---

<sup>82</sup> C'est un élément qui transparut tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle dans les chapelles missionnaires des jésuites, parfois très sommaires, mais dont la décoration participait de la conversion, tel que l'écrivit le jésuite Chauchetière à la mission du Sault Sainte-Marie en 1679 : « Ils firent ce qu'ils purent pour bien orner la chapelle qui n'estoit qu'achevée. Ils avoient donné abondamment de quoy la bâtir; les Agniés se signalèrent en cette libéralité. Cette affection que les sauvages avoient pour cette chapelle leur facilita le moyen d'apprendre les chants de l'église comme les hymnes du Saint Sacrement, les hymnes de la Vierge et quelques autres des confesseurs, des martyrs, l'Inviolata, le Veni Creator, les psaumes [...] sans omettre les cérémonies des chandelles à la Purification, des Cendres, des Rameaux, du Vendredy saint, les processions du Saint Sacrement qu'on vient voir par rareté et celle de l'Assomption », CHAUCHETIÈRE, Claude, d'après l'édition de AVISSEAU, Hélène, *Narration de la Mission du Sault depuis sa fondation jusqu'en 1686*, Archives départementales de la Gironde, Bordeaux, 1984, p.44; Jean Simard publia également en 1976 une thèse sur les origines françaises de l'iconographie cléricale en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle : SIMARD, Jean, *Une iconographie du clergé français au XVII<sup>e</sup> siècle. Les dévotions de l'école française et les sources de l'imagerie religieuse en France et au Québec*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1976, p.237-242; voir surtout les travaux récents de Muriel Clair dans une perspective phénoménologique des pratiques artistiques : CLAIR, Muriel, *Du décor rêvé au croyant aimé : une histoire des décors des chapelles de mission jésuite en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, thèse, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2008, p. 1-48.

fin de son cursus « théorique et professionnel », le prétendant devait prononcer ses vœux solennels, étape qui faisait officiellement de lui un chevalier de Dieu, membre de la prestigieuse Compagnie de Jésus.

Voici le parcours type d'un novice nancéien, selon Grillat :

Les Candidats devaient s'inscrire sur le registre d'entrée; l'admission avait lieu en septembre-octobre ou en mars-avril. Le novice recevait un enseignement de deux années clôturé par des vœux simples : pauvreté, chasteté, obéissance. Le postulant se rendait ensuite à l'université de Pont-à-Mousson pour parfaire sa formation littéraire et philosophique. Sous le titre de régent, il était alors chargé d'enseignement dans des collèges de la province de Champagne. À la fin de la régence, le scolastique devait se rendre, pour sa formation théologique, soit à Pont-à-Mousson, soit à Dijon, soit à Reims.

Après trois ou quatre années de scolastique, le postulant recevait les premiers ordres de prêtrise. Enfin venait le « troisième an » à Nancy, avec responsabilité de mission en Lorraine, clôturé par les vœux solennels, liant de façon définitive le nouveau religieux à la Compagnie, avec vœux spéciaux d'obéissance au pape<sup>83</sup>.

La notice de l'historien jésuite Jacques Monet dans le *Dictionnaire Biographique du Canada*, précise que Pierron fit des « stages d'études et d'enseignement à Pont-à-Mousson, Verdun et Metz »<sup>84</sup>. Il s'agirait probablement de la période durant laquelle le futur jésuite enseigna au titre de régent dans les collèges de la province. Après ces années de régence, le futur aspirant devait terminer sa formation par les quatre années de théologie dispensée à l'université de

---

<sup>83</sup> GRILLAT, J-P, « Le noviciat des Jésuites à Nancy », p.7; DELATTRE, Pierre, *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*, Institut supérieur de théologie, Enghien, 1949-1957, vol. 3, p.671-771.

<sup>84</sup> MONET, Jacques, « Pierron, Jean », *Dictionnaire biographique du Canada*, p.560.



Pont-à-Mousson. Une correspondance inédite appuie cette idée. Il s'agit d'une lettre supplique appartenant au registre des *Indipetae* que Pierron envoya au Général de l'ordre le 13 janvier 1662<sup>85</sup>. Les aspirants missionnaires étaient tenus de justifier par écrit leurs inclinations au missionnariat. Les archives romaines de la Compagnie en regorgent et furent traitées par Dominique Deslandres. Grâce à l'en-tête de ce document retrouvé dans le dossier Béchar, nous savons que Pierron était cet hiver à Pont-à-Mousson, pour y faire sa théologie comme nous l'apprenons de sa plume : « Lorsqu'il s'agit des affaires importantes, où Votre Paternité est retenue tantôt par les unes, tantôt par les autres [...] Ceux qui me président m'ont conseillé, bien qu'à présent je me consacre d'abord aux études théologiques, d'exposer du moins ma pensée à Votre Paternité... »<sup>86</sup>. À quoi répondit le général le 20 mars 1662 :

Je reconnais avec le plus grand soin le zèle dont tu témoignes, dans ta lettre du 13 janvier qui m'est adressée, à l'égard des missions à l'étranger. Je voudrais que tu soutiennes cette ardeur contre un désintérêt envers les ordres afin que si, après les études de théologie complétées, l'occasion s'offre, par quelque moyen, de satisfaire ton désir, tu puisses t'y consacrer. Pour l'instant, puisses-tu, dans tes discours très saints, me recommander. Rome, le 20 mars 1662<sup>87</sup>.

---

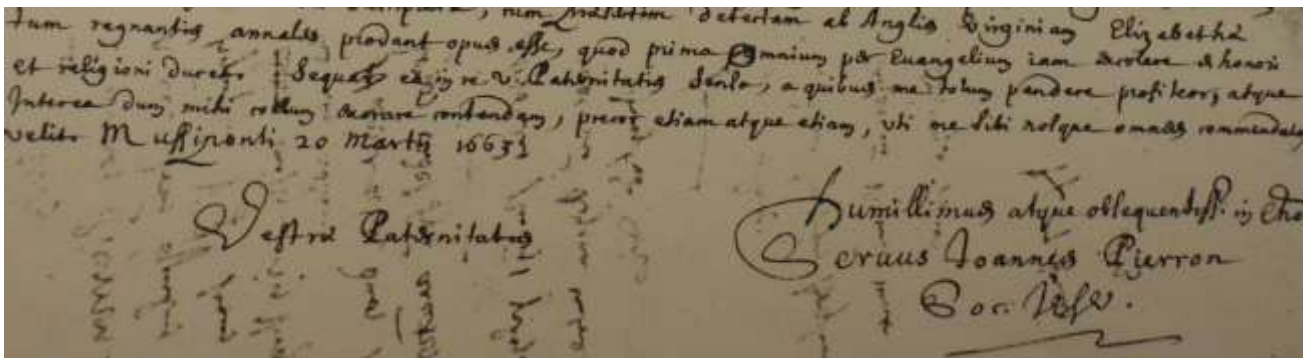
<sup>85</sup> Certaines *Indepetae* des missionnaires jésuites du XVII<sup>e</sup> siècle ont été présentées et analysées par Dominique Deslandres, voir : DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire Croire*, p.46-49.

<sup>86</sup> « Pierron au Général de la Compagnie de Jésus », 13 janvier 1662, Gall. I03, 311 Archives Jésuites du Canada : C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.117.

<sup>87</sup> « Général de la Compagnie de Jésus de Rome à Pierron », 20 mars 1662 Camp. 8, 328; Archives Jésuites du Canada : Béchar C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.119.

Une autre lettre de Pierron au même destinataire, datée du 20 mars 1663, confirme que le jésuite était encore à Pont-à-Mousson le printemps suivant, elle se termine par « Mussiponti 20 martii 1663 »<sup>88</sup>.

En voici les dernières lignes :



Nous savons donc que Jean Pierron effectua ses années de régence à Pont-à-Mousson, Verdun et Metz, après quoi il retourna dans cette même université pour compléter sa théologie. Le Général des jésuites était alors Goschwin Nickel (1582-1664) secondé par son très actif vicaire général Giovanni Paolo Oliva (1600-1681)<sup>89</sup>. Ce dernier fut promu à son tour Général de l'ordre en 1664, et soutint activement l'établissement des missionnaires à l'étranger, surtout en Orient.

<sup>88</sup> « Pierron au Général de la Compagnie de Jésus », 20 mars 1663, Archives Jésuites du Canada : Béchard C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.120.

<sup>89</sup> Voir *Le Journal des Sçavants* qui a publié en 1682, une glorieuse nécrologie du prélat décédé l'année précédente : Académie des inscriptions et belles lettres, *Journal des Sçavants*, Jean Cusson, Paris, 1682, Bibliothèque Nationale de France, p. 43-44; ROCHEMONTEIX, Camille de, *Les jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, p.403.

## **Après le noviciat : exposer sa vocation missionnaire.**

L'*Indipeta* de 1662 qu'a laissée Pierron permet de mieux saisir l'élaboration du projet de départ et le contexte difficile pour les aspirants missionnaires en Nouvelle-France. C'est ainsi la volonté divine qui inspira à Pierron son projet de mission au Canada, tel qu'il l'explique : « [...] Ma disposition d'esprit en faveur [...] de missions à l'étranger m'a été imposée en partie par une inspiration divine davantage que lorsque je croyais de jour en jour m'enflammer d'une passion et, pour cela, je me suis engagé, de l'assentiment du Provincial, le Révérend Père Cordier, par une promesse envers elle »<sup>90</sup>. Apparaît ici le père Jean Cordier (1619-1673) que nous connaissons grâce à Dom Calmet abbé de Senones, qui en édita une courte biographie dès 1746, mais que la Bibliothèque diocésaine de Nancy recense également<sup>91</sup>. Jean Cordier fut professeur de théologie puis chancelier de l'université de Pont-à-Mousson. Il fut surtout connu pour la publication d'un essai sur la nature de la prédestination : *Nouveau système sur la prédestination, appuyé sur l'autorité de l'écriture des saints Frères et*

---

<sup>90</sup> « Pierron au Général de la Compagnie de Jésus », 13 janvier 1662, Gall. I03, 311; Archives Jésuites du Canada : C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.117.

<sup>91</sup> Voir la notice biographique rédigée par l'abbé de Senones au XVIII<sup>e</sup> siècle : CALMET, Dom (S.J), *Bibliothèque Lorraine ou Histoire des hommes illustres, qui ont fleuri en Lorraine dans les trois évêchés, dans l'archevêché de Trêves, dans le duché du Luxembourg*, Leseure, Nancy, 1751, Archives Nationales de France, p.303-305; Voir également la bibliothèque diocésaine de Nancy qui alimente depuis 1993 son *Dictionnaire des prêtres lorrains écrivains*, supervisée par son directeur : STELLY, Bernard, *Dictionnaire des prêtres de Nancy et de Toul*, Nancy, Bibliothèque Diocésaine de Nancy, collection numérisée à l'adresse : <http://www.bdnancy.fr/> (Consultation le 25.08.2012).

*de la raison*<sup>92</sup>. Or dans le contexte de l'anti-jansénisme de l'époque, la position de Cordier aurait pu désavantager Pierron.

Dans cet extrait, ce qu'il faut retenir c'est que Pierron a deux garanties : la justification surnaturelle et la garantie de son supérieur. Le projet du missionnaire était, nous le voyons, bien exprimé : il ne pouvait s'agir d'une possible lubie.

Dans ce contexte, il faut noter que la colonie était en 1662 plus que jamais aux prises avec les Iroquois, en particulier les Agniers, qui avaient contribué à la mort des « martyrs » jésuites. Ces morts présentés comme des martyrs avaient-ils influencé les étudiants de la Compagnie? Contrairement aux trois cents *Indipetae* étudiées par Deslandres (2003), qui soulignent l'indifférence des volontaires quant à leur destination finale<sup>93</sup>, l'*Indipeta* de Pierron témoigne d'une volonté précise de partir pour la Nouvelle-France et les territoires frontaliers, ce qu'illustre : « J'ai eu un penchant toujours particulier pour le Canada jusqu'au moment où, il y a quatre ans maintenant, l'idée passionnée de la Nouvelle-Angleterre et des autres contrées voisines me fut donnée »<sup>94</sup>.

Par qui cette idée lui fut-elle donnée? S'agit-il d'une révélation divine?

---

<sup>92</sup> CORDIER, Jean, *Nouveau système sur la prédestination, appuyé sur l'autorité de l'écriture des saints Frères et de la raison*, Paris-Amsterdam, 1746. Cet ouvrage est en fait une réponse au théologien Léonardus Lessius. Le concours malheureux de la publication de ce livre valut la destitution de Cordier à la Chancellerie de Pont-à-Mousson pour être envoyé en Alsace, au collège jésuite d'Ensisheim.

<sup>93</sup> « En fait le Canada n'est le plus souvent qu'une destination parmi tant d'autre pour les aspirants missionnaires. Si la possibilité d'y subir le martyre le rend attrayant aux esprits mystiques, bien d'autres endroits le sont tout autant. Constantinople ou Pékin font autant rêver que Québec (...) » dans DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire*, p.46-47.

<sup>94</sup> « Pierron au Général de la Compagnie de Jésus », 13 janvier 1662, Gall. I03, 311 Archives Jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.117.

Ou d'une idée d'un missionnaire de passage? Il est difficile de saisir les explications que donne Pierron sur son aspiration au voyage. Le dernier extrait semble indiquer que le jésuite formula son désir de partir en Amérique aux alentours de 1658, soit quatre ans avant la rédaction de *l'Indipeta*. Or, dans une lettre rédigée neuf ans plus tard, en 1667, alors qu'il vit dans le pays iroquois, le jésuite explique qu'il souhaitait partir en Virginie depuis son entrée au noviciat aux alentours de 1650 et qu'il était âgé de dix-huit ans : « Ce qui me console c'est que je seray là tout proche de la Virginie où je souhaite aller depuis 18 ans et où la Providence m'a conduit à la vérité bien doucement. Je ne scais ce qu'elle me prépare, mais tout m'y est heureux »<sup>95</sup>. Comment expliquer cette contradiction? S'agirait-il d'une simple confusion dans l'esprit du missionnaire? Rien ne nous permet de l'expliquer.

Plus curieuse encore est la durée programmée de son séjour! Pierron partira onze ans en Amérique, comme il l'écrit : « Ma disposition d'esprit en faveur de onze années de missions à l'étranger m'a été imposée en partie par une inspiration divine [...] »<sup>96</sup>. Est-ce là une mystérieuse volonté divine? Le jésuite avait-il prévu de revenir avant même de quitter la France? Cet extrait a de quoi laisser perplexe. Quoi qu'il en soit, la précision du nombre d'années de mission

---

<sup>95</sup> « Jean Pierron de la Cie de Jésus, De la Motte sur le lac Champlain » 12 août 1667, Bibliothèque Nationale de France; Voir annexes p.124.

<sup>96</sup> « Pierron au Général de la Compagnie de Jésus », 13 janvier 1662, Gall. I03, 311 Archives Jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.117.

correspond bien au temps passé par Pierron en Nouvelle-France entre 1667 et 1678.

Mais dans cette *Indipeta*, transparait également le *topos* de la bonne disposition des Amérindiens au christianisme, thème omniprésent tout au long des *Relations*. Pierron semblait avoir lu ces récits de voyages et de découvertes avec les autres novices; chacun idéalisant les « Sauvages », s'excitant au sujet des combats à mener pour espérer la récompense du ciel : « J'ai appris, dans une certaine mesure de notre *Relation*, que les Sauvages – les habitants de ces régions-là – étaient bien disposés à l'égard de la foi du Christ et qu'ils souhaitaient vivement être instruits de nos mystères »<sup>97</sup>. Comme l'a souligné Deslandres, c'est un *topos* récurrent depuis les années 1630. Sa diffusion en est en partie attribuable aux écrits du supérieur jésuite Paul Le Jeune (1591-1664), qui alimentait ses récits de comparaisons entre les Indiens et les paysans français<sup>98</sup>. Selon Le Jeune, l'oisiveté, les superstitions, finalement « l'état zéro » de culture chrétienne des Amérindiens et des « villageois » justifiaient le travail d'évangélisation. Ces attributs étaient pour les missionnaires le lot d'une humanité sans

---

<sup>97</sup> « Pierron au Général de la Compagnie de Jésus », 13 janvier 1662, Gall. I03, 311 Archives Jésuites du Canada : Béchard C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.117.

<sup>98</sup> Voir l'analyse de Dominique Deslandres dans *Croire et faire croire*, p.48 : « Ainsi Paul Le Jeune, qui cherche des Français potentiels dans les Montagnais qu'il rencontre écrit « Je compare volontiers nos sauvages avec quelque villageois, pource que les uns et les autres sont ordinairement sans instruction. » Et malgré la mauvaise opinion qu'il a – à l'instar des réformateurs de l'intérieur – de l'état moral de la paysannerie française, le supérieur de la mission jésuite désire transformer les Amérindiens nomades en paysans ».

instruction. Et surtout pour Paul Le Jeune, qui après son apostolat en Amérique, devint jusqu'en 1662 le procureur des missions de la Nouvelle-France. Les *Relations des Jésuites* étaient son œuvre : c'est lui qui après en avoir initié la série par sa relation de 1634, recevait à Québec les textes venus des différentes missions de la colonie. Le Jeune rassemblait, corrigeait, puis éditait les textes des pères en mission. Bref, c'est lui qui était l'artisan de cette création intellectuelle<sup>99</sup>. Concernant la diffusion de ces idées dans les institutions scolaires de la Compagnie, il faut savoir, souligne Paul Nelles, qu'à cette époque la lecture des *Relations* s'inscrivait chez les étudiants de théologie — tout comme l'étude des controverses protestantes — dans l'apprentissage historique des hérésies du monde, afin d'aiguiser l'ardeur des futurs prêtres à défendre la supériorité du message catholique. Ainsi, écrit Nelles :

La plupart des étudiants en théologie avaient lu les *Controversiae* de Bellarmin qui, aux dires de certains critiques catholiques, y exposait les doctrines protestantes avec plus de clarté que ses adversaires réformés. Les plus ambitieux d'entre eux pouvaient également avoir lu l'étude minutieuse de l'arianisme contenue dans le *De Trinitate* de Petau, un modèle du genre en histoire savante qui démontrait avec moult détails comment le néo-platonisme des premiers Pères de l'Église avait conduit à l'avènement de l'hérésie arienne. Au moment des repas, tous écoutaient

---

<sup>99</sup> Les *Relations de Jésuites* connurent le succès en Europe grâce au travail de Le Jeune, qui fut le premier à écrire une relation de mission américaine. Une fois nommé supérieur des missions à Québec, Le Jeune commença ce travail éditorial qu'il poursuivit à Paris jusqu'à sa mort en 1664. Voir la notice de POULIOT, Léon, *Dictionnaire Biographique du Canada*, « Le Jeune, Paul » à l'adresse : [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id\\_nbr=421](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=421) (consultation le 02.09.2012). Voir également l'article de DESLANDRES, Dominique, « Les *Relations* des Jésuites de la Nouvelle-France. A Scholarly Use of Early Modern Narratives », dans CORKERY, Sara, *62<sup>nd</sup> Annual Conference of the American Theological Library Association*, (World Christianity Interest group), American Theological Library Association, Chicago, 2008, p.68-76.

la description des pratiques chamanistes des Iroquois lors de la lecture des *Relations* de Nouvelle-France<sup>100</sup>.

Mais curieusement, Pierron évoqua aussi, le piètre développement de la colonie — sous-entendu causé par les guerres iroquoises. En tout cas, selon le jésuite, aucune gloire ne l'attendait outre Atlantique, ce que montre l'extrait suivant :

Ceux qui me président m'ont conseillé, bien qu'à présent je me consacre d'abord aux études théologiques, d'exposer du moins ma pensée à Votre Paternité si à quelque égard, selon celle-ci, je me démenais à songer peu à peu à ce qui est nécessaire à cette tâche afin que Dieu me donne des grandes âmes pour affronter les difficultés, ensuite la volonté pour consolider les acquis avec une santé solide et des forces vigoureuses. [...] j'ai surtout la ferme conviction que, avec son assistance, il n'est pas vrai que les modestes récompenses provenant de cette nouvelle mission me perdront, et même, puisque désormais en Nouvelle-France on cesse tout travail, sans doute par espoir de faire connaître à ces Sauvages-là la foi du Christ, peut-être que cela n'a pas détourné mon âme de cette mission vers la nouvelle<sup>101</sup>.

### **Devenir missionnaire : une question de réseaux.**

La suite des échanges entre l'aspirant missionnaire et la Curie romaine des jésuites constitue un ensemble documentaire plutôt

---

<sup>100</sup> La lecture des *Relations* dans les collèges véhiculait l'épistémé de « l'histoire naturelle du catholicisme » chez les futurs missionnaires. Voir sur les rapports entre enseignement de l'histoire et pastorale catholique : DAINVILLE, François, (De), « L'enseignement de l'histoire et de la géographie et le *Ratio Studiorum* » dans *Studi sulla Chiesa antica et sull' Umanesimo, Analecta gregoriana*, Rome, 1954 publié plus tard en français dans : *L'Éducation des Jésuites*, Éd. de Minuit, Paris, 1991, p.427-462; BRUTER, Annie, « Entre rhétorique et politique : l'histoire dans les collèges jésuites au XVII<sup>e</sup> siècle » dans *Histoire de l'éducation*, vol.74, n°74, 1997, p.59-88; NELLES, Paul, « Du savant au missionnaire : la doctrine, les mœurs et l'écriture de l'histoire chez les jésuites » dans *XVII<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de France, n°237, vol. 4, 2007, p.669-689.

<sup>101</sup> « Pierron au Général de la Compagnie de Jésus », 13 janvier 1662, Gall. I03, 311 Archives Jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.117.



singulier. Non pas que les *Indipetae* manquent aux archives de la Compagnie de Jésus, Dominique Deslandres en a recensé plus de quatorze mille, mais la teneur et le ton des réponses laissent entrevoir en Pierron un personnage à l'entregent inhabituel. Un an plus tard, au printemps 1663, Pierron récrivait à Rome et annonçait vouloir fonder une mission en Virginie, à l'image d'autres missionnaires, qui ont, à répétition, inondé de projets la congrégation de la Propagande de la Foi. Voici les premières lignes de cette seconde lettre, qu'il envoya au Général de l'ordre en mars 1663 : « Abhinc annum reddita mihi sunt a vestra Paternitate littera, et quibus intellexi magnoperere Sibi eam mentem perprobari, quam de instituendam in Virginiam missione mihi iam dudum inditam fovet deus augustus et que in dios »<sup>102</sup>.

L'attrait pour la Virginie n'était pas des plus communs chez les missionnaires français à l'époque, la Nouvelle-France demeurait l'épicentre des missions de la France en Amérique septentrionale<sup>103</sup>. Peut-être Pierron souhaitait-il ouvrir un nouveau front antiprotestant en sol américain? Après tout, comme le rappelle Belmessous, la Nouvelle-France n'était-elle pas la « nouvelle Jérusalem » depuis la première

---

<sup>102</sup> « Pierron au Général de la Compagnie de Jésus », 20 mars 1663, Archives Jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.120. Nous proposons la traduction suivante : « Depuis que j'ai fait parvenir une lettre l'année dernière à votre Paternité, par où j'implorai l'approbation de l'établissement d'une mission en Virginie qui m'a été favorisée par une très sainte inspiration divine ».

<sup>103</sup> Pour le XVI<sup>e</sup> siècle et les jésuites espagnols, voir GRADIE, Charlotte, « Spanish Jesuits in Virginia: The Mission That Failed » dans *The Virginia Magazine of History and Biography*, vol. 96, n°2, 1988, p.131-156.

génération de missionnaires ?<sup>104</sup> Il n'y a qu'à penser au père Jacques Marquette, qui intégra, lui aussi, le noviciat de Nancy en 1654 pour continuer sa théologie à Pont-à-Mousson à l'automne 1665, soit moins de trois années après Pierron. Est-ce assez pour penser que les deux hommes se soient rencontrés en Lorraine? Ou encore que Nancy représentait un centre de recrutement pour l'Amérique de Nord? Il est impossible, malheureusement, de l'assurer avec certitude.

Quoi qu'il en soit, la Virginie avait été fondée par la couronne anglaise en 1607. Ce territoire prit le nom de la reine d'Angleterre Elizabeth première (1533-1603) surnommée « the Virgin Queen ». Dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, les conflits politiques et religieux en Angleterre ainsi que l'absolutisme montant de Charles I<sup>er</sup> (1625-1649), intensifièrent l'immigration vers les territoires américains, ce qui contribua à l'implantation du protestantisme.

Mais quand Pierron écrivit au Général de l'ordre en 1663, Charles II avait restauré la monarchie depuis 1660. La mère de Charles II, la reine Henriette-Marie de France (1609-1669) l'avait accompagné lors de ce retour politique. En 1661, Henriette-Marie retournait en France (où elle maria sa fille Henriette au duc d'Orléans) avant d'y mourir en

---

<sup>104</sup> Voir BELMESSOUS, Saliha, « Être français en Nouvelle-France : identité française et identité coloniale au dix-septième et dix-huitième siècles » dans *French Historical Studies*, vol. 27, n°3, 2004, p.512 : « Pour être français, il fallait donc plus spécifiquement être catholique, ceci en dépit du contexte de tolérance religieuse alors en vigueur en France. La Nouvelle-France étant la version régénérée de l'ancienne, le cardinal de Richelieu exclut les protestants (et les étrangers) de la colonie en 1627 afin d'obtenir une unité religieuse permettant au peuple de communiquer avec son roi. ». L'auteure s'est appuyée sur la charte de fondation de la Compagnie des Cents-Associés, article XVII, p.404.

1669. Ces précisions factuelles sont importantes lorsque l'on regarde la deuxième partie de la lettre que nous venons de voir. Il semblerait que Pierron eût été en contact avec la reine Henriette elle-même! De laquelle il obtint des recommandations pour son projet missionnaire :

Quando tamen meum de nova anglia institutum ipsa probavit, in eo perficiendo missionis initium tentem, post annum per maiores, fecias, vel post alterum absolutis studiis, vestra Peternitati si videbitur, in Angliam concedam, rem totam cum Regina matre e regia francia [stripe – stirpe ] ori unda commissionis curam avide sit scriptura, cum praesim detectam ab Anglis Virginiam Elizabetha tum regnantis annales prodant opus esse, quod prima omnium per evangelium iam escolare et honori et religioni duceto<sup>105</sup>.

Ce serait donc durant son séjour en France que la reine Marie-Henriette rencontra des jésuites. D'ailleurs, la correspondance qu'elle entretint avec son fils Charles II évoque la rencontre d'un père de la Compagnie. Et ce, dès le mois de mai 1660. Voici un extrait de cette correspondance, éditée par Charles Baillon au XIX<sup>e</sup> siècle :

[...] j'ay receu deux lettres pour vous de deux personnes, que j'ay voulu accompagner de la mienne : l'une de nostre mère Chaillot, l'autre d'un bon père jésuite que vous avés veu à Colombes, dont vous verrés le nom dans la lettre. Il n'est point besoing de responce pour le bon père; vous n'avés qu'à me mander ce que vous voulés que je lui dise de vostre part. Si vous écriviés à un jésuite, j'ay peur que cela feroit trop de bruit<sup>106</sup>.

---

<sup>105</sup> « Lettre de Pierron au Général de la Compagnie de Jésus à Rome », le 20 mars 1663, Archives jésuites du Canada, Béchard C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.120.

<sup>106</sup> BAILLON, Charles, *Henriette-Marie de France Reine d'Angleterre. Étude historique suivie de ses lettres in édites*, Didier et Cie, Paris, 1877, p.576.

La lettre ne nous permet pas de connaître l'identité du jésuite en question, ni le sujet de sa requête auprès de la reine. Quoi qu'il en soit, l'affaire paraissait délicate pour les souverains qui devaient composer avec les éléments anti-papistes du royaume d'Angleterre. Si Pierron était impliqué de près ou de loin avec la monarchie anglicane, les risques étaient élevés pour l'image confessionnelle de Charles II, sur le point de restaurer la monarchie, autant que pour les jésuites, ordre papiste par excellence... Le vice Général Oliva conscient de ces enjeux de pouvoir fit réponse à Pierron : qu'il ne se mêle pas des affaires coloniales! Voici la réponse implacable du Général, datée du 7 mai 1663 :

[...] Si tu lis ma lettre qui t'est adressée en réponse pour cela, tu t'apercevras que j'ai reconnu, certes, avec le plus grand soin, le zèle dont tu témoignais à l'égard des missions à l'étranger, mais celui-ci était accompagné d'un désintérêt à obéir au devoir de partir, une fois les études accomplies, vers n'importe quel endroit où tes supérieurs voulaient t'envoyer. Je voudrais que tu renonces à toute pensée concernant l'entreprise d'une mission en Virginie ou en Nouvelle-Angleterre : il ne manque pas de missions laborieuses dans cette Assistance de France au sein desquelles ton activité et celle des autres religieux peuvent être utiles. Pour tout dire, tu dois beaucoup moins te garder de ces gens-là en ce qui concerne cette région, quelle que soit la façon dont tu traites ou aides à traiter avec la très sereine reine d'Angleterre<sup>107</sup>.

---

<sup>107</sup> « Général de la Compagnie de Jésus à Rome à Pierron », 7 mai 1663, Camp. 8, 369; Archives Jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.123.

Pierron œuvrait-il pour le compte d'un autre jésuite plus haut placé dans la hiérarchie? Difficile de croire que le jésuite Pierron ait été en contact avec des proches de la reine Henriette-Marie, qu'il ait pu y établir un réseau qui l'aurait mené jusqu'en Amérique. De plus, rappelons que la Société de Jésus fonctionnait comme une armée : hiérarchie et soumission aux ordres réglaient les relations de pouvoir. Peu importait que Pierron ne traitât avec la « très sereine reine d'Angleterre », il lui fallait avant tout se plier aux ordres, c'est ce qu'attendait le Général des jésuites. D'ailleurs la France ne manque-t-elle pas déjà de missionnaires? Ce serait donc la réponse standard qui fut donnée à Pierron si l'on interprète la réponse péremptoire du Général : « *vos Indes sont ici* »<sup>108</sup>.

Rien au demeurant n'explique les liens de Pierron avec la reine Marie-Henriette. Nous apprenons qu'il se mit à étudier l'anglais, ce qu'on voit ici : « *Quando tamen meum de novâ angliâ institutum ipsa probavit, in eo perficiendo cogitationes figam omnes, perdiscenda anglicana lingua accuratiùs insistam, et quo fundandae illis missioni initium tentem, post annum per maiores facias, vel post alterum absolutis studiis* »<sup>109</sup>.

L'étude de l'*Indipeta* du missionnaire Jean Pierron est pour le moins singulière. Premièrement, l'épître adressée au Général de la

---

<sup>108</sup> DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire*, p.62.

<sup>109</sup> « Lettre de Pierron au Général de la Compagnie de Jésus à Rome », le 20 mars 1663, Archives jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B, Voir annexes p.120.

Compagnie ressemble à bien d'autres par son ancrage dans le style supplique. On y retrouve d'abord l'idée de l'aspiration naturelle des peuples autochtones à la révélation ainsi que la nécessité du travail apostolique. En cela, Jean Pierron véhicule l'*épistémè* euro-centrée, et la définition post-tridentine de la vérité catholique. De plus, cette *Indipeta* témoigne aussi de la perception de la Nouvelle-France par les jésuites lorrains : territoire difficile, résistant à l'établissement de la foi et maigres perspectives de réussite. Mais l'étude de ce texte questionne également le niveau d'*agentivité* du missionnaire en pointant le paradoxe du *désir* qui se manifeste en lui d'une part, et ses contacts privilégiés avec la monarchie anglaise d'autre part. Car partir en mission n'était pas une mince affaire, le prétendant devait argumenter habilement de ses motivations et de celles décidées par Dieu et... autorisées par la hiérarchie jésuite. C'est Cordier qui avait enjoint Pierron à écrire au Général romain. Après tout, son rôle était de transmettre les informations nécessaires aux pères désireux de partir pour les missions étrangères. Peut-être même était-ce lui, Jean Cordier, ce « bon père jésuite » que la reine fit recommander à Charles II dans sa lettre du mois de mai 1660? Quoiqu'il en soit de la désapprobation du Général de la Compagnie, Pierron réussit à le convaincre de son projet d'être envoyé en mission en Amérique. C'est que la politique internationale de Louis XIV, avec laquelle les jésuites devaient

composer, nécessitait après 1665, comme nous allons le voir, des hommes de terrain, des passeurs en quelque sorte, de l'autre côté de l'Atlantique.

## **Chapitre 2 :**

### **Circulation et diplomatie**

### **d'un missionnaire lorrain en Iroquoise**

### **au XVII<sup>e</sup> siècle.**

Jean Pierron quitta probablement la province de Champagne en 1666. Nous perdons sa trace entre le 7 mai 1663, alors qu'il est étudiant à Pont-à-Mousson et le 1er avril 1667 date de son départ pour La Rochelle. Durant ces quatre années, il semble qu'il ait enseigné, selon Jacques Monet, en tant que régent à Verdun et Pont-à-Mousson<sup>110</sup>. L'allusion que fit Pierron à la ville de Metz dans une lettre du 12 août 1667<sup>111</sup>, confirme l'idée qu'il se soit aussi rendu au collège de cette ville en la qualité d'enseignant.

Les *Indipetae* étudiées dans le précédent chapitre ont montré comment Pierron semblait lié aux affaires coloniales. C'est qu'en effet, entre 1663 et 1667, la situation politique européenne s'était cristallisée en partie autour des intérêts économiques et commerciaux du Nouveau-

---

<sup>110</sup> MONET, Jacques, « Pierron, Jean », *Dictionnaire Biographique du Canada*, Université de Toronto et Presses de l'université Laval, Toronto-Québec, 1967, vol.1, p.560. « Jean Pierron se fit jésuite à Nancy le 21 novembre 1650 et, après des stages d'études et d'enseignement à Pont-à-Mousson, Verdun et Metz, il arriva à Québec le 27 juin 1667 ».

<sup>111</sup> « Jean Pierron de la Cie de Jésus, De la Motte sur le lac Champlain » 12 août 1667, Bibliothèque Nationale de France, Collection Fevret de Fontenette *Relations de voyages XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, fonds Moreau 842 LVII A, 35-38; Archives Jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B, Voir annexes p.124.



Monde. Les velléités territoriales en Amérique avaient poussé l'Angleterre à envahir la Nouvelle-Néerlande en 1664, avant que ne se déclare un an plus tard la seconde guerre anglo-hollandaise (1665-1667). Ce conflit avait mené Louis XIV à s'allier momentanément à l'Angleterre, jusqu'à la signature du traité de Bréda le 31 juillet 1667. La même année, la France s'engagea contre la monarchie espagnole dans la guerre dite de Dévolution. C'est durant les premiers mois du conflit que nous retrouvons la trace de Pierron, en tant que témoin des préparatifs de guerre, comme nous allons le voir.

Dans ce chapitre, nous allons nous pencher sur les relations politico-religieuses entre les missionnaires français et les nations iroquoises dans le contexte des accords de paix conclus à Québec à l'été 1667. Nous tenterons par-là de saisir les enjeux de pouvoir complexes entre les représentants des différentes parties : chefs Agniers et Onontagués, autorité coloniale française et missionnaires jésuites. Pour l'historien Daniel Richter (1992) l'arrivée de Pierron chez les Agniers est le résultat de leur difficile situation diplomatique, depuis qu'ils sont entrés en guerre contre les Mohicans<sup>112</sup>. L'impossibilité qu'avaient les Agniers de combattre sur deux fronts a, selon l'historien, poussé ces derniers à rechercher une alliance avec les Français et de profiter du pouvoir surnaturel qu'ils prêtaient aux missionnaires. Plus

---

<sup>112</sup> RICHTER, Daniel, *The Ordeal of the Longhouse: the peoples of the Iroquois League in the era of European colonization*, University of North Carolina Press, Williamsburg, 1992, p.109-115.

récemment Jon Parmenter<sup>113</sup>, écrivait que les Agniers en demandant des « robes noires » pour les instruire, auraient en fait misé sur le capital stratégique de la rétention des jésuites, afin de s'assurer une plus grande sécurité de déplacement vers Montréal et les limites nord de l'Iroquoisie pendant une période propice à la chasse et au commerce<sup>114</sup>.

Aussi, il semble que Pierron joua à partir de ce moment un rôle de première importance dans les affaires coloniales françaises : c'est en tout cas ce qu'indique le ton des lettres que rédigea le missionnaire depuis l'Iroquoisie. Le parcours de Pierron va nous amener ainsi à pénétrer une partie de l'espace atlantique au rythme du missionnaire, espace qui s'étend du littoral français jusqu'à l'extrémité ouest du lac Ontario. La documentation retrouvée aux Archives Jésuites du Canada permet selon nous de mieux saisir le rôle auquel aspiraient jouer les jésuites dans la politique coloniale française au XVII<sup>e</sup> siècle, surtout en ce qui concerne les affaires indiennes.

---

<sup>113</sup> PARMENTER, Jon, *The Edge of the Woods. Iroquoia, 1534-1701*, Michigan State University Press, East Lansing, 2010, p.127-135.

<sup>114</sup> « Immediately after the conclusion of peace with New France in July 1667, a significant number of Iroquois hunters « dispersed » into the St. Lawrence valley to hunt beaver, otter, elk, and moose... », PARMENTER, Jon, *The Edge of the Woods*, p.133.

**Figure 4. L'Amérique du Nord après le traité de Bréda (1667)<sup>115</sup>**



### Un jésuite en mission de renseignement ?

Quelle que fût la réponse du Général jésuite Paolo Oliva, il semble que les contacts de Pierron avec la cour anglaise lui permirent de mener à bien son projet de mission vers la Nouvelle-Angleterre après

<sup>115</sup> Cartes tirées de l'Atlas national © Ressources naturelles Canada. Reproduction autorisée par le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.  
Source : <http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/index.html> (Consultation le 02.11.2012).

un passage obligé en territoires laurentiens. Aucun document ne nous permet, au demeurant, d'éclairer cette mystérieuse affaire. Néanmoins, nous pouvons poser quelques hypothèses quant au rôle joué par le jésuite en Europe, grâce à une lettre envoyée sur le sol américain en septembre 1667 à Orange – alors rebaptisée Albany depuis 1664.

Il semblerait selon les dires de Pierron qu'il assista dès le mois de mai 1667 à l'arrivée de la flotte française au port de La Rochelle, contingent venu grossir l'armée du roi en campagne dans les Flandres espagnoles. Néanmoins, les informations livrées par Pierron dans sa lettre du 19 septembre 1667 sont ambiguës. Dans l'extrait qui suit, le jésuite dit être parti de La Rochelle le 10 avril, alors qu'il aurait été deux jours durant en compagnie de l'amiral de France François de Vendôme, duc de Beaufort, ce que montre :

Je partys le 10 d'avril de la Rochelle ou iay vu nostre flotte arriver. Là depuis 2 iours avec Monsieur de Beaufort que le Roy avait fait remené pendant que iestois a Paris, cest a dire 8 iours auparavant et contoit quatre vingt mille hommes dans son armée. ce qui arretoit pour lors ses armes etoit la paix qui traittoit avec nous et messieurs les Anglois. Je nen ay appris que la Conclusion en chemin non plus que l'irruption de cette armée dans la flandre, ou a ce quon dit le Roy apris 3 villes demblée<sup>116</sup>.

Depuis combien de temps Pierron était-il à Paris? Il est probable qu'il y régla les affaires de son voyage ou qu'il y rencontra des bienfaiteurs,

---

<sup>116</sup> « Pierron à Mr Haims », 19 septembre 1667, Archives Jésuites du Canada : Bécard C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.131.

voire le provincial de l'ordre dans la capitale. Or l'imprécision du texte rend difficile l'interprétation historique. On peut aussi comprendre dans cet extrait que c'est la flotte, arrivée à La Rochelle qui était « Là depuis 2 iours avec Monsieur de Beaufort ». Ce dernier est surtout connu pour son implication dans la Fronde quelques années auparavant, il était en outre un cousin illégitime de Louis XIV et aussi le commandant de la flotte contre les Ottomans en Méditerranée<sup>117</sup>.

Or, dans une autre lettre envoyée depuis le fort Sainte-Anne sur le lac Champlain, le jésuite mentionne qu'il est parti le 10 mai de La Rochelle, ce que nous voyons ici :

Je m'embarquay le 10 mai de cette année à la Rochelle et suis arrivé à Kébec le 27 juin suivant, navigation la plus heureuse, au dire de nos matelots qui courent les mers depuis plus de 20 ans<sup>118</sup>.

S'agit-il d'une faute d'inattention dans la lettre de septembre (il semble bien, d'après la lettre de Pierron aux jésuites, que mai soit la bonne date), ou, le missionnaire devance-t-il à dessein sa date de départ lorsqu'il s'adresse aux New Yorkais ? Si oui, quel avantage aurait eu le jésuite à falsifier la date de son départ? Le *Journal des jésuites*<sup>119</sup>

---

<sup>117</sup> RENÉE, Amédée, *Les princes militaires de la Maison de France : contenant les états de services et les biographies de près de 300 princes, l'histoire généalogique et héraldique des diverses branches de la dynastie capétienne depuis Robert-le-Fort jusqu'à la Révolution*, Amyot, Paris, 1848, p.164.

<sup>118</sup> « Jean Pierron de la Cie de Jésus, De la Motte sur le lac Champlain », 12 août 1667, Bibliothèque Nationale de France, fonds Moreau 842 (LVII A, 35-38), *Relations de voyages, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Collection Fevret de Fontenette; Voir annexes p.124.

<sup>119</sup> THWAITES, Reuben Gold, (Éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Burrows Bros, Cleveland, 1896-1901, 73 vol., RJ 50 : 210 (*Journal des Jésuites* 27 juin 1667).

atteste que Pierron s'est bel et bien embarqué début mai à bord du navire de pêche la *Nouvelle-France*, si l'on en croit l'estimation de la durée du voyage donnée par le jésuite<sup>120</sup>. On peut penser que Pierron essaie par là de se donner une crédibilité : en frayant avec des amiraux et détenant des informations privilégiées, le jésuite serait un interlocuteur intéressant à Albany.

Mais il se peut aussi que Pierron ait vu Beaufort à La Rochelle, qu'aurait donc-t-il fait en compagnie de l'amiral ? Il faut noter qu'à ce moment précis de l'histoire, le roi avait besoin de préserver la relative concorde qui régnait entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, alors qu'il se préparait à partir en guerre contre les Flandres espagnoles. Le ton de l'épître de Pierron tend à faire penser que l'amiral Beaufort auraient reçu l'ordre du roi de confier au jésuite une mission outre Atlantique, comme si le voyage de Pierron avait concordé avec l'agenda politique de Louis XIV ou qu'une mission diplomatique lui aurait été confiée via le cousin du roi. Après tout, même si Pierron n'était alors qu'un missionnaire inexpérimenté, s'embarquant pour la première fois vers la Nouvelle-France, ses compétences linguistiques et, éventuellement, les relations qu'il aurait pu nouer en Angleterre, le predisposaient à jouer un tel rôle.

---

<sup>120</sup> VIANNEY-CAMPEAU, Charles, *Navires venues en Nouvelle-France, Gens de mer et passagers des origines à 1699*, <http://naviresnouvellefrance.com>, (Consultation le 01.08 2012).

Aussi, nous savons d'après une lettre que Pierron a écrit à ses confrères, qu'il fut choisi pour accompagner le père Frémin en Iroquoisie alors qu'on l'avait mis, à Québec, à l'apprentissage de l'huron :

J'ay esté assez heureux pour estre choisy de notre Canada pour aller en leur pays avec le P. Frémin, ancien missionnaire, ce qui n'a pas manqué de causé une sainte jalousie dans le coeur de plusieurs braves qui n'attendent que l'occasion. J'ai esté 8 jours à kébec, appliqué à la langue huronne, mais cette heureuse nouvelle ma fait changé de ton pour apprendre celles des Iroquois anyeronons<sup>121</sup>.

Jean Pierron n'était donc pas destiné aux missions iroquoises, mais bien huronnes. S'il était vraiment muni d'instructions royales, le missionnaire n'avait pas intérêt à le faire savoir à autres pères jésuites, enclins à la jalousie, et ces instructions auraient de toute façon été secrètes. Mais le fait que Pierron écrive à ses confrères, dont certains l'auraient vu arriver, force est de croire que son affectation à l'Iroquoisie a bel et bien été décidée sur place, au Canada, sans instructions royales précises.

La « sainte jalousie » dont parle le jésuite semble également être un effet discursif de l'épopée missionnaire, souvent employé dans les *Relations*, comme nous l'avons vu en introduction. Une lecture au

---

<sup>121</sup> « Jean Pierron de la Cie de Jésus, De la Motte sur le lac Champlain », 12 août 1667, Bibliothèque Nationale de France, fonds Moreau 842 (LVII A, 35-38), *Relations de voyages, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Collection Fevret de Fontenette; Voir annexes p.124.

premier degré poserait la question de savoir si la réouverture des missions iroquoises suscitait plus d'engouement que les missions huronnes ou algonquines du nord, perçues comme moins « dangereuses » dans l'esprit des missionnaires mystiques. On pourrait même se demander si les missionnaires nouvellement arrivés, tel Pierron, n'étaient pas dirigés vers les nations qui avaient fréquenté depuis plus longtemps les missionnaires jésuites.

Cependant, dans le contexte de la paix franco-iroquoise de l'été 1667 que nous allons voir, le jésuite a été introduit auprès des autorités coloniales françaises. En effet, la lettre de Pierron montre comment il fut mis au courant de la correspondance échangée entre le Marquis de Tracy, alors lieutenant général de la Nouvelle-France, et le gouverneur de New York Richard Nicolls, relativement aux opérations du régiment Carignan-Salières qui venait d'attaquer les Iroquois alliés des Anglais et dont Tracy avait le commandement (campagnes de 1666-1667). C'est ainsi que l'annonce de la récente entente franco-anglaise conclue en Europe dans le cadre du conflit avec les Provinces-Unies fut mise à profit par Pierron : « Cette paix me seroit une belle occasion d'ecrire un mot de Civilité a Monsieur votre Gouverneur, si ce nestoit trop prendre de familiarité. Ses (*illisible*) lettres que Monsieur de Tracy me fait



l'honneur de me lire, et le bien qu'on m'en a dit, me fait croire que c'est un homme d'esprit et d'honneur »<sup>122</sup>.

Louis XIV, qui venait d'attaquer les alliés des Anglais pensait peut-être maintenir la paix franco-anglaise en Amérique, en se servant des jésuites alors présents en Iroquoisie, donc proches de New York ? C'est une hypothèse. Même s'il s'agissait pour la France d'assurer la couronne anglaise qu'il n'y aurait pas de campagnes militaires contre ses colonies, on peut aussi comprendre grâce à Marie de l'Incarnation que pendant ce temps-là, se propageaient au Canada les rumeurs d'une invasion française vers le sud<sup>123</sup>.

### **Relations diplomatiques avec la Nouvelle-Angleterre**

La réponse du gouverneur anglais alors en poste à Albany, Richard Nicolls, ne se fit pas attendre longtemps. Un mois plus tard, aux alentours du 20 octobre 1667 le colonel anglais accepta de rencontrer le jésuite aux environs de Schenectady (Schoneistate dans la lettre) aux alentours de l'actuelle ville américaine d'Albany. Quelles furent donc les motivations diplomatiques derrière cette rencontre ? Nous percevons dans la lettre de Pierron deux éléments importants de la politique coloniale française en Amérique.

---

<sup>122</sup> « Pierron à Mr Haims », 19 septembre 1667, Archives Jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.131.

<sup>123</sup> Comme l'écrit Marie de l'Incarnation : « Le dessein de ce Général, ainsi que nous l'avons appris, étoit principalement de sonder dans le Père [Pierron] les Intentions des François, parce qu'il craignoit qu'une armée Française ne l'allât attaquer, comme elle avoit fait les Hiroquois, ainsi que l'on en avoit fait courir le bruit », *Correspondance*, p.807 (Lettre à son fils, 1<sup>er</sup> septembre 1668).

D'une part, la question du déploiement des forces armées françaises dans la région sud du lac Champlain transparaît en filigrane dans la lettre de Pierron. En effet, la campagne militaire menée par le marquis de Tracy semble avoir largement préoccupé la colonie anglaise qui redoutait une invasion française, tel que le montre la teneur des lettres échangées entre les gouverneurs Courcelles et Nicolls en 1666 et 1667; lettres éditées au XIX<sup>e</sup> siècle par John Brodhead<sup>124</sup>. D'ailleurs Jean Talon n'avait-il pas fait part à Colbert, la même année de son projet d'envahir Albany et Manhate ?<sup>125</sup> Mais Pierron assurait des intentions purement évangélisatrices des pères jésuites en pays iroquois, tel que nous le voyons dans le suivant extrait : « La joye que iavois de notre proximité et vous presenter nos tres humbles services nous sommes venus trois de notre Compagnie. La paix conclue et arretee, Comme nous avons desirée entre nous et les Iroquois, pour les Instruire de nos mysteres, et rien de plus »<sup>126</sup>.

D'autre part, l'échange d'informations relatives aux campagnes militaires en Europe apparaît au cœur de la rencontre entre le jésuite

---

<sup>124</sup> BRODHEAD, John Romeyn, *Documents relative to the Colonial History of the State of New-York; procured in Holland, England and France*, Parsons and Company, Albany, 1853, p.127-135, (D'après les archives de l'État de New York, Albany, New York Papers, série 1, fol. 68).

<sup>125</sup> Dans une lettre envoyée à Colbert datée du 25 août 1667, l'intendant Talon faisait part de ce projet : « J'ai eu l'honneur de vous écrire de Manhate et d'Orange et de vous proposer ou la conquête, ou l'acquisition de ces deux postes, si vous trouvez bon de les donner au roi... », et dont Marie de l'Incarnation se faisait également l'écho : « Si la Nouvelle-Hollande, aujourd'hui occupée par les Anglais, appartenait au roi de France, on serait maître de tous ces peuples et on y ferait une colonie Française admirable », dans DESROSIERS, Léo-Paul, *Iroquoisie. 1666-1683*, vol.3, Septentrion, Sillery, 1999, p.43.

<sup>126</sup> « Pierron à Mr Haims », 19 septembre 1667, Archives Jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B Voir annexes p.131.

Pierron et le gouverneur anglais. C'est ce que nous montre la réponse de Nicolls au jésuite :

Wee have lately receiv'd newers from Bilboe Fyall and other places that the peace is concluded between the Crownes of England an france, although, I have no yet expresse letters from his Majesty of England to that purpose an wee doe confidently beleeve those warrs are ended as also that the french army hath taken severall Townes in Flanders which news I perceive you have also met withall<sup>127</sup>.

L'Acte du Massachusetts de 1643 qui interdisait la présence des jésuites en Nouvelle-Angleterre<sup>128</sup>, obligea Nicolls à assurer par lettre de passeport la venue de Pierron dans la colonie<sup>129</sup>. C'était là une pratique courante dont avait déjà bénéficié des années plus tôt le père Druillettes pour se rendre à Boston<sup>130</sup>.

### **Contacts hollandais**

Pierron écrivit le 19 septembre deux lettres à destination d'« Orange ». Les deux lettres furent envoyées dans un même paquet

---

<sup>127</sup> « Letter of Colonel Nicolls to Reverend father Pierron, missionary to the Mohawks » dans BRODHEAD, John Romeyn, *Documents relative to the Colonial History of the State of New-York*, p.162-163; Voir annexes p.133.

<sup>128</sup> « Tout jésuite mettant le pied sur le territoire, serait expulsé, et pendu s'il y revenait, sauf pour les jésuites, ambassadeurs de leur gouvernement, exempts de la pendaison » dans PARKMAN, Francis, *Les jésuites dans l'Amérique du Nord au XVII<sup>e</sup> siècle*, trad. CLERMONT TONNERRE, Gaspard-Didier, Paris, 1882, p.254.

<sup>129</sup> « Letter of Colonel Nicolls to Reverend father Pierron, missionary to the Mohawks » dans BRODHEAD, John Romeyn, *Documents relative to the Colonial History of the State of New-York*, p.162-163 : « Therefore this present letter is expressly sent in Place of a Passeport to give you full assurance of your freedom to come to Schoneistade and to returne at your Liberty and if you please to bring one more in your Compagny upon the same termes I shall endeavour to answer your your desires »; Voir annexes p.133.

<sup>130</sup> Voir PARKMAN, Francis, *Les jésuites dans l'Amérique du Nord au XVII<sup>e</sup> siècle*, p.251-255.

destiné à Mme Corlart, alors récemment veuve d'Arendt van Corlart, mort noyé dans le lac Champlain. Pierron qui détenait des informations concernant le naufrage d'Arendt, écrivit ses condoléances à sa femme Antonia : « Comme nous avons toujours pris grand-part aux biens et à la prospérité de votre maison. Ses maux aussi ne peuvent qu'ils ne nous touchent puissamment. Notre voyage de Kebec jusqu'ici auroit été le plus heureux du monde s'il n'avoit été troublé par la nouvelle fâcheuse que nous avons appris en chemin de la mort de Monsieur votre mary »<sup>131</sup>.

En effet, Antonia Slaaghboom, s'était mariée en secondes noces avec Arendt Van Corlart, alors au service du fondateur de la compagnie flamande des Indes Occidentales, Killian Van Renesselaer (1590-1643), dont il était le neveu. Arendt arriva dans la colonie en 1630 et mourut durant l'été 1667 lors d'un voyage à destination de Québec<sup>132</sup>. Il avait œuvré au développement du commerce avec les Agniers.

Quoi qu'il en soit, Pierron écrivait à la veuve Corlart dans l'espoir d'obtenir les vivres nécessaires à l'hivernage des jésuites. En effet, la lettre se conclut par la liste de provisions suivante : « [...] ny atil pas

---

<sup>131</sup> « Pierron à Mme Corlart », Archives jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.129.

<sup>132</sup> « Pierron à Mme Corlart », Archives Jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B, voici les circonstances du naufrage rapportées par Pierron : « Je me suis souvenir de cet homme de qui nous avons appris que son bon maitre avoit esté noyé. C'est Sebastien, Iay voulu vous en avertir afin que vous nen fussiez point en peine peut estre sera til deia retourné. Nous trouvé dans le Lac Champellain le Canot de Mons. Corlart estoit, tout brisé, comme vous pouvez croire, cet obiet renouvelle encor notre douleur, en verité ie me suis estonné quil se soit mis sur le Lac dans un si mechant vaisseau. Sebastien vous escrit comme tout s'est passé, car ie ne scais rien que de lui », Voir annexes p.129.

moyen que vous menvoyez par cet Iroquois environ 90 livres de Lard fort gras, 3 ou 4 pots de bonnes eau de vie et un pot de vin despagne ou 3 ou 4 pots dautre bon vin celui La manquant »<sup>133</sup>. L'eau-de-vie tant décriée par les jésuites pour l'usage qu'en faisaient les Amérindiens servait aussi à leur consommation personnelle. Ainsi la mention des « 3 ou 4 pots de bonnes eau de vie » dans les vivres demandés par Pierron indique que les jésuites participaient activement au commerce de l'alcool intercolonial.

Or, les pères Frémin, Bruyas et Pierron, qui étaient tous trois instigateurs de la lettre si l'on considère la quantité de vivres demandée, possédaient un atout d'importance pour faire valoir leur requête. Ils en avaient la capacité grâce au titre de Père Procureur de garantir leurs débiteurs de la caution de la Compagnie pour le paiement vivres nécessaires. Cette assurance leur permettait de constituer un crédit dans un réseau de clientèle et donc de régler les affaires temporelles, comme le rappelle Gabriel Martinez-Serna<sup>134</sup>. C'était précisément ce que proposa Pierron à Jacob d'Hinse : « [...] peut être seray ie Constraint vous meme de vous importuner et de vous prier de nous servir ici de Pere Procureur et de tout. ne voilà pas bien commencé pour la 1ere fois que ie me donne l'honneur de vous saluer. [...] Comme ie ne scais pas

---

<sup>133</sup> « Pierron à Mme Corlart », Archives Jésuites du Canada : Béchard C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.129.

<sup>134</sup> MARTINEZ-SERNA, Gabriel, « Procurators and the Making of the Jesuit Atlantic Network » dans BAILYN, Bernard, DENAULT, Patricia, *Soundings in Atlantic History. Latent Structures and Intellectual Currents, 1500-1830*, Harvard University Press, Cambridge, 2009, p.181.

le cours de votre monnayes a la 1ère occasion ie vous payerai tout en argent ou en porcelaine »<sup>135</sup>.

Cependant, Antonia Slaaghboom n'étant pas francophone, Pierron avait besoin d'un interlocuteur adéquat. C'est ainsi que la première lettre fut suivie d'une seconde destinée à Mr Haims, « chirurgien à Orange » que le jésuite traita même de « compatriote ». Il s'agit en fait du chirurgien Jacob de Hinse (ou d'Hinse parfois même d'Hainse), un des hommes influents de Fort Orange, capable d'assurer 60 florins de rétribution annuelle à sa domestique Marrantge Jochems en 1657<sup>136</sup>. Jacob de Hinse était par ailleurs connu du gouverneur Courcelles, lequel avait remercié le chirurgien d'avoir soigné sept soldats français laissés à Albany lors des opérations contre les Agniers de 1666<sup>137</sup>. Nous pouvons donc raisonnablement penser qu'Hinse avait été recommandé aux jésuites par le gouverneur Courcelles ou l'intendant Talon, qui traitaient avec le chirurgien francophone des affaires coloniales.

---

<sup>135</sup> Lettre de « Jean Pierron à Mr Haims », Archives Jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.131.

<sup>136</sup> Voir JACOBS, Jaap, *New Netherland, A Dutch Colony in Seventeenth-Century America*, Brill, Boston, 2005, p.88. Hinse œuvrait aussi à Manatte en 1665, comme en atteste la correspondance retrouvée dans les archives coloniales britanniques : « letter of M. Madey to M. D'Hinse » dans BRODHEAD, John Romeyn, *Documents relatives to the colonial history of the State of New York*, p.128.

<sup>137</sup> « Lettre de Courcelles à Jacob d'Hinse à Albany » 12 juillet 1666 dans BRODHEAD, John Romeyn, *Documents relatives to the colonial history of the State of New York*, p.127.

### **L'*Hotinnonchiendi*, confédération des Iroquois.**

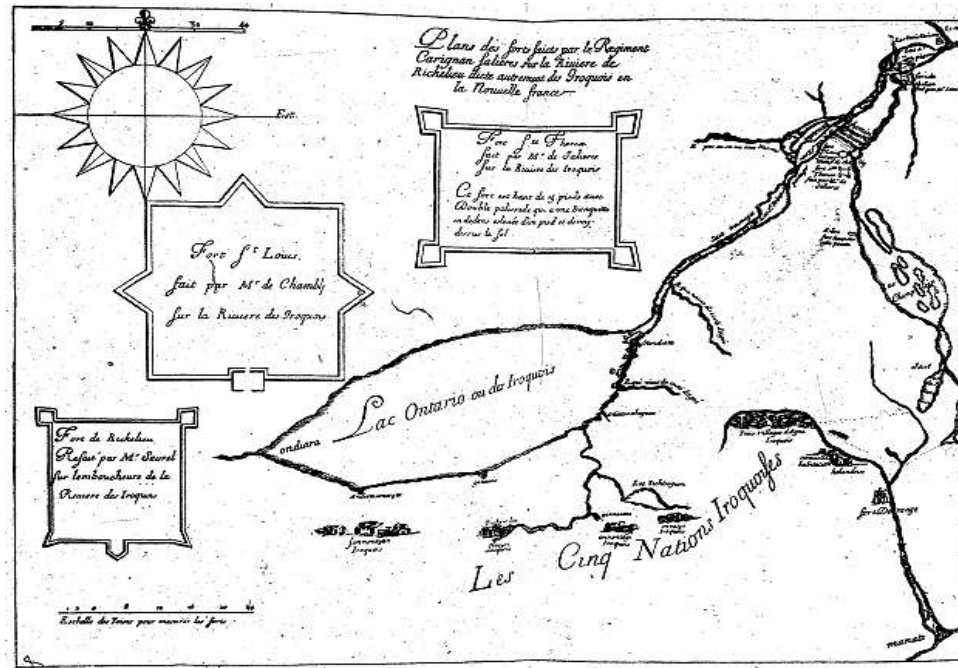
Nous allons maintenant nous pencher sur le contexte plus global de la Confédération iroquoise dans lequel le missionnaire Pierron s'est inscrit.

Dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Iroquoisie était le territoire sous l'autorité de l'*Hotinnonchiendi*, c'est à dire de la « Cabane achevée »<sup>138</sup>, que formaient les Agniers (*Mohawks*), Oneiouts (*Oneidas*), Onontagués (*Onondagas*), Goyoguins (*Cayugas*) et Tsonnontouans (*Sénécas*). Ensemble, ces nations amérindiennes composaient pour les Européens la Confédération des Cinq Nations iroquoises, telle que nous le présente une carte jésuite du XVII<sup>e</sup> siècle :

---

<sup>138</sup> DELÂGE, Denys, *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est. 1600-1664*, Boréal, Montréal, 1991, p.230.

**Figure. 5** Carte jésuite de l'Iroquoisie (1665)<sup>139</sup>



THE IROQUOIS COUNTRY, AND PLANS OF FORTS ON RIVER RICHELIEU.  
[From the Relation of 1664-65.]

Au sein de la cabane achevée, les relations de pouvoir étaient complexes. Les Tsonnontuans, nation la plus proche du lac Ontario, comptaient la plus importante population de l'alliance, soit environ un millier de guerriers en 1661<sup>140</sup>. Tsonnontuans et Onontagués, eux, comptaient respectivement huit et neuf clans au sein de leur nation, favorisant d'autant plus leur capacité maritale exogamique

<sup>139</sup> « Plan des forts faits par le Régiment Carignan Salieres sur la Rivière de Richelieu dicte autrement des Iroquois en la Nouvelle France » RJ 49 : 268.

<sup>140</sup> RJ 45 : 206.



comparativement à leur voisin Agniers et Onneiouts composés essentiellement des trois clans de la Tortue, du Loup et de l'Ours<sup>141</sup>.

Du côté de l'accès aux marchandises de traite, notamment des armes, la position frontalière des Agniers à la rivière Hudson et donc d'Orange leur conférait un avantage commercial sur les nations voisines<sup>142</sup>. Cette position stratégique tendit selon Delâge à l'instauration d'une hégémonie commerciale et politique — quoique contestée — des Agniers sur le reste de la Confédération<sup>143</sup>. Mais chacune des nations jouissait d'une représentation égale au conseil confédéral de l'*Hotinnonchiendi*<sup>144</sup>, bien qu'à d'autres occasions cérémonielles des distinctions inter-tribales aient pu être observées, comme ce fut le cas lors du conseil de la cérémonie des morts de Gandaouagué auquel participa Pierron, comme nous le verrons, en 1670<sup>145</sup>. Il faut noter que les Tsonnontuans ont cherché dès 1657 une entente politique et commerciale avec la colonie française, comme le rapporte la relation de Paul Ragueneau<sup>146</sup>. Denis Delâge explique comment les Tsonnontuans cherchaient par ce moyen à se libérer, grâce à la route du lac Ontario, de la domination des Agniers toujours hostiles

---

<sup>141</sup> Jon Parmenter rappelle que les Iroquois ne contractent pas d'unions entre individus du même clans : *The Edge of the Woods*, p. xi-xiii.

<sup>142</sup> RJ 49 : 150 (Jérôme Lallemand 1664).

<sup>143</sup> DELÂGE, Denys, *Le Pays renversé*, p.230.

<sup>144</sup> DELÂGE, Denys, *Le Pays renversé*, p.229.

<sup>145</sup> RJ 53 : 212-216 (Jean Pierron 1670).

<sup>146</sup> RJ 43 : 98 (Paul Ragueneau 1657)

aux Français, et comment ils avaient conclu un accord commercial avec les Hollandais en 1660<sup>147</sup>.

Au printemps 1667, les relations complexes qu'entretenaient les Français avec les Cinq Nations iroquoises, amenaient Agniers, Onneiouts et Français à rechercher une issue diplomatique au conflit militaire et à l'accès aux ressources<sup>148</sup>. Tsonnontuans, Goyoguis et Onontagués avaient pour leur part, signé une alliance séparée avec les Français avant l'expédition du régiment Carignan-Salières<sup>149</sup>. Jon Parmenter voit dans cette intention de paix la perspective des chasseurs agniers de circuler librement vers les limites nord de l'Iroquoisie, alors que Daniel Richter y voit aussi la nécessité pour les Agniers de repositionner leurs forces militaires dans le conflit avec les Mohicans alliés des Français<sup>150</sup> — voire d'obtenir de ces derniers une alliance militaire<sup>151</sup>.

---

<sup>147</sup> DELÂGE, Denys, *Le Pays renversé*, p.230;241.

<sup>148</sup> « Immediately after the conclusion of peace with New France in July 1667, a significant number of Iroquois hunters "dispersed" into the St. Lawrence valley to hunt beaver, otter, elk and moose. While hunting opportunities represented a primary factor motivating the post-1667 Iroquois movements into these lands (of which they considered themselves the "original owners"), contemporary evidence indicates that the region could support the entire seasonal subsistence cycle » dans PARMENTER, Jon, *The Edge of the Woods*, p.133.

<sup>149</sup> Pour les Tsonnontuans voir RJ 49 : 140 (Jérôme Lallemant 1664); pour les Onontagués RJ 47 : 217 (Jérôme Lallemant 1662)

<sup>150</sup> RICHTER, Daniel, *The Ordeal of the Longhouse: The Peoples of the Iroquois League in the Era of European Colonization*, University of North Carolina Press, Williamsburg, 1992, p.109-115.

<sup>151</sup> BRANDÃO, José António, *Your fyre Shall Burn No More: Iroquois Policy Toward New France and its Native Allies to 1701*, University of Nebraska Press, Lincoln, 1997, p.130-131.

## Français et Iroquois

À l'été 1667 (période de l'arrivée de Pierron en Iroquoisie), Agniers, Onneiouts et Français avaient donc trouvé une issue diplomatique à la question de la circulation entre la vallée laurentienne et la vallée de l'Hudson.

Mais du côté des Français, lorsque les négociations avec les Iroquois arrivèrent à leur terme en juillet 1667, Jean Talon avait reçu de la métropole les consignes d'une seconde campagne militaire contre le pays des Agniers<sup>152</sup>. Cependant, quelques mois plus tôt, le 20 avril 1667, le chef agnier appelé le Bâtard flamand était venu à Québec avec deux autres Iroquois onneiouts porter ses intentions de paix aux autorités françaises. Depuis les débuts des pourparlers, les Français retenaient en otage des familles iroquoises<sup>153</sup>. Il semble que les accords de paix ne se seraient pas conclus sans la réciprocité de cette pratique. Le sens des événements du mois de juillet 1667 que donne Jon Parmenter, est que la venue des jésuites en Iroquoisie relevait du procédé de « l'échange d'otages ». Les pères jésuites ainsi cloisonnés

---

<sup>152</sup> Colbert écrivant à Jean Talon au printemps 1667 : « Mais comme l'effet des armes du Roi contre eux quoique considérable n'est pas suffisant pour assurer la Colonie contre leurs invasions [les Iroquois], (...) Sa Majesté s'attend que vous engagerez et par vos conseils, et par tous les moyens que vous aurez en main, M. de Courcelles à faire une nouvelle entreprise sur eux pendant l'été prochain, soit pour les détruire entièrement s'il est possible, soit au moins pour augmenter la terreur qu'ils ont des forces de Sa Majesté et les mettre moins en état de troubler le pays quelques envie qu'ils en puissent avoir », dans DESROSIERS, Léo-Paul, *Iroquoisie*, p.41.

<sup>153</sup> Le 27 avril 1667 le Conseil souverain avait décidé de garder ses otages et résolu l'envoi de missionnaires dans le pays agnier, voir THWAITES, Reuben Gold, (Éd.), *Jesuit Relations and Allied Documents*, RJ 51 : 208 (*Journal des Jésuites* 1667).

dans un nombre limité de villages agniers et onneiouts auraient servi de caution à la liberté de mouvement des chasseurs de ces deux tribus, comme le souligne le *Journal* des jésuites<sup>154</sup> :

**Le 8.** les Agniers avec les onneiouts ariuent font leurs presents entr'autres les premiers demandent deux robes noires et les onneiouts vne.

**Le 10.** On leur fait reponse, et on leur acorde ce qu'ils demandent ils laissent des familles en otage<sup>155</sup>.

La demande des Agniers de recevoir deux jésuites à Tionnontogen dut obliger les supérieurs de l'ordre à choisir un second père pour le voyage. C'est ce qui pourrait expliquer le choix du père Dablon en faveur du jeune Pierron. Ce dernier semble avoir convaincu les autorités jésuites et le gouvernement français de l'envoyer en Iroquoisie, grâce à ses compétences linguistiques et ses possibles voyages européens – ce qu'il n'a pas mentionné dans sa lettre afin de ne pas paraître trop ambitieux.

En tout cas, peu de temps après il fut introduit auprès des Agniers. Une cérémonie d'échange de présents entérinait l'accord de paix, ce que montre :

---

<sup>154</sup> « The second wave of Jesuit "Envoys" admitted to a number of Iroquois towns served as French hostages facilitating Iroquois freedom of movement » dans PARMENTER, Jon, *The Edge of the Woods*, p.128.

<sup>155</sup> RJ 51: 210 (*Journal des jésuites* 1667).

[...] Mr l'intendant Talon les vint trouver devant que de partir et me tenant par le main, leur dit : voicy mon oncle, je desire que vous le traitiez comme moy et encore mieux. Harangue qui fut suivit de présents qu'il leur fit à ma considération dont je luy suis très obligé. Un d'eux ayant tué un castor, le capitaine alla le prendre hautement et le vint mettre à nos pieds (...) La plus considérable de leur prière a esté de demander des robbes noires pour les instruire, et pour cela ils présentèrent à nos messieurs un collier de porcelaine tout parsemé de croix<sup>156</sup>.

On ne sait rien de ce que les Français apportèrent : peut-être Jean Talon a-t-il essayé de fixer la valeur diplomatique que représentait le jeune missionnaire lorsqu'il présenta Pierron comme son propre « Onnontio » aux diplomates agniers? En tout cas, ceux-ci scellèrent l'échange d'otages par un wampum crucifère et une peau de castor.

### **Péril de la paix en la cérémonie de morts**

Lorsque Pierron rejoignit son territoire de mission au pays des Agniers dans le village de Tionnontogen, il fut invité à participer en tant qu'observateur à la cérémonie des morts, qui se tenait à Gandaouagué au confluent des rivières *Hudson* et de la *rivière des Agniers*, non loin de fort Orange et du pays Mohican. Mais l'arrivée des jésuites dans ce territoire jusque-là hostile aux Français se fit-elle sans résistance? Comment Pierron déploya-t-il sa pastorale dans la communauté iroquoise ? Nous nous concentrerons ici sur les relations entretenues

---

<sup>156</sup> « Jean Pierron de la Cie de Jésus, De la Motte sur le lac Champlain », 12 août 1667, Bibliothèque Nationale de France, fonds Moreau 842 (LVII A, 35-38), *Relations de voyages, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Collection Fevret de Fontenette; Voir annexes p.124.

entre le jésuite et les anciens du village, que Pierron croyait être les véritables détenteurs de l'autorité morale sur le groupe iroquois. À ce titre, une dispute publique concernant le culte des divinités iroquoises devint le premier élément de friction entre Pierron et les Agniers. Voici le récit de cette altercation que rapporta le jésuite dans sa relation de 1669-1670 :

En attendant que l'Onnontagué parlaft, nos Agniés s'entretenoient de leurs fables, & de leurs fuperftitions. Je me joignis à eux & meslant adroitement à leurs menfonges, quelques difcours de vérité; ie leur fis voir clairement combien leurs fuperftitions estoient ridicules. Vn Capitaine de mes amis ayant de la peine à fouffrir cette efpece d'infulte, me voulut impofer filence : mais ie crûs qu'en matiere de Religion, & dans une conioncture de cette importance ie ne devois pas fouffrir que qui ce fut me fermaft la bouche : & d'ailleurs comme ie n'ignorois pas l'autorité que j'avois parmy ce peuple, ie dis a ce Capitaine avec affez de fermeté; Sçais-tu bien que tu me fais un affront le plus fenfible que ie puiffè recevoir iamais? Mais qui es-tu, pour commander de me taire? & fuis-je venu icy pour t'obeïr? fi ie t'avois traité de la forte à Quebec, n'aurois-tu pas fuiet de t'en plaindre? Mais en quoy ay-ie mal parlé pour me fermer ainfi la bouche? & fi ie dis la vérité, pourquoy ne veux-tu pas qu'on l'écoute?

Ce Capitaine fut fort surpris de ce que ie témoignois estre choqué d'une parolle, dont il se feroit affez ordinairement, mefme à l'égard de ces fes amis : & il ne me répondit autre chose, finon que c'estoit leur couftume en ces occafions de s'entretenir de leurs fables. Je repris encore cette parolle, & Luy dis avec toute la force qui me fut infpirée, c'est votre couftume de vous enyuvrer : de bone foy, cette couftume est-elle bonne? & la dois-ie approuuer? C'est vostre couftume de dérober; dois-ie dire que vous faites bien? C'est votre couftume de vous abandonner à toute fortes de debauches, de violer toutes les loix de la raifon, & de viure comme des beftes; Penfez-vous qu'il n'est pas de mon devoir de vous reprendre de

tous ces vices, & de tâcher de vous en donner l'horreur? & cependant vous m'impofez filence, lorfque ie veux vous en parler. Cela eft-il raifonnable? fi ces coutumes eftoient faintes & honneftes; on auroit du refpect pour elles, & ie ferois tout l'imaginable pour vous obliger de les retenir. Mais de vous voir paffer toute vofre vie dans des crimes fi execrable, c'eft à quoy ie ne puis me refoudre.

Le mefme Capitaine me donna encore vne autre occafion de luy parler un peu fortement, en me difant affez brufquement, que i'euffe à me retirer de leur compagnie; parce qu'ils alloient chanter felon leur couftume. Il eft vrai que ie n'entendois rien à leur chant, & que ie ne voulois pas mefme y contribuer : mais neantmoins comme ie n'eftois pas homme à troubler leur mufique, ie crûs qu'il avoit tort de me faire ainfi retirer : & comme d'ailleurs il ne faut rien pardonner à ces fortes de gens, lors qu'ils font des fautes, qu'ils doivent eux-mefmes iuger eftre telle, ie leur dis que ie ne troublerois pas la feffe en demeurant paifible au lieu où i'eftois; qu'au refte il n'eftoit pas de la bien-feance que ie quitaffe le cercle des hommes, pour me mettre en celuy des femmes, ou parmy d'autres perfonnes que ie ne connoiffois pas. Cependant comme ie vis qu'on me preffoit fort de sortir, ie le fis, de crainte de les choquer, & me retiray au cartier des Onnontagué, au Capitaine defquels ie témoignay mon mécontentement, qu'il iugea eftre tres-raifonnables<sup>157</sup>.

Voilà un passage intéressant, montrant les relations qu'entretenaient les jésuites avec leurs hôtes dans la mission des Martyrs. Nous ne savons pas qui était le capitaine agnier en question, sinon qu'il s'agissait d'un des hommes les plus puissants de sa nation; s'agirait-il du chef Bâtard Flamand<sup>158</sup> ou de Canaqueese<sup>159</sup>? Le second

---

<sup>157</sup> RJ 53 : 212-216 (Jean Pierron 1670).

<sup>158</sup> RJ 53 : 220 (Jean Pierron 1670). « Ce capitaine qui avoit une fort grande autorité parmy les Sauvages, & qui eftoit capable de ménager adroitement une grande affaire (...) Car un vieillard âgé comme luy de foixante cinq ans, n'avoit qu'à commander à fes neveux d'aller trouver les Anciens de sa part, fans fe donner luy-meme cette peine ».

Capitaine est mieux connu : il s'agit du célèbre Garakontié, chef onontagué converti, leader du parti pro-français. Garakontié était réputé pour ses activités diplomatiques et son entregent dans la région durant cette période<sup>160</sup>. Sa présence au conseil des anciens souligne l'importance de la réunion dans le cadre géopolitique de l'époque. Réceptif à la foi catholique, Garakontié avait à l'automne 1661 longuement négocié – et payé à prix fort — le retour à Montréal d'une dizaine de Français captifs des Agniers<sup>161</sup>. Peut-être cela avait-il ranimé les rancœurs dans la communauté des Agniers et dégradé les relations entre Tionnontogen et Onnontogué.

Dans ce contexte, l'incident provoqué par le jésuite était révélateur des dissensions qui régnaient dans les Cinq Nations à propos de la question française. Garakontié avait quant à lui annoncé son intention de recevoir le baptême, mais tous n'étaient pas convaincus. Et ce jour-là, le problème de la religion de l'Autre ouvrait une crise politique. Pierron fut obligé par les chefs iroquois de quitter sa place d'invité au

---

<sup>159</sup> PARMENTER, Jon, *The Edge of the Woods*, p.130.

<sup>160</sup> Daniel (bapt.) Garakontié (? - 1677). La notice rédigée par Bruce Trigger dans le *DBC*, évoque un personnage habile pour la négociation politique et la « *Realpolitik* ». Voir : TRIGGER, Bruce, « Garakontié », *Dictionnaire Biographique du Canada*, à l'adresse : [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id\\_nbr=294](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=294) (Consultation le 10.09.2012). En 1677 le père Jean de Lamberville dresse l'apologie posthume de Garakontié en ces termes : « L'innocence dans laquelle il a vescu depuis son baptesme est telle qu'a penne trouuoit on dans sa Conscience les pechés qui sont ordinaires aux gens de bien. Il est vray qu'estant chés les holandois il y a 5 ou 6 semaines il fut pris de quelque Coup de boisson de vin qu'on luy donna, et qu'il but ne pensant pas que le vin eut la force d'enyvrer, mais seulement l'eau de vie. Mais il fut si affligé de s'estre ainssi laissé surprendre qu'a son arrivée en son village il en fit une Confession publique et me dit qu'il auoit fait un grand peché (...) ». Voir RJ 61 : 30 (Claude Dablon 1677-1678).

<sup>161</sup> RJ 47 : 72; 94-96 (Simon Le Moine 1661).



conseil au moment rituel des chants; il avait montré bien haut son mécontentement. Le jésuite avait ensuite pris à témoin, certains Onontagués pro-français de la « mauvaise foi » des Agniers. Même si certains de ces Onontagués étaient plus disposés envers les Français, cet épisode nous montre comment les missionnaires étaient au fait des dissensions politiques au sein de la Cabane achevée, et comment ils s'en servaient pour arriver à leurs fins.

Mais la crainte de briser la paix conclue avec les Français semble avoir décidé les anciens à faire pression sur le chef agnier pour qu'il renoue le dialogue avec Pierron, d'ailleurs lié à Jean Talon comme à un « oncle »<sup>162</sup>. C'est ce que montre la suite de la relation :

Mon frère, me dit-il, ie ne veux pas croire, bien que tout le monde l'affeure, que tu aye l'esprit irrité & le cœur plein d'amertume à mon égard, puifque tu ne peux ignorer l'amour que i'ay pour toi, & l'estime que i'ay toufiours faite de ton merite. [...] On dit que tu vas à Québec, & et que tu ne veux plus venir demeurer avec nous. Quoy qu'il en foit, ie te conjure de ne nous point attirer de mauvaifes affaires aupres d'Onnontio, car ce feroit une confuffion pour toy-mefme, fi tant de vieillards & de ieunes gens qui t'aiment & t'honnorent fi fort, venoient à efre mal traitez à ton occafion<sup>163</sup>.

---

<sup>162</sup> Voir « Jean Pierron de la Cie de Jésus, De la Motte sur le lac Champlain », Bibliothèque Nationale de France, fond Moreau 842 (LVII A, 35-38); voir annexes p.124 : « Ce n'est pas seulement à mon égard ce que je dis, car Mr l'intendant Talon les vint trouver devant que de partir et me tenant par le main, leur dit : voicy mon oncle, je desire que vous le traitiez comme moy et encore mieux. Harangue qui fut suivit de présents qu'il leur fit à ma considération dont je luy suis très obligé ».

<sup>163</sup> RJ 53 : 218 (Jean Pierron 1670).

De son côté, Pierron ne pouvait espérer conserver sa place d'invité au conseil sans se plier aux lois iroquoises et au protocole cérémoniel. Sa stratégie, d'une attaque verbale quant à la question du culte, n'avait pas fonctionné, elle avait même été perçue comme une agression sévère par les Amérindiens. La dispute qu'avait ainsi provoquée le jésuite n'eut pour effet que de l'obliger à coopérer avec les anciens. Pierron serait donc tenu d'offrir des billes de porcelaine pour renouer le respect avec les chefs, ce que montre le discours du capitaine en question : « [...] si tu veux me confier le foin de cette grande affaire, ie t'en promet un fucez favorable. Voicy la maniere dont il faut que tu t'y conduife. Premièrement, tu nous affemblers tous, & en fuite nous ayant offert trois braffes de Pourcelaine pour nos trois familles, fur chacun de ces prefens tu nous diras ce que tu as dans l'ame. Apres quoy laiffemoy faire; ie me charge de tout le refte : & i'efpere que tout ira bien »<sup>164</sup>.

« L'affaire » dont parle le chef était d'importance dans la relation de pouvoir interne de la Confédération. En effet, on peut comprendre que les Agniers cherchaient à maintenir leur domination stratégique sur les Onontagués qui s'étaient eux rapprochés des Français. Le chef agnier voulait-il signifier à Garakontié, l'indépendance voire la suprématie de sa nation vis-à-vis des Français en matière de politique

---

<sup>164</sup> RJ 53 : 220 (Jean Pierron 1670).

extérieure et de diplomatie? C'est ce que nous pouvons percevoir dans la réponse du capitaine agnier qui s'en prenait directement à Garakontié :

[...] Apres quoy l'Iroquois qui estoit le plus confiderable & le plus habile de tout le païs, s'estant levé pour parler, s'adreffa en ces termes au brave Garakontié, qui venoit de leur parler. [...] Mon frere, luy dit-il, tu nous dis dernièrement des merveilles, & tu vis quel applaudiffement nous donnasme à ton difcours. Aujourd'huy ie fuis obligé de te dire que nous ne t'écoutons plus; & que ce ne sont point tes paroles qui nous ont touché. Voicy un François (dit-il en me montrant) qui a changé luy feul nostre cœur & nostre ame; de forte que fes pensées & fes defirs font maintenant les nostres<sup>165</sup>.

Le récit ne donne pas la réponse de Garakontié. Nous voyons désormais le double discours politique du chef agnier. En discréditant l'interlocuteur privilégié des Français devant le missionnaire, le chef agnier établissait son pouvoir sur les affaires de politique extérieure de son pays et espérait signifier aux jésuites que Garakontié n'était plus le seul sur qui l'Onnontio pouvait compter.

L'altercation provoquée par Pierron et la façon dont il fut exclu du conseil au moment des chants et danses rituelles témoigne de la fragilité de sa position chez les Agniers. C'est un élément d'importance dans la compréhension du phénomène missionnaire : les jésuites semblent avoir été dans une relation de précarité vis-à-vis des populations iroquoises après la cessation des hostilités de 1667. Nous avons tenté d'examiner

---

<sup>165</sup> RJ 53 : 230 (Jean Pierron 1670).

les relations franco-indiennes en prenant une distance de ce qui est dit dans les *Relations*. Les conseils de la cérémonie des morts semblent avoir été à cette période un événement diplomatique où chaque partie luttait pour ses intérêts. Nous allons maintenant nous attarder sur la résolution de ce conflit diplomatique.

### **Le traité de l'Agreskoué**

L'Agreskoué était un personnage mythologique de la surnature amérindienne. Il est un des esprits les plus puissants invoqués tant chez les Hurons que chez les Iroquois. Il semble que son culte remonte aux origines algonquines communes de ces populations<sup>166</sup>. Néanmoins, l'Agreskoué était particulièrement célébré en tant que force de la guerre chez les Agniers qui l'avaient placé au centre de leurs rites. C'est à l'Agreskoué que prisonniers de guerre et victimes de rapt étaient sacrifiés. Sa dévotion exigeait la crémation des ennemis et l'anthropophagie telle que l'avait noté le missionnaire italien Bressani en 1653 : « Aireskoi : noi t'immoliano quefta vittima, acciò ti fatij delle fue carni, e ci dij vittoria contro i nostri nemici »<sup>167</sup>.

Le conseil des anciens décida donc de contenter le jésuite et d'abandonner provisoirement le culte du dieu de la guerre même s'il s'agissait là d'un changement difficile pour les Iroquois : « Mon frère,

---

<sup>166</sup> RJ 72 : 33 (« Index A-I »).

<sup>167</sup> Nous proposons la traduction suivante : « Aireskoi, nous t'offrons cette victime pour sacrifice, puisse sa chair te satisfaire, et nous rendre victorieux de nos ennemis », RJ 39 : 220 (Francesco Gioseppe Bressani 1653).

c'est une affaire d'importance que nous traitons presentement. Tu nous demande des choses qu'il nous est bien rude de t'accorder; car enfin n'est-il pas bien facheux de rompre tout d'un coup avec des habitudes où nous avons esté nourris; de quitter absolument des choses dont nous Sommes en possession dès le commencement du monde »<sup>168</sup>.

Mais qu'en est-il des autres figures surnaturelles? En d'autres termes avaient-ils réellement songé à adopter la religion monothéiste? Car si Pierron envisageait le culte de l'Agreskoué comme une idolâtrie, il ne fit pas mention des autres figures surnaturelles des Agniers. Le missionnaire associait-il le dieu de la guerre dans un ensemble polythéiste dont l'Agreskoué était la figure dominante? S'agissait-il pour Pierron de s'attaquer à la violence et ainsi de faire cesser symboliquement les velléités guerrières des Iroquois? Quoi qu'il en soit, les chefs offrirent à leur tour des présents de billes de coquillages et acceptèrent l'enseignement du jésuite. C'est ce que semble indiquer les paroles du chef agnier rapportées par Pierron :

Comme néanmoins nous sommes résolus de te contenter en toutes choses, & de te faire voir la grande affaire que nous avons de t'écouter, Nous te faisons le Maître absolu de nos corps & de nos âmes; il n'est point d'obstacle que nous ne surmontions, pour nous rendre digne du bonheur que tu nous veux procurer. [...] Au reste s'il arrive que quelque esprit mal fait invoque l'Agreskoué, ou contrevienne à ce que nous te promettons de garder, sçache que ce ne fera pas de notre consentement. Au reste, nous te recommandons nos malades, puisque tu nous offre tout ce que nous avons

---

<sup>168</sup> RJ 53: 234 (Jean Pierron 1670).

crû iufqu'à présent pouvoir fervir à leur santé. Difpofe de ta Chapelle de telle forte que nous y puiffions tous aller recevoir tes infructions; que nous fçavons efre l'explication des volonte de Dieu<sup>169</sup>.

Comment mettre en place cette interdiction cultuelle? Était-il désormais sévèrement puni d'invoquer le dieu guerrier? Le texte demeure imprécis à cet égard. Il semblerait que cette promesse reposa davantage sur l'interdiction tacite et un certain consensus collectif. Pierron note seulement: « Comme il arriva qu'un homme qui n'eftoit pas du pais, & qui s'estoient enyvvré, eut invoqué l'Agresfcoué, on luy imposa silence, & on l'avertit qu'on invoquait plus ce démon parmi les Agniés »<sup>170</sup>.

Il est difficile de mesurer l'impact réel de cet événement sur les croyances des Amérindiens. Bien évidemment, la relation de Pierron met l'accent sur la pleine réussite de l'opération et le respect à court terme des promesses tenues. Or, le père Joseph-François Lafitau (1681-1746) rapportait encore en 1724 la description des croyances liées à la divinité du soleil parmi les populations agnières chez qui il vécut avec le Père Garnier<sup>171</sup> :

Le soleil est la divinité des peuples de l'Amérique sans excepter aucun de ceux qui nous sont connus [*les Agniers*]. Il est l'Areskouï des Hurons, et l'Agriskoué des

---

<sup>169</sup> RJ 53: 236 (Jean Pierron 1670).

<sup>170</sup> RJ 53: 238 (Jean Pierron 1670).

<sup>171</sup> Le père Julien Garnier (1643-1730) fut missionnaire chez les Iroquois à plusieurs reprises avant d'être nommé Supérieur de la mission de Nouvelle-France en 1691. C'est lorsqu'il œuvrait chez les Iroquois qu'il rencontra Jean Pierron. Ce dernier fut notamment son examinateur de théologie à Québec lors de son ordination en 1668. Julien Garnier fut plus tard un proche de Joseph Lafitau entre 1712 et 1716, de qui il rapporta plusieurs observations concernant les Iroquois. Voir à son sujet POULIOT, Léon, « Garnier, Julien », *Dictionnaire Biographique du Canada*, à l'adresse suivante : [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id\\_nbr=796](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=796) (Consultation le 01.11.2012).

Iroquois; mais au fond de cette idolâtrie on aperçoit un reste des vérités que ces peuples ont du posséder dans l'antiquité. L'Acreskoui des Hurons et l'Agreskoui des Iroquois est tellement le dieu des guerriers, qu'ils ne se servent presque point d'autre nom dans leurs invocations, quand ils ont levé la hache, et que c'est principalement en cette occasion qu'il l'invoquent sous ce nom<sup>172</sup>.

Daniel Richter, lui, insiste sur le contexte diplomatique difficile pour expliquer la position des chefs agniers : « Military setbacks, diplomatic strategy, and a warning sense of spiritual power combined to induce submission, for the moment, to Pierron's demand »<sup>173</sup>.

Comment rendre réellement compte des relations de pouvoir qui se sont jouées ces jours-là à Gandaouagué? Le récit du jésuite fait la part belle à sa seule action évangélisatrice, en faisant d'un événement majeur de la paix franco-iroquoise une simple occasion de prêcher. Mais l'analyse attentive du cadre spatio-temporel invalide l'idée d'une banale dispute. Pierron s'est retrouvé ce jour-là en compagnie des hommes les plus respectés de leur nation, qui combattaient les Français depuis plusieurs dizaines d'années. En provoquant une altercation lors du conseil de la cérémonie des morts, Pierron avait brisé les règles de bienséance : il dut quitter l'assemblée et se soumettre à l'autorité des Agniers en leur offrant des billes de porcelaines, comme les Agniers

---

<sup>172</sup> LAFITAU, Joseph-François, *Mœurs, coutumes et religion des sauvages américains*, Périsse frères, Lyon-Paris, vol. 1, 1839, p.14-29. Réédition du texte original paru en 1724 : *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, II vol., Saugrain l'aîné, Paris, 1724, puis augmentée la même année chez Charles Estienne Hochereau, Paris, IV vol., 1724.

<sup>173</sup> RICHTER, Daniel, *The Ordeal of the Longhouse*, p.114.

l'avaient fait pour lui devant Jean Talon en juillet 1667. Ceci témoigne de la précarité des jésuites chez les Iroquois, contrairement à l'image qui en est donnée par les *Relations*.



# **Chapitre 3 :**

## **Les tableaux de mission et le « jeu de l'oie » de Pierron chez les Agniers (1667-1670)**

Un des aspects les mieux connus de la mission de Jean Pierron auprès des Amérindiens est l'utilisation qu'il fit des images à des fins de conversion. À cet égard, plusieurs historiens ont évoqué le rôle du jésuite dans l'importation en Amérique d'un genre iconographique et de techniques picturales jusque-là utilisées en Europe, tout particulièrement dans les missions bretonnes du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans la relation de 1670 nous trouvons l'aveu même de l'auteur, qui reconnaît que ses peintures seraient fort utiles aux missions de France : « Peut-estre que les Missionnaires de la France s'en pourroient servir avec bien du fruit à l'égard des gens de la campagne »<sup>174</sup>. Plusieurs historiens du dix-neuvième et du début du vingtième siècle<sup>175</sup>, ont

---

<sup>174</sup> THWAITES, Reuben Gold, (Éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Burrows Bros, Cleveland, 1896-1901, 73 vol., RJ 53 : 210 (Jean Pierron 1670), « Peut-estre que les Missionnaires de la France s'en pourroient servir avec bien du fruit à l'égard des gens de la campagnes; tant pour leur faire passer saintement quelques heures des Dimanches & des Festes, & agreablement tout ensemble, que pour leur enseigner d'une maniere également aisée & solide, toutes les vertus du Christianisme ».

<sup>175</sup> BIBAUD, François Marie, *Panthéon canadien : choix de biographies*, Valois, Montréal, 1891, (1857), p.224; SHEA, John, *History of the Catholic Missions among the Indian Tribes of the United States, 1529-1854*, P.J Kennedy and Sons, New York-Philadelphie, (1855), 1870, p.263-293; CAMPBELL, Thomas Joseph, *Pioneer Priests of North America (1642-1710)*, American Press, New York, 1913, vol.1, p.215-235.

reconnu à Pierron la paternité des techniques qu'il employait. C'est en reprenant les conclusions des précédents auteurs qu'est d'ailleurs présenté le peintre missionnaire dans le douzième volume de la *Catholic Encyclopedia*<sup>176</sup>. L'historiographie francophone quant à elle doit beaucoup aux travaux d'édition documentaire du père Camille de La Rochemonteix<sup>177</sup>, qui souligne quoique brièvement, l'activité artistique du jésuite. Quelques décennies plus tard, Gérard Morisset incorpore les données de Rochemonteix dans une étude sur la peinture traditionnelle au Canada français<sup>178</sup>. Ce seront jusqu'à la publication de la *Conversion par l'image*<sup>179</sup>, les rares développements sur l'œuvre de Pierron. François-Marc Gagnon reprocha d'ailleurs à ses prédécesseurs la reprise directe des conclusions de Rochemonteix dans leurs travaux<sup>180</sup>. Du point de vue méthodologique, c'est encore Gagnon qui a proposé la reconstitution la plus aboutie de cette iconographie missionnaire aujourd'hui disparue, en proposant l'analogie comparative avec les images du prédicateur breton Michel le Nobletz conservées en

---

<sup>176</sup> Voir la notice « Pierron, Jean » de ZEVELY dans HERBERMANN, Charles, *The Catholic Encyclopedia. An international work of reference on the Constitution, Doctrine, Discipline, and History of the Catholic Church*, vol. 13, Robert Appleton Company, New York, 1911, p.80.

<sup>177</sup> ROCHEMONTEIX, Camille, (De), *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle d'après beaucoup de documents inédits*, Letouzey et Ané, Paris, 1995, p.404.

<sup>178</sup> MORISSET, Gérard, *La peinture traditionnelle au Canada français*, Cercle du livre de France, Ottawa, 1960, p.13-15.

<sup>179</sup> GAGNON, François-Marc, *La conversion par l'image. Un aspect de la mission des jésuites auprès des indiens du Canada au XVII<sup>e</sup> siècle*, Bellarmin, Montréal, 1975, p.11-12; 61-82.

<sup>180</sup> Voir la note n°3 de l'introduction de GAGNON, François-Marc, *La conversion par l'image*, p.11 : « Pour le reste, il est facile de voir comment les auteurs, en se pillant les uns les autres, ont tout copié ce qu'ils savaient dans de Rochemonteix (...) Morisset doit à son tour presque tout à ses devanciers. Son livre *La peinture traditionnelle au Canada français*, 1960, reprend tel quel son article... ».

France. Cette méthode permit une reconstitution efficace de la peinture didactique ou du moins de s'en approcher assez justement. Ces dernières années, les images de Pierron ont été mentionnées par une série de travaux sur les artistes francophones du Canada, tel le *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord* de David Karel<sup>181</sup>. Dominique Deslandres se pencha sur les images de Pierron en tant que technique de conversion<sup>182</sup>. Enfin, Muriel Clair et Ariane Généreux, abordèrent les images de Pierron dans une perspective d'histoire de l'art en Nouvelle-France<sup>183</sup>. La première auteure envisagea les images de Pierron dans une étude sur l'espace sacré des chapelles missionnaires; la seconde incorpora l'œuvre du jésuite dans un mémoire sur la circulation et les usages des huiles sur cuivre au XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans ce présent chapitre, nous analyserons le jeu didactique de Pierron, *Du point au point*, manière de jeu de l'oie où le parcours se fait « du point de la naissance au point de l'éternité »<sup>184</sup>. La dernière analyse de ce jeu remonte à la publication de la *Conversion par l'image* en 1975 nous étofferons les résultats de Gagnon de quelques précisions quant à

---

<sup>181</sup> KAREL, David, *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1992, p.639.

<sup>182</sup> DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire. Les missions françaises au XVII<sup>e</sup> siècle*, Fayard, Paris, 2003, p.342-355.

<sup>183</sup> CLAIR, Muriel, *Du décor rêvé au croyant aimé : une histoire des décors des chapelles de mission jésuite en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, thèse, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2008, p.96, 433; GÉNÉREUX, Ariane, *Les huiles sur cuivre en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle : circulation et usages*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2009, p.48-52.

<sup>184</sup> RJ 53 : 208 (Jean Pierron 1670).

la provenance et à la circulation probable des matériaux utilisés pour sa confection. Nous tenterons ensuite une approche critique de la relation de 1670, la seule écrite par Pierron durant ses douze années d'apostolat en Amérique. Il s'agira de confronter l'usage catholique du *Point au point* avec les pratiques de jeu observées parmi les Amérindiens, chez qui « jouer » demeure un élément central de la sociabilité. Nous nous appuierons en partie sur le *Voyage au pays des Hurons* de Gabriel Sagard<sup>185</sup>. Rappelons que l'activité picturale de Pierron n'a jamais été étudiée dans sa dimension « diplomatique » au sein des Cinq nations, bien qu'historiens et anthropologues aient démontré l'activité diplomatico-religieuse des missionnaires jésuites<sup>186</sup>. Ainsi nous aurons l'occasion d'étudier les relations franco-amérindiennes à travers les traces d'un missionnaire actif en pays iroquois une année seulement après la campagne du régiment de Carignan-Salières. Les soldats français avaient ravagé le pays deux années durant, de 1665 à 1667. En 1666, les Français avaient mis à sac Tionnontogen, bourgade de plusieurs milliers d'habitants sur la rive sud de la rivière des Iroquois. La pacification de l'Iroquoisie prit fin en 1667 lorsque des émissaires

---

<sup>185</sup> SAGARD, Gabriel, (Théodat), *Le grand voyage au pays des Hurons*, Paris, 1632, [Bibliothèque québécoise, Québec, 2007.]

<sup>186</sup> TRIGGER, Bruce, *Les Indiens, la fourrure et les blancs*, Boréal, Montréal, 1997; HAVARD, Gilles, *Empire et métissage. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut 1660-1715*, Septentrion - Presses de Paris Sorbonne, Sillery-Paris, 2003, p.205-237; HAVARD, Gilles, VIDAL, Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Flammarion, Paris, 2008, p.333-343.

agniers montèrent, comme nous l'avons vu, à Québec, pour demander la paix<sup>187</sup>.

### **Tionnontogen : au pays des Agniers**

Après un difficile voyage de Québec vers les limites méridionales de la colonie, Jean Pierron arrive à Tionnontogen le dix-sept septembre 1667. Nous le savions déjà grâce au *Journal des Jésuites* cité par Gagnon, et nous en avons maintenant la confirmation, grâce à la lettre datée du dix-neuf septembre 1667 envoyée par Pierron à Mr Haims, chirurgien à fort Orange, dans laquelle il a mentionné son arrivée : « Je ne suis arrivé ici de notre Europe que le 27 de juin et à Tionnontagen que depuis 2 iours, et la grande Consolation que iay receu en ce pays de sauvage a esté d'apprendre que Javois a Orange un francois homme dhonneur et de mérite »<sup>188</sup>.

Tionnontogen est de fait un rassemblement de bourgades de la nation iroquoise des Agniers. Située au sud du lac Champlain, tout à fait au sud du lac George, dans les contreforts des *monts Adirondacks*, Tionnontogen est bercée par la rivière des Mohawks. Ce cours d'eau prend lui-même sa source dans le lac *Techiroguen* à l'ouest (aujourd'hui *Oneida Lake*) et se jette à l'est dans la rivière Hudson. À toutes fins pratiques, la rivière Hudson marque la frontière entre le territoire des

---

<sup>187</sup> HAVARD, Gilles, VIDAL, Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, p.101; 184.

<sup>188</sup> « Pierron à Mme Corlart », 19 septembre 1667, Archives Jésuites du Canada : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.129.

Mohicans et le territoire des Cinq nations iroquoises. Il faut ajouter à cela, la présence d'une bourgade européenne, Fort Orange (anciennement Fort Nassau puis Albany après 1664 aujourd'hui capitale de l'actuel État de New York), possession hollandaise à l'époque au confluent de la rivière des Iroquois et de la rivière Hudson. Fort Orange bénéficiait d'une situation avantageuse, au croisement de ces deux cours d'eau qui canalisait la majeure partie du commerce de fourrures, d'armes à feu et même de pipes, entre Hollandais, Iroquois et Français dans les territoires méridionaux de la vallée du Saint-Laurent<sup>189</sup>. Mais c'est là que se situait également un autre village important des Agniers : Gandaouagué, principale zone d'échanges entre Iroquois et Hollandais. Une carte jésuite de la région datée de 1650, indique la présence de « Trois villages d'Agnies Iroquois » dans le bras que forme la rivière à cet endroit<sup>190</sup>. La distance séparant Tionnontogen de Gandaouagué nous étant donnée par Pierron dans sa relation, quatre lieues, soit un peu plus de seize kilomètres, nous pensons que Tionnontogen est en fait ce regroupement de villages, parfois évoqué sous le toponyme « Agnié »

---

<sup>189</sup> Voir TRIGGER, Bruce, *Les Enfants d'Algonquien, L'histoire du peuple Huron*, Libre expression, Montréal, 1991, p. 600-629; BRADLEY, James, *Before Albany*, New York State Museum, Albany, 2007, p. 1-84; EMMER, Pieter, POTON DE XANTRAILLES, Didier, SOUTY, François, *Les Pays-Bas et l'Atlantique, 1500-1800*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009, p. 126-149.

<sup>190</sup> « Plan des forts faits par le Régiment Carignan Salière sur la Rivière de Richelieu dite autrement des Iroquois en la Nouvelle France » RJ 49 : 268; Cette carte fut entre autre publiée dans BONVILLAIN, Nancy, *The Mohawk*, Chelsea House Publisher, New York-Philadelphie, 1992, p.47.

dans la relation de Pierron et des autres jésuites qui évoquent dans leur récit, la mission des Martyrs<sup>191</sup>.

### **Le jeu du *Point au point* : entre imagerie jésuite et tradition amérindienne.**

L'importation de l'iconographie missionnaire en Nouvelle-France est comme nous l'avons vu un phénomène bien connu des historiens depuis la fin du dix-neuvième siècle. Pierron évoque la confection d'un jeu dans la seconde partie de sa relation de 1670; il s'ensuit une description détaillée dont voici les principaux traits :

Il n'est rien de plus aisé que d'apprendre ce jeu. Il est composé d'emblèmes, qui représentent tout ce qu'un Chrestien doit sçavoir. On y voit les sept Sacremens, tous dépeint, les trois Vertus Theologales, tous les Commandemens de Dieu, et de l'Eglise, avec les principaux péchés mortels; les pechez mesme veniels qui se commettent ordinairement y sont exprimez dans leur rang, avec les marques de l'horreur qu'on doit avoir. Le péché originel y paroist dans un ordre particulier, suivy de tous les maux qu'il a causé. I'y ay representé les quatres fins de l'homme, la crainte de l'homme, la crainte de Dieu, les Indulgences, et toutes les œuvres de misericorde. La Grace y est depeinte dans une Cartouche séparée, la conscience dans une autre, la liberté que nous avons de nous sauver ou de nous perdre, le petit nombre des Eleuz<sup>192</sup>.

---

<sup>191</sup> Voir RJ 53 : 136 (Jean Pierron 1670) : « De la Mission des Martyrs dans la Pais d'Agnié ou des Iroquois Inférieurs » ; Il s'agit au demeurant des Pères Frémin, Bruyas, Millet et Carheil, œuvrant dans chacune des nations iroquoises. Le père Frémin est alors le supérieur de ces établissements. C'est d'ailleurs en souvenir des père Jogues et Lallemand que la mission sédentaire du Sault au sud de Montréal fut également nommée mission des Martyrs. Elle regroupait en fait, les Amérindiens convertis de toutes nations. Le récit hagiographique de Claude Chauchetière, relate les péripéties de l'établissement, l'élévation de Katéri Tékakwitha, les difficultés avec les colons et l'administration coloniale entre 1667 et 1686. Voir : CHAUCHETIÈRE, Claude, d'après l'édition de AVISSEAU, Hélène, *Narration de la Mission du Sault depuis sa fondation jusqu'en 1686*, Archives départementales de la Gironde, Bordeaux, 1984.

<sup>192</sup> RJ 53 : 119-123 (Jean Pierron 1670).

Pour avoir une idée plus précise de ces cartouches, citons Marie de l'Incarnation qui rapporte dans une lettre à son fils en septembre 1669, la description des tableaux didactiques de Pierron :

Il instruit le jour, et la nuit il fait des tableaux, car il est assez bon peintre. Il en a fait un où l'Enfer est représenté tout rempli de Démons si horribles, tant par leurs figures que par les châtimens qu'ils font souffrir aux Sauvages damnez, qu'on ne les peut voir sans frémir. Il y a dépeint une vieille Hiroquoise qui se bouche les oreilles pour ne point écouter un Jésuite qui la veut instruire. Elle est environnée de Diables qui lui jettent du feu dans les oreilles et qui la tourmentent dans les autres parties de son corps. Il représente les autres vices par d'autres figures convenables avec les Diables qui président à ces vices-là, et qui tourmentent ceux qui s'y laissent aller durant leur vie. Il a aussi fait le tableau du Paradis où les Anges sont représentés qui emportent dans le Ciel les âmes de ceux qui meurent après avoir reçu le saint baptême. Enfin il fait ce qu'il veut par le moyen de ses peintures<sup>193</sup>.

Voyons de plus, page suivante, un document sur lequel s'est appuyé François Marc Gagnon pour reconstituer par analogie, les tableaux de mission de

Pierron. Il s'agit d'un dessin didactique utilisé par Le Nobletz en 1626 en Bretagne. Ascète et prédicateur, Michel Le Nobletz (1577-1652) eut l'idée au cours des années 1615, d'utiliser l'image, le symbolisme et la figuration pour enseigner la foi réaffirmée du Concile de Trente aux paysans bretons. Ce tableau de mission, ou « taolennoù »

---

<sup>193</sup> « De Québec à son fils, le 1er septembre 1669 » dans INCARNATION, Marie, (De), *Correspondance*, Abbaye Saint-Pierre, Solesmes, 1971, lettre n°. 248, p.839-840.



en Breton, fut peint par Alain Lestobec alors régistrateur à l'école de cartographie du Conquet. C'est une des quatorze pièces conservées aujourd'hui à l'évêché de Quimper, il est intitulé « Le miroir du monde »<sup>194</sup> :

**Figure 6.** Carte du Jugement Dernier  
« Le miroir du monde »



<sup>194</sup> Sur les méthodes de prédication par l'iconographie en Bretagne dans lequel figure ce tableau voir : ROUDAUT, Fañch, CROIX, Alain, BROUDIC, Fañch, *Les Chemins du Paradis. Taolennou ar Baradoz*, La Chasse-Marée, Douarnenez - Estran, 1988.

Alain Lestobec, *Carte du Jugement Dernier I*, 1626, tempera sur parchemin, Archevêché de Quimper, France, utilisée par Michel Le Nobletz pour la prédication en Bretagne. (GAGNON, CLOUTIER, *Les premiers peintres...*, p.27).

Où, sur le sol américain, Pierron s'est-il procuré les matériaux de dessin et de peinture? On connaît quelques procédés de fabrication de pigments à base de roche graphitique ou de terres argileuses desquelles on extrait de l'ocre rouge<sup>195</sup>. Dans ce cas, Pierron n'aurait eu qu'à chauffer sur un foyer cette glaise dans des pots. Certains sites iroquois de la vallée du Saint-Laurent ont révélé cette production, tels Roebuck<sup>196</sup> et Crystal Rock<sup>197</sup>. Nous pouvons imaginer qu'il s'approvisionna chez les Agniers, qui pratiquaient l'art des *matachias* ou peintures corporelles, aux couleurs rouges ou noires<sup>198</sup>. Peut-être Pierron fit-il usage de liant? S'il eut parfois un œuf dans la poche, il put s'en servir pour faire de la tempera à la façon dont procédait Alain Lestobec en Bretagne. Quant à la provenance de la toile ou du papier, encore là nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses. Peut-être Pierron s'est-il servi du matériel des sœurs de l'Hôtel-Dieu de Québec avant son départ pour la mission des Martyrs en août 1667? Nous savons que les

---

<sup>195</sup> WRIGHT, James, *A History of the Native People of Canada (A.D 500 - European Contact)* Canadian Museum of Civilization, Ottawa, 2004, t.1, vol.3, p.1248.

<sup>196</sup> WINTERBERG, « Roebuck prehistoric village site, Grenville County, Ontario », vol. 83, Musée national du Canada, Ottawa, 1936.

<sup>197</sup> PANDERGAST, James, « The Crystal Rock site, an early Onondaga-Oneida site in eastern Ontario » dans *Pennsylvania Archeologist*, 1962, vol. 31, p-21-34.

<sup>198</sup> Voir les descriptions des pères jésuites RJ 5 :133 (Paul Le Jeune 1632-1633); RJ 6 : 233-235 ( Paul Le Jeune 1633) ou encore RJ 38 : 253 (Paul Ragueneau 1652); Appréciations aussi dans la documentation historique de LABERGE, Marc, *Affichets, matachias et vermillon. Ethnographie illustrée des Algonquien du nord-est de l'Amérique aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 1997; WRIGHT James, *A History of the Native People of Canada*, p.1248.

sœurs peignaient à l'instar de Marie de l'Incarnation, qui ornait de peintures et de peintures sur fil l'autel des ursulines<sup>199</sup>. Gagnon n'évoque pas la possibilité que Pierron ait pu utiliser le matériel des sœurs. Pourtant nous savons qu'il rendit visite aux hospitalières et aux ursulines, lors son retour à Québec à l'hiver 1668, lorsqu'il fit sa profession solennelle. Il était probablement venu transmettre des nouvelles et susciter les dons des âmes charitables de Québec, tel que le montre le *Journal des Jésuites* de l'année 1668 :

#### **Février [...]**

Le 19. Arrivée du P. Iean Pierron d'Annié avec françois Poisson et deux sauuages et une femme.

#### **Mars**

Le 5. le P. Iean Pierron fait sa profession a la Messe de 7. heures; il a esté demandé l'aumosne aux communautés et a quelques particuliers des plus acomodez<sup>200</sup>.

---

<sup>199</sup> Voir l'apologie de Marie de l'Incarnation écrite par la supérieure Marguerite Athanase aux sœurs Ursulines de France après le décès de la bienheureuse : lettre de la « Mère Margueritte de Saint Athanase aux Communautés d'Ursulines de France » du 1er mai 1672 à Québec : « Elle n'estoit pas mesme ignorante de l'architecture et sculpture, ayant elle-mesme montré et stillé les ouvriers qui ont fait le retable de nostre église. Et elle a toujours infatigablement employé tout ce qu'elle en scavoit pour la décoration et ornement des autels : ayant elle-mesme enrichy le fond du restablissement de belles peintures et de dorure (...) » dans INCARNATION, Marie, (De), *Correspondance*, appendices XXI, p.1013.

<sup>200</sup> Pierron est rentré à Québec avec François Poissé, deux hommes et une femme, tous trois d'origine autochtone. Voir RJ 51: 146 (*Journal des Jésuites* 1668).

## Les commandes de l'hospitalière Marie Bonaventure

Une telle hypothèse pourrait se vérifier au vu de la commande de la mère supérieure Marie Bonaventure pour les besoins de l'Hôtel-Dieu. Datée du 20 octobre 1667, la liste comprend de la toile, divers papiers, des livres pieux et même des chapelets :

[...] De la toile pour faire des Draps,  
des Chemises & Serviettes [...]  
Du fil blanc à coudre.  
Deux douzaines de Peignes pour les  
malades.  
Six Peignes de cornes pour démeler.  
Deux Rames de Papier Jin.  
Une Rame de Papier broïssuart.  
Des Cierges pour l'Autel  
Six Bouquets de fleur pour l'Hyuer.  
Deux Tableaux dorez.  
Un petit Repofoir de bois doré pour  
exposer le tres-saint Sacrement.  
Six bons Cousteaux de Cuisine.  
De petites & grandes Lardoires.  
Boettes de Confitures seiches pour les  
Pauvres malades.  
Deux peaux de Chien Marin.  
Des cordes de boyaux pour vn Tour.  
Des Chapelets.  
Des Espingues pour les malades.  
De la cire d'Espagne.  
Des Plumes.  
Une Rame de Papier in assez grand  
Des petits Liures de Devotion<sup>201</sup>.

Mais nous avons également un autre indice sur les images commandées par les hospitalières. Dans la commande de 1665 pour les

---

<sup>201</sup> Voir la lettre de mère supérieure Marie de Saint Bonaventure contenant le : « Mémoire de ce qui est nécessaire pour l'hospital de Kébec de la Nouvelle-France, pour leur pouvoir être envoyée au mois de février & mars 1668. Au plus tard », RJ 51 : 112-114 (Jacques Bruyas 1668).

besoins de l'hôpital, la même Marie Bonaventure demandait à ses bienfaiteurs de faire parvenir leurs dons à « Monsieur Cramoisy Imprimeur ordinaire du Roy, rue St. Jacques »<sup>202</sup>. Or, nous savons par les travaux de Marianne Grivel<sup>203</sup> et Emmanuelle Friant<sup>204</sup>, que la rue Saint-Jacques à Paris était depuis le XVI<sup>e</sup> siècle un haut lieu de la production d'estampes, gravures et xylographies. Dans cette même rue, nous apprend Friant, 42 % des espaces commerciaux étaient occupés par des graveurs et marchands vers 1700<sup>205</sup>. À titre d'exemple, prospérait au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle un peintre, graveur et marchand du nom de Pierre Landry dont le commerce était principalement tourné vers les images de dévotion (portraits religieux, « tableaux de gravures » servant de tableaux d'autel ou de parement aux oratoires privés). D'autres, comme les frères Gering avaient établi leur commerce, « le soleil d'or » dans la rue Saint-Jacques depuis le XV<sup>e</sup> siècle<sup>206</sup>. Au demeurant, rien ne nous permet d'affirmer que les images commandées par les hospitalières provenaient de tel ou tel commerce en particulier, ce serait une gageure. Néanmoins, pour nous faire une idée des images types que proposaient les marchands de la rue Saint-Jacques

---

<sup>202</sup> « Estat et mémoire des besoin & choses nécessaires dont les pauvres filles religieuses de l'hospital de Kebec en la Nouvelle France, ont grande disette pour subvenir au soulagement des pauvres malades qui y sont à présent en grand nombre » RJ 49 : 210.

<sup>203</sup> GRIVEL, Marianne, *Le Commerce de l'estampe à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1986, p.167-168.

<sup>204</sup> FRIANT, Emmanuelle, *Le catholicisme matériel, Les objets de la piété privée dans la France des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Thèse, Université de Lorraine, Nancy, 2009, p.186.

<sup>205</sup> FRIANT, Emmanuelle, *Le catholicisme matériel*, p.128.

<sup>206</sup> Des marchands et imagiers de la rue Saint-Jacques, Friant a également reconstitué les parcours de Christophe Suisse, Mahiet Dubois et Jean II Leclerc dont la boutique « l'étoile d'or » était renommée à cette époque. Voir *Le catholicisme matériel*, p.129.

regardons les images qu'aurait trouvé tout acheteur de l'époque chez Pierre Landry : « un Christ en croix, d'après Simon Vouet, de 605 cm sur 342, ou encore un Ange gardien de 670 cm sur 440 »<sup>207</sup>.

Si les hospitalières commandaient de France les images de dévotions ou le matériel nécessaire à leur fabrication, ces images, on peut le penser, auraient pu être ensuite transmises aux missionnaires jésuites.

### **Réactions des Amérindiens**

Quoi qu'il en soit de la provenance des pigments ou de la toile, posons-nous la question de la réception du jeu auprès des Agniers. L'échange cérémoniel des cadeaux qui avait eu lieu lors du départ de Pierron pour l'Iroquoisie en juillet 1667, avait été l'occasion pour les Agniers de tisser un wampum orné de croix romaines, indice qu'ils avaient saisi la signification et la charge symbolique que représentaient pour les Français les motifs cruciformes<sup>208</sup>.

Les Agniers semblent avoir adopté le jeu de l'oie de Pierron sous le nom : « chemin pour arriver au lieu où l'on vit toujours », relativement à la représentation du trépas chez les Agniers. Chez ces derniers, la mort est le début d'un voyage cosmique, empruntant la voie

---

<sup>207</sup> GRIVEL, Marianne, *Le Commerce de l'estampe à Paris*, p.167-168.

<sup>208</sup> « La plus considérable de leur prière a esté de demander des robes noires pour les instruire, et pour cela ils présentèrent à nos messieurs un collier de porcelaine tout parsemé de croix ». Voir annexes : « Jean Pierron de la Cie de Jésus, De la Motte sur le lac Champlain », p.130.

lactée, à destination du village céleste des parents défunts<sup>209</sup>. Une image de cette cosmogonie est donnée par le jésuite Ragueneau œuvrant chez les Hurons; la précision de cette description n'aura pas d'égale chez les missionnaires en Iroquoisie<sup>210</sup>. De plus, la description du jeu de Pierron et les récits cosmogoniques rapportés par les jésuites laissent entrevoir la conception catholique de l'au-delà, celui du lieu de l'éternité, véritable royaume de Dieu; ce qui n'est pas étonnant au vu du lectorat européen auquel les jésuites destinent leurs anecdotes.

Ainsi, Pierron présente son jeu et l'inscrit dans le champ des lieux communs des représentations européennes. Ce dernier avait même l'intention de rassembler dans un petit livre ses méthodes de peinture et de les éditer pour les missions américaines ou européennes, ce que montre l'affirmation suivante : « L'adresse & la methode de ce jeu se pourra voir au bas de la carte, où il sera imprimé. Je pretens le faire graver, afin d'en avoir plusieurs exemplaires, & de pouvoir rendre de la sorte nos mystères intelligibles à ceux mesmes à qui ie ne pourray me faire entendre »<sup>211</sup>.

Or, comme le souligne François Marc Gagnon, la publication florissante des recueils de jeu est un phénomène éditorial en expansion au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'instar nous apprend l'auteur, du père jésuite Menestrier qui dédia au prince de Bavière en 1672 un jeu de l'oie pour

---

<sup>209</sup> RJ 30 : 30 (Paul Ragueneau 1646-1647).

<sup>210</sup> RJ 30 : 30 (Paul Ragueneau 1646-1647).

<sup>211</sup> RJ 53 : 208-210 (Jean Pierron 1670).

apprendre l'héraldique : *Le Chemin de l'honneur, Jeu d'Armoiries*<sup>212</sup>. Nul doute que par l'exercice du jeu, Pierron ne s'inscrive dans le courant du raffinement des mœurs de son époque. Déjà en vogue dans les cours européennes, les jeux de paume sont pratiqués par l'aristocratie au XVI<sup>e</sup> siècle, puis au XVII<sup>e</sup> siècle, ce sont les jeux de plateau qui se multiplient — jeux de l'oie, jeux d'échecs — tout en participant de l'éducation sociale et des pratiques de civilité, ce que rappelle Elizabeth Belmas dans son *Essai sur le jeu dans la France Moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*<sup>213</sup>.

Ainsi, en évoquant ses créations, Pierron nous présente aussi la mode grandissante de son époque pour les jeux de surface; ce qui expliciterait davantage les réactions qu'il prête aux Amérindiens. Ces réactions relèveraient alors de la projection européenne quant aux pratiques de sociabilité et d'éducation. Dans la mesure où Pierron perfectionne des techniques établies en Bretagne, c'est qu'il pense pouvoir adapter les tableaux de mission aux populations locales, sans devoir s'inspirer des jeux autochtones. Comment expliquer l'absence de mention des jeux amérindiens, pourtant très présents en Iroquoisie ?<sup>214</sup>

---

<sup>212</sup> Il s'agit du jeu intitulé : *Le Chemin de l'Honneur, Jeu d'Armoiries*, Lyon, 1672, recueilli par PRAZ, Mario, *Studies in Seventeenth Century Imagery*, Edizioni di storia e letteratura, Rome, 1964, p.178; GAGNON, François-Marc, *La conversion par l'image*, p.75-76.

<sup>213</sup> Voir la récente publication sur les jeux en France à l'époque moderne, d'après des sources essentiellement parisiennes : BELMAS, Elisabeth, *Jouer autrefois. Essai sur le jeu dans la France Moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Seysell - Champ Vallon, Paris, 2006, p.7-20.

<sup>214</sup> Mc FARLAND-DAVIS, Andrew, *Indian games : an historical research*, Salem, 1886; FLETCHER, Alice, *Indian games and dances with native songs; arranged from American Indian ceremonials and sports*, AMS Press, New York, 1970; SMITH, Karen-Lynn, *The role of games, sport, and dance in*



D'ailleurs, le premier objectif du *Point au point* n'est-il pas d'exercer la mémoire? Véritable fléau, l'amnésie risque de causer les grands tourments de la perte. L'oubli de la révélation et des vraies croyances est un danger qui guette les esprits mous et mal entraînés, c'est un véritable exercice salutaire que propose Pierron, comme le montrent ses dires : « Mon dessein est de détruire par ce moyen l'étrange ignorance où ils vivent pour tout ce qui regarde leur salut, & de suppléer au défaut de leur mémoire. [...] Ceux qui veulent s'y divertir, n'ont qu'à le voir, pour apprendre tout ce qu'ils doivent faire afin de vivre chrétiennement, & pour retenir tout ce qu'ils ont appris, sans le pouvoir jamais oublier »<sup>215</sup>.

En tout cas, Pierron rapporte le succès du jeu, ce que montre l'extrait suivant : « Il y a de nos Iroquois à qui ie ne l'ay enseigné que deux fois, et qui l'ont appris parfaitement; d'autres à qui je ie l'ay monstré quatre fois seulement, et qui s'y sont rendus si habiles, qu'ils m'ont obligé d'y jouer avec eux »<sup>216</sup>. Le jésuite attribue la franche réussite de son jeu à la facilité des règles, qui ne sont malheureusement

---

*Iroquois life*, M.A, University of Maryland, Baltimore, 1972; STEWART, Culin, *Games of North American Indians*, vol.2, Dover, New York, 1975; CORNPLANTER, Jesse, « Iroquois Indian Games and Dances », *Dr. Charles E. Barrett Iroquois collection*, Manuscript and Special Collection, New York State University, Albany, collection SC12845, 1905; JUDKINS, Russell, *Handbook for Archival Research in the Dr. Charles E. Bartlett Iroquois Collection*, University of New York College, New York, Department of Anthropology, Geneseo, 1989; North American Indigenous Games Research Symposium, *North American Indigenous Games Research Symposium, July 25th and 26th*, University of Manitoba, Winnipeg, 2003.

<sup>215</sup> RJ 53 : 206 (Jean Pierron 1670).

<sup>216</sup> RJ 53 : 210 (Jean Pierron 1670).

pas explicitées... Marie de l'Incarnation, de son côté, rapporte que les tableaux de Pierron obtiennent un tel succès qu'ils lui confèrent une aura quasi surnaturelle parmi les Agniers. C'est ce qu'elle écrit à son fils en septembre 1669 :

Le R. Père Pierron qui seul gouverne les villages et les bourgs des Agneronons a tellement gagné ces peuples, qu'ils le regardent comme un des plus grands génies du monde [...] Enfin il fait ce qu'il veut par le moien de ses peintures. Tous les Iroquois de cette Mission en sont si touchés qu'ils ne parlent dans leur conseils que des ces matières, et ils se donnent bien de garde de se boucher les oreilles quand on les instruit<sup>217</sup>.

Les récits du jésuite et de l'ursuline concordent. L'entrain à la catéchèse que prêtent ces derniers aux Agniers est aussi le fruit de leur tempérament « joueur », ce que nous voyons dans la relation de Pierron : « C'est un jeu, pour prendre nos Sauvages, par ce qu'ils aiment le plus; car le jeu fait toute leur occupation, lors qu'ils ne sont point à la guerre : & ainsi i'Espere leur faire rencontrer leur salut, dans la chose mesme qui contribuoit souvent à leur perte »<sup>218</sup>. Il s'agit là encore d'un autre *topos* de l'époque, présent surtout dans les écrits missionnaires et coloniaux, celui du vice naturel des « sauvages » pour le jeu<sup>219</sup>. Les explorateurs ont régulièrement témoigné du « penchant » des autochtones pour les jeux de groupe, autant chez les nations

---

<sup>217</sup> INCARNATION, Marie, (De), *Correspondance*, p.839-840.

<sup>218</sup> RJ 53 : 206 (Jean Pierron 1670).

<sup>219</sup> Pierron reprend aussi dans sa relation la rhétorique de la paresse, de la fainéantise et de la débauche, RJ 53 : 206 (Jean Pierron 1670).

iroquoises qu'algonquines plus au nord. Ainsi *Le grand voyage du pays des Hurons* de Gabriel Sagard, indique qu'avant les années 1630 du moins, les Hurons de la vallée du Saint-Laurent s'adonnaient surtout aux jeux de pari (*Aescara*), ou « jeu de graines » chez les Iroquois (voir page suivante). Ces jeux étaient pratiqués autant par les femmes que par les hommes : « L'exercice du jeu est tellement fréquent et coutumier entre eux qu'ils y emploient beaucoup de temps, et parfois tant les hommes que les femmes jouent tout ce qu'elles ont et perdent aussi gaiement et patiemment quand la chance ne leur en dit point que s'ils n'avaient rien perdu »<sup>220</sup> .

**Figure 7. Bol pour jeu de graines<sup>221</sup>.**



<sup>220</sup> Sagard évoque le jeu de paille *Aescara*, mais aussi le jeu des noyaux peints, *Le grand voyage au pays des Hurons*, (1632), Bibliothèque Québécoise, Québec, 2007, p.172.

<sup>221</sup> Haudenosaunee (iroquois) 1911, Oklahoma, États-Unis, Bois et pigments, SMCC, III-I-508, Musée canadien des civilisations, Ottawa, 2012.

**Figure 8.** « Graines » servant de dé et bâtonnets marqueurs<sup>222</sup>.



Sagard évoque également plus loin, les fameux jeux de crosse qui sont l'occasion de confrontations sportives entre villages, jeux sensés posséder des propriétés curatives pour les malades. Jesse Cornplanter, voyageur sénéca, rapportait encore en 1903 dans ses récits la pratique du « serpent de neige » auquel s'adonnaient joyeusement les Mohawks. Le but en est simple : faire glisser le plus loin possible sur la glace un javelot de bois d'environ cinq à sept pieds de long, le gagnant remporte la mise comme le montre un des participants tenant au vent un billet de cinq dollars. Le plus souvent les participants s'affrontaient en équipe<sup>223</sup>.

---

<sup>222</sup> Ah-ah-nee-nin (gros-ventre), fin du XIX<sup>e</sup> siècle-début du XX<sup>e</sup> siècle, Brindilles écorcées, noyaux de fruits et morceaux d'os marqués, SMCC, V-X-332, Musée canadien des civilisation, Ottawa, 2012 : « Le jeu consistait à secouer les noyaux dans un bol et à essayer d'obtenir le nombre maximum de noyaux, soit de couleur sombre soit de couleur claire ».

<sup>223</sup> Cornplanter laissa d'ailleurs un dessin de cette scène: *Iroquois men playing snow snakes*, 1903, conservé au musée Cayuga, Auburn (État de New York), édité dans BONVILLAIN, Nancy, *The Mohawk*, Chelsea House Publisher, New York-Philadelphie, 1992, p.1-20.

Mais rappelons-nous enfin des principales raisons qui ont poussé le père Jean à illustrer son catéchisme, le manque de temps et... l'avidité de la marmaille! Il n'était pas possible de fixer l'attention des jeunes sans quelques pacotilles : « [...], mais le peu de moyens que j'ay de fournir aux petites recompenses qu'il faut donner à ces enfants pour les attacher à cet employ, & le peu de temps qui me reftoient pour les devoirs essentiels de ma Mission, m'ont enfin obligé de penfer à quelques autre industrie, qui ne fut pas moins efficace, & qui me laiffaft plus de temps pour m'employer aux obligations de mon miniftere »<sup>224</sup>. Ces menus objets de récompenses étaient des petites armes, des couteaux, des pointes de flèche. On devine aussi dans un récit du père Le Jeune, quelques années plus tôt, que la prédication était le moment privilégié pour transmettre ces objets. Néanmoins, une différence semblait avoir été établie avec les petits Français, qui recevaient, quant à eux, des images pieuses. Voici le récit d'une prédication publique de Le Jeune :

[...] modestement, après les vespres ie fis prier Dieu nos petis cathechistes, ie les fis chanter, ie les interrogay sur nostre creance, ils me respondoient hardiment en la presence de Monsieur nostre Gouverneur & de tous nos François & de leurs parens Sauvages qui emplissoient toute l'Eglise avec grande presse, i'expliquois de fois à autre en François leurs responses afin qu'on cognut comme ils satisfaisoient bien aux interrogations qu'on faisoit, qu lieu de petis agnus & d'images qu'on donne au François, ie leur faisois present de petis cousteaux, de fers de

---

<sup>224</sup> RJ 53 : 206 (Jean Pierron 1670).

flesches, & bagues, d'alesnes, & d'aiguiles qu'ils reçoivent fort gentillement baisant la main, & faisant la reverence à la Française<sup>225</sup>.

### **Les images du père Millet**

Au printemps 1669, Pierron reçut une missive de ses compagnons missionnaires, lui demandant de se rendre en pays onontagué, où demeuraient Pierre Millet et Garakontié, chef de tribu favorable aux jésuites. Bruyas était chez les Onneiout et Frémin plus à l'ouest demeurait chez les Tsonnontuans. Pierron arriva le 28 août à Oneida où il retrouva le père Bruyas, avant de partir tous deux pour Onnontogué. Ils y restèrent moins d'une semaine, car le six septembre Pierron et Bruyas étaient de retour à Oneida<sup>226</sup>. Les retrouvailles furent pour les pères un moment heureux. Mais ce fut aussi le temps des discussions entre compères, chacun faisant le récit des événements de sa mission, et des moyens de conversion mis au point. Le père Bruyas raconte dans sa relation de 1670 l'effervescence que lui procura cette rencontre :

Le 28. le Pere Pierron arrive d'Agnié, pour me prendre en paffant, pour nous rendre à Onnontagué, où nous arrivâmes le lendemain, tous les Miffionnaires des Nations Iroquoifes s'y eftant rendus en mefme temps. Quelle joye de nous revoir & de nous embrasser, & de nous conferer par enfemble des moyens d'avancer le falut des âmes, & la gloire de Dieu en nos Miffions. Cette affemblée nous estoit neceffaire, & à moy particulièrement<sup>227</sup>.

---

<sup>225</sup> RJ 11 : 226 (Paul Lejeune 1637).

<sup>226</sup> RJ 53 : 244 (Jacques Bruyas 1670).

<sup>227</sup> RJ 53 : 244 (Jacques Bruyas 1670).

Pierron dut en profiter pour montrer aux autres pères ses tableaux et son jeu du *Point au point*. Ces rares rencontres étaient surtout pour les jésuites le moment d'échanger leurs expériences « du terrain »; c'est durant ces quelques jours que circulèrent pleinement les savoirs missionnaires. Deux éléments nous permettent d'affirmer que les pères s'étaient concertés quant à des techniques communes de prédication. D'une part, l'utilisation des images et des symboles comme outils de la pastorale avait été réaffirmée et encouragée lors de la rencontre d'Onnontagué. La relation de 1670 du père Millet évoque à maintes reprises la présence de ces objets :

Pour fraper leur imagination par quelque espece d'appareil, i'attachay un beau grand collier de porcelaine au milieu de la Cabane, & ie l'accompagnay d'un cofte d'une carte du Monde, & de l'autre de l'Image de Saint Louis Roy de France; ie plaçait dans un autre endroit les portraits du Roy & de Monfieur le Dauphin. Au deffous du collier de porcelaine i'avois mis la Bible fur un pupitre couvert d'une belle étoffe rouge, au deffus duquel on voyait à fes pieds tous les fymboles des fuperftitions & des defordres dans ces païs; comme pour marquer qu'il les avoit vaincus<sup>228</sup>.

L'utilisation que Millet faisait des images différait quelque peu des peintures de Pierron, mais participait au même discours évangéliste. L'important était de symboliser l'agressif discours franco-chrétien : soit par des représentations iconographiques, tels les

---

<sup>228</sup> RJ 53 : 268 (Pierre Millet 1670).

portraits de Louis IX et XIV, soit par des objets du quotidien, tel un petit miroir « pour marquer qu'il [Dieu] connoissoit tout »<sup>229</sup>. D'autre part, il semble que les pères aient convenu d'utiliser leurs places dans les différents conseils pour prêcher en public contre les fausses divinités<sup>230</sup>, le culte des rêves et les sorciers, ce que montre l'extrait suivant : « Je me fervis avantageusement de toutes ces tromperies, dans le confeil que ie fis tenir contre les Iongleurs, quelques iours apres la promesse folenelle que nos Sauvages m'avoient faite de renoncer à toutes ces fuperftitions »<sup>231</sup>.

Les stratégies utilisées par le père Millet provoquèrent la résistance des anciens<sup>232</sup>, qui percevaient mal l'intrusion des missionnaires dans les conseils, malgré l'analyse de Daniel St-Arnaud pour qui le missionnaire Millet parvint lors de ces conseils à « soutirer une décision favorable à ses desseins »<sup>233</sup>. C'est un élément que nous avons analysé dans le précédent chapitre lorsque Pierron s'immisce à son tour dans le conseil de la cérémonie des morts. Ainsi, autant chez le père Millet que

---

<sup>229</sup> RJ 53 : 262 (Pierre Millet 1670).

<sup>230</sup> Voir ST-ARNAUD, Daniel, *Pierre Millet en Iroquoisie au XVII<sup>e</sup> siècle. Le sachem portait la soutane*, Sillery, Septentrion, 1998, p.59; RJ 53 : 266 (Pierre Millet 1670).

<sup>231</sup> RJ 53 : 292 (Pierre Millet 1670).

<sup>232</sup> RJ 53 : 274 (Pierre Millet 1670), « Quelques anciens avoient pris le parti de ces Iongleurs, & m'avoient fait fermer par deux diverfes fois la porte de cette cabane ».

<sup>233</sup> ST-ARNAUD, Daniel, *Pierre Millet en Iroquoisie au XVII<sup>e</sup> siècle*, p.59.



chez Pierron, ce fut l'intervention de Garakontié auprès des siens qui permit aux missionnaires de déployer leur pastorale catholique<sup>234</sup>.

Nous avons ici analysé le rôle des images dont se servit Pierron dans le jeu du *Point au point* pour enseigner le message catholique. Ainsi, les missionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle utilisaient des techniques semblables en Europe et en Amérique. De plus, la réunion des jésuites qui œuvraient chez les Iroquois durant l'été 1669, semble avoir été un moment clé dans l'élaboration de leur programme apostolique commun.

---

<sup>234</sup> RJ 53 : 294 (Pierre Millet 1670), « (...) fur mes demandes, on me rappela, & Garakontié qui parloit au nom de tous les autres, apres m'avoir renouvelé la protefftion folennelle qu'ils avoient faite de renoncer abfolument aux fonges, l'Agrikkoué, & aux festins de debauchers ».

## CONCLUSION

Le jésuite Jean Pierron semblait issu, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, de la notabilité de province, probablement associée à la petite noblesse de Dun-sur-Meuse. Quoi qu'il en soit, les Pierron dont nous avons retrouvé la trace étaient liés à la pratique professionnelle de l'écriture. Il nous semble également important de rappeler la situation particulière de Dun-sur-Meuse dans le duché de Lorraine. Meurtries par la guerre de Trente Ans, les populations de la Lorraine septentrionale vivaient peut-être plus qu'ailleurs le durcissement de la religion catholique au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est donc pas un hasard que le prosélytisme du Grand Siècle ait trouvé quelques racines dans le terreau labouré des territoires frontaliers : position génératrice d'une conception agressive de la Réforme catholique.

L'étude micro-historique du parcours de Pierron a montré comment le jésuite formula un projet de mission pour la Nouvelle-Angleterre. En apprenant une langue étrangère et en cultivant des réseaux à la cour anglaise – par l'entremise des supérieurs de la Compagnie – le jésuite Pierron parvint à s'immiscer dans les affaires coloniales européennes. Ce qui ne fut pas sans inquiéter le général de l'ordre Paolo Oliva. Remarquons que la question des réseaux jésuites à

la cour anglaise demeure un point non élucidé. Qui était donc ce contact jésuite de la reine Marie-Henriette auprès de son fils Charles II ?

Une fois rendu sur le sol américain, Pierron semble s'être efforcé de jouer un rôle dans les relations de la colonie française avec les colonies anglaises à l'automne 1667. Ses connaissances de l'anglais en faisaient l'intermédiaire désigné auprès du gouverneur Nicolls. Mais Pierron parvint à tenir son rôle de passeur grâce à l'utilisation des contacts qu'entretenaient et les jésuites et les autorités françaises avec Arendt Van Corlart et Jacob d'Hinse. Comme nous l'avons vu, la question du commerce des vivres et de l'eau-de-vie semblait centrale dans ces relations. C'était là l'œuvre de Van Corlart qui avait établi des années durant ses contacts auprès des Agniers, ce qui explique que les jésuites n'eurent pas le choix de se soumettre aux modalités de l'échange. C'est du commerce entre Tionnontogen et Orange que dépendait leur survie en terre hostile.

L'action diplomatique du missionnaire peintre s'est également déployée au sein de la communauté des Agniers. L'épisode de la cérémonie des morts présenté dans la relation du jésuite, a montré, comment missionnaires et chefs amérindiens luttaient pour leurs intérêts respectifs. Mais Pierron était un intégriste religieux, au sens, d'aspirant au martyr, sa présence chez les Agniers relève de la seconde « offensive des jésuites » en Iroquoisie après la venue du père Le Moine

chez les Onontagués dans les années 1650<sup>235</sup>, et c'est sans doute pour cette raison que l'initiative de Pierron connut un succès relatif. Le récit de la mission de 1670 laissé par Pierron rend compte des relations de pouvoir complexes à l'intérieur de la Confédération iroquoise, à l'image des dissensions entre le chef onontagué Garakontié et son homologue agnier.

Les tableaux de mission, quant à eux, témoignent de l'importation en Amérique par les jésuites de techniques de conversion jusque-là utilisées en Bretagne et ailleurs en France. Mais ces peintures didactiques sont aussi le produit de la mode grandissante pour les jeux en Europe, et des mutations des pratiques de sociabilité. En ce qui concerne la réception de cette iconographie chez les Agniers, Pierron semble s'être fait l'habile adaptateur du goût des Amérindiens pour le jeu : il avait saisi leur fascination pour la figuration et leur entrain pour les jeux collectifs.

Finalement, nous perdons la trace de Pierron aux alentours de 1674, à son retour d'un long voyage en Nouvelle-Angleterre. Mais là encore, aucun document ne mentionne qu'il revint en France en 1678, malgré les affirmations de Gagnon. Nous savons par le récit du jésuite Claude Chauchetière que le père Frémin quitta Québec en 1679 pour plaider devant le roi la cause des jésuites impliqués dans un conflit avec

---

<sup>235</sup> DELÂGE, Denys, *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est. 1600-1664*, Boréal, Montréal, 1991, p.237-242.

le gouverneur Frontenac<sup>236</sup>. Pierron fit-il partie de ce convoi? C'est une hypothèse parmi d'autres. On ne sait pas vraiment ce qu'il advint de lui entre son possible retour en France aux alentours 1678-79 et sa mort à Damas-aux-Bois en 1700. Le missionnaire n'a laissé aucune trace des vingt-deux dernières années de sa vie en France. Il put revenir en Lorraine, ce que semblent confirmer les différentes hypothèses étudiées précédemment. Dans ce cas, il n'est pas impossible que Pierron termina sa carrière en enseignant la théologie à l'université de Pont-à-Mousson.

---

<sup>236</sup> CHAUCHETIÈRE, Claude, d'après l'édition de AVISSEAU Hélène, *Narration de la Mission du Sault depuis sa fondation jusqu'en 1686*, Archives départementales de la Gironde, Bordeaux, 1984, p.44.

# ANNEXES

## ■ *CORRESPONDANCE* :

### Document 1

**« Pierron au Général de la Compagnie de Jésus », 13 Janvier 1662, Archives Jésuites du Canada, maison Bellarmin, Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B ; Archives Romaines de la Compagnie de Jésus (ARSI). Série de correspondance de la province de France Gallica : Gall. I03, 311. (Traduction Valérie Gamache).**

Pont-à-Mousson, le 13 janvier 1662

Très Révérend Père en Jésus-Christ  
Paix du Christ

Lorsqu'il s'agit des affaires importantes, où Votre Paternité est retenue tantôt par les unes, tantôt par les autres, je craignais, persuadé de lui envoyer une lettre, que par ma fortune, comme les choses de peu d'importance, elle n'eût des suites désagréables, bien que votre exceptionnelle bienveillance, venant tantôt de sa renommée, tantôt de l'image de sa manifestation même, qui ici est visible, s'accordât de façon certaine avec moi. Cette bienveillance, qui a vaincu ma crainte, a fait en sorte que, par quelque moyen, je transmise plus librement à Votre Paternité les pensées de mon âme. Ma disposition d'esprit en faveur de onze années de missions à l'étranger m'a été imposée en partie par une inspiration divine davantage que lorsque je croyais de jour en jour m'enflammer d'une passion et, pour cela, je me suis engagé, de l'assentiment du Provincial, le Révérend Père Cordier, par une promesse envers elle. J'ai eu un penchant toujours particulier pour le Canada jusqu'au moment où, il y a quatre ans maintenant, l'idée passionnée de la Nouvelle-Angleterre et des autres contrées voisines me fut donnée. J'ai appris, dans une certaine mesure de notre Relation, que les Sauvages – les habitants de ces régions-là – étaient bien disposés à l'égard de la foi du Christ et qu'ils souhaitaient vivement être instruits de nos mystères. En raison cependant des voyages très difficiles et des grandes difficultés que ceux-ci et la Nouvelle-France inspirent aux

religieux qui s'en vont là, il n'est pas possible, jusqu'à aujourd'hui, de le devenir adéquatement par les vœux de ces derniers. Une possibilité par l'entremise de l'Angleterre elle-même m'est, pour cette raison, justement apparue ainsi qu'aux supérieurs auxquels j'ai exposé l'affaire et autant qu'il est permis de conjecturer, alors que le ciel approuve, l'espoir d'une grande chose ne se montrera pas minime. Je ne sais pas ce que quelques-uns d'entre nous ont découvert en moi pour qu'ils s'engageassent envers moi en vue de cette mission si la possibilité était de l'établir et j'espère, si Votre Paternité approuve mon projet, que je m'adjoindrai plusieurs alliés dans cette œuvre. Ceux qui me président m'ont conseillé, bien qu'à présent je me consacre d'abord aux études théologiques, d'exposer du moins ma pensée à Votre Paternité si à quelque égard, selon celle-ci, je me démenais à songer peu à peu à ce qui est nécessaire à cette tâche afin que Dieu me donne des grandes âmes pour affronter les difficultés, ensuite la volonté pour consolider les acquis avec une santé solide et des forces vigoureuses. En outre, lui-même, mon âme à ses côtés, pourrait profondément, je crois et non sans raison, laisser une empreinte sur cette pensée : j'ai surtout la ferme conviction que, avec son assistance, il n'est pas vrai que les modestes récompenses provenant de cette nouvelle mission me perdront, et même, puisque désormais en Nouvelle-France on cesse tout travail, sans doute par espoir de faire connaître à ces Sauvages-là la foi du Christ, peut-être que cela n'a pas détourné mon âme de cette mission vers la nouvelle. Je voudrais cette seule chose d'une manière telle que, sur ce point, s'il plaît à Votre Paternité, elle se rendra compte de ce qu'il y a à découvrir et même ne répugnera pas à inspirer quelque perspective d'établissement, quand le temps sera venu, de cette nouvelle mission. J'ai consacré ma très grande félicité dans cet unique travail et si je peux l'exprimer en termes suffisants, je découvrirai alors qu'elle est toute agréable à Votre Paternité et je penserai que tant que je vivrai, je serai autant que possible lié à elle.

De Votre Paternité, le serviteur très humble et très obéissant en Jésus-Christ,

Jean Pierron, de la Compagnie de Jésus

## Document 2

**« Général de la Compagnie de Jésus de Rome à Pierron », 20 mars 1662, Archives Jésuites du Canada, maison Bellarmin, Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B ; Archives Romaines de la Compagnie de Jésus (ARSI). Série de correspondance de la province d' Italie Campania : Camp. 8, 328. (Traduction Valérie Gamache).**

Pont-à-Mousson. À notre très cher frère en Jésus-Christ Jean Pierron  
Je reconnais avec le plus grand soin le zèle dont tu témoignes, dans ta lettre du 13 janvier qui m'est adressée, à l'égard des missions à l'étranger. Je voudrais que tu soutiennes cette ardeur contre un désintérêt envers les ordres afin que si, après les études de théologies complétées, l'occasion s'offre, par quelque moyen, de satisfaire ton désir, tu puisses t'y consacrer. Pour l'instant, puisses-tu, dans tes discours très saints, me recommander.

Rome, le 20 mars 1662



Document 3

« Pierron au Général de la Compagnie de Jésus », 20 mars 1663, Archives Jésuites du Canada, maison Bellarmin, fond : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B.

1663  
69

Reverende admodum in Christo Cater  
Lay S<sup>r</sup>

Albino annam reddita mihi sunt a vestra Paternitate litterae, de quibus intellexi  
magno per se sibi eam mentem probavi, quam de institubunda in Virginia missiona michi iam dudum  
videlicet fuisse dedit, quaeque in die. De reserari tantum mihi voluntatis attulit, ut tunc non  
arcepi, mihi iam tunc non remota nota, quod unum de omnibus animis officio meum, patiturque veluti  
quidem dedit. Nihil aliud in me facturum putavi, id est vestra Paternitati per litteras  
dignificares, prodeoque quantum mihi Deus optimus creditique huiusmodi facere videtur. In vestris  
duo non ita pridem ad eam se missiones nobis littera advenierunt, magni sane ambo animi et virtutis,  
quorum alter quidem est hybernus nobis loco casus Evangelii sublimi curam, unde in ipsam  
Virginia de continentibus navigatis est frequens. Sui ut animi deinde vestra Paternitati per litteras  
videtur aptioribus, author sui. Mr Joannes Hardy, qui in presentibus Augustoduni Rhetoricam  
docet, profundius zelo amicus, scripsit ad me supra, certum quoque sciam, quod est non nostrum communis,  
ut apud v. Paternitatem agerem, vestra duo anno sequenti cum theologiae nobis sum opus dedit, cum  
ipse meos per se de. Dicit philosophiam alia, atque ambo se ad dicitur illos missiones de hybernis  
famulata voto advenit. Sicut alij quos, iuvante Deo, non post longum tempus nobis adhiberem me esse  
confido. Eae res in eadem mens in Paternitatem circumstantibus omnia, sunt acutis aliud et  
suaviter, tot in huiusmodi ideo veritas oras inclinati, potest et translata illa soluta illi in dante  
viretum plurimum viderem, a quo ingens salutis dei copia latè diffundatur, ut quibus manus, qui  
ab illis hinc ad aliquando hinc ducit, viderit alludimus. Euenit inclinatio in viderem  
notorum pondus et usque, digni quis viderit. Non tamen canas ab uno v. Paternitatis nullo hinc  
voluntate a viderit in viderit, non cum viderit, viderit deo quos hinc hinc est  
gradiorum, non etiam viderit, ad qua viderit quae viderit magis hinc hinc est, v. Paternitatis  
totum committimus. Euenit tamen meum de non anglicis institutis ipse probavit, in eorum  
missionis in hinc hinc, post eorum per maiorem hinc, vel post aliter ab illis hinc, v. Paternitatis  
si viderit, in Angliam viderit, cum totum in Regina nostra in regia ferat hinc hinc in  
missionis in eorum viderit de hinc hinc, non viderit viderit et Angliis Virginia Elizabeth  
in viderit, viderit viderit, quod prima in hinc hinc per viderit in hinc hinc hinc  
et viderit viderit. Sequit alij in v. Paternitatis hinc, a quibus me hinc hinc hinc hinc  
viderit viderit 20 Martij 1663

Vestra Paternitatis

Humillimus atque obsequiosus in Christo  
Ceraus Joannes Pierron  
S<sup>r</sup> Con. S<sup>r</sup>

Reverende ad modum in Christo Pater

Pax Christi

Ab hinc annum reddita mihi sunt a vestra Paternitate littera, et quibus intellexi magnoerè sibi eam mentem probari, quam de instituendâ in Virginiâ missione mihi iamdudùm inditam fovet dues, augetque in dies. Ad responsi tantùm mihi voluptatis attulit, ut tum cum accepi, mihi iam videret compos voti, quod unum et omnibus animum afficit meum, pascitque coelesti quâdam dulcedine. Nihil abs re me facturum putavi, id si vestra Paternitati per litteras significarem, proderemque quantùm mihi deus optimus consilisque huic cies favere videntur. È nostris duo non ita pridem ad eam se missionem nobis tribus adiunxerunt, magni sane ambo animi et virtutis, quorum alter quidem est hybernus nobili loco [notus-natus] Quinsalia celebri imperoris, unde in ipsam Virginiam ad Commercium navigatio est frequens. Sui ut animi sensa vestra Paternitati per litteras uterque explicaret, author fui. M. Joannes Hardy, qui imprasentiarum Augustoduni Rhetoricam docet, praefervidus zelo invenis scripsit ad me nuper, causam quoque suam, quae est cum nostra communis, uti apud et Paternitatem agerem, usque dum anno sequenti cum Theologia nobiscum operam dabit, eam Ipse curet per sese, docet per philosophiam alter, atque ambo se ad exteris illas missiones de superis cum facetate voto astririxerunt. Sunt alii quos, invante Deo, non post longus tempus nobis ad sciturum me esse confido. Ecce nos in modum corona V. Paternitatem circumstamus omnes, sicut novella oliva ac surculi, toti in horridas illas vepretis oras inclinati, potest et translaticia illa sobole illic inter dumeta viretum olivarum conserere, et quo ingens salutiferi olei copia latè diffundatur ; atque iam nos manus, qua abscessos surculos eò aliquando traducet, osculis abblandimur. Quantâ inclinatione desideriorum nostrorum pondus eò vergat, aegrè quid coniciat : Rem tamen omnes ab uno V. Paternitatis nutu suspensam volumus, precamurque ad maiorem Christi eiusque societatis gloriam nostra omnium vota ab una Dei voluntate et obedientiae imperis definiri, cum enim obedientiam scriamus des quam sacrificium esse gratiorem, nos estiam flectendos quaqua vectum, èsque praesertim quâ crucibus magis horridum est iter, V. Paternitati totos committimus. Quando tamen meum de novâ angliâ institutum ipsa probavit, in eo perficiendo cogitationes figam omnes, perdiscenda anglicana lingua accuratiùs insistam, et quo fundandae [humus] missioni initium tentem, post annum per maiores facias, vel post alterum absolutis studiis, V. Paternitati si videbitur, in Angliam concedam, rem totam cum Regina matre è regia franciae stirpe ori unda communicatarus. Non dubito quin pro suo erga religionis propagationem zelo plane singulari, [huis] missionis curam avidè sit

sulceptura, cum praelectim detectam ab Anglis Virginiam Elizabethae  
tum regnantis annales prodant opus esse, quod prima omnium per  
Evangelium iam excolare et honori et religioni ducet. Sequar ea in re V.  
Paternitatis sensa, a quibus me totum pendere profiteor, atque interea  
dum mihi coelum exorare contendam, precor etiam atque etiam, uti me  
sibi nosque omnes commendatos velit. Mussiponti 20 Martii 1663.

#### Document 4

« Général de la Compagnie de Jésus à Rome à Pierron », 7 mai 1663, Archives Jésuites du Canada, maison Bellarmin, Béchard C-81 BELI 01/02-04-03B ; Archives Romaines de la Compagnie de Jésus (ARSI), Série de correspondance de la province d'Italie *Campania* : Camp. 8, 369. (Traduction Valérie Gamache.)

Pont-à-Mousson

À notre très cher frère en Jésus-Christ Jean Pierron

Ta lettre datée du 20 mars m'a été remise, dans laquelle tu me fais savoir que ta pensée, que tu appliqueras au sujet de l'organisation d'une mission en Virginie, est grandement approuvée. Si tu lis ma lettre qui t'est adressée en réponse pour cela, tu t'apercevras que j'ai reconnu, certes, avec le plus grand soin, le zèle dont tu témoignais à l'égard des missions à l'étranger, mais celui-ci était accompagné d'un désintéret à obéir au devoir de partir, une fois les études accomplies, vers n'importe quel endroit où tes supérieurs voulaient t'envoyer. Je voudrais que tu renonces à toute pensée concernant l'entreprise d'une mission en Virginie ou en Nouvelle-Angleterre : il ne manque pas de missions laborieuses dans cette Assistance de France au sein desquelles ton activité et celle des autres religieux peuvent être utiles. Pour tout dire, tu dois beaucoup moins te garder de ces gens-là en ce qui concerne cette région, quelle que soit la façon dont tu traites ou aides à traiter avec la très sereine reine d'Angleterre. [Il ne manque pas de missions laborieuses dans cette Assistance de France au sein desquelles ton activité et celle des autres religieux peuvent être utiles.] Je me recommande encore maintenant au Très Saint Sacrement, etc.

Le 7 mai 1663

## Document 5

« Jean Pierron de la Cie de Jesus », Bibliothèque Nationale de France, Collection Fevret de Fontenette *Relations de voyages XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, fond Moreau 842 LVII A, 35-38; Archives Jésuites du Canada, fond : Béchard C-81 BELI 01/02-04-03B.

De la Motte sur le lac Champlain, le 12 Aout 1667

« Je m'embarquay le 10 mai de cette année à la Rochelle et suis arrivé à Kébec le 27 juin suivant, navigation la plus heureuse, au dire de nos matelots qui courent les mers depuis plus de 20 ans et de tout le monde, qu'on ayt eu depuis plus de 20 ans en Canada, soit pour le temps qui a esté très court soit pour le cours de la navigation qui a esté sans aucune tempeste. Il ne m'est rien arrivé qui mérite d'estre escrit sinon les glaces prodigieuse que nous avons trouvées à 240 lieues de Kébec. Nous en vismes une à 6 ou 7 lieues de nous qui nous paroissoit grande comme Metz, où il nous sembloit veoir ville haute et ville basse avec des pointes élevées en forme de tours et de clochers, des pavillons, &. Jugez, si elle nous paroissoit si grandes de si loin, quelle elle pouvoit estre en elle-mesme et quelle pouvoit estre son epaisseur puisque hors de l'eau elle estoit pres de 150 pieds. Nous en vismes une autre petite à  $\frac{1}{4}$  de lieue de nous que le vent chassoit. Elle n'estoit hors de l'eau qu'environ de 25 à 30 pieds. Ces glaces sont formidables au pilots. Car quand on vient à les heurter, ce qui arrive souventm s'en est fait il faut perir. On les sent venir par le froid rigoureux qu'elles produisent. Nous estions, à la Pentecoste, sur ce banc, et nonobstant la saison avancée nous gelions de froid. Vous rencontrez de ces glaces qui occupent l'estendue d'une province et il s'est trouvé des navires qui, ayant voulu passer à travers des fentes qu'elles présentent souvent larges d'une grande rivière, n'y ont poit trouvé d'issue et ont échoué. Ces glaces viennent du nord sur lesquelles on trouve souvent des loups marins dormant. Nous avons veus quantité de baleines, ce qui n'est pas rare, mais ce qui me surprit ce qu'on me dit que de ces baleines on tiroit ordinairement 100 tonneaux d'huile, chacun desquels vaut 4 tonneaux mesure de Bar. J'en ay veu une eschouée auprès de Tadoussac dont le seul busque en os estoit prodigieux. C'est chose commune de veoir une infinité de marsouins qui roulent en troupe sur le dos de la mer. Vous

diriez voir des troupes de cochons, mais si gros qu'on tire de chacun 100 tonneaux d'huile mesure de Bar. Les loups marins y sont si familiers qu'ils venoient tout proche de nostre port. Ils ayment de dormir sur le rivage. Un pescheur que nous rencontrasmes venoit de tuer plus de 45 avec un baston grand comme un coude et gros comme un doigt. Il luy fut fort aisé, car il les trouva dormants sur des roches où ils avoient eschouées. Quand la marée est haulte, ils viennent sur ces roches, et quand elle est retirée, comme ils y sont endormis, ils s'y trouvent à sec. Le roy en voulut veoir, on luy en porta deux, avec peine, l'an passé. Ils les vit en vie, mais peu de temps après ils moururent. La teste est faite comme celle d'un chien, sans oreilles, de couleur de Minime, du moins ceux que j'ay veu en vie, car j'en ay veu d'autres qui estoient gris. C'est une chose merveilleuse de veoir la quantité d'oiseaux qu'on trouve sur le grand banc. Leur veue vous advertit que vous estes proche de ce banc, et vous apporte une joye qui commence à chasser l'ennuy que cause une des plus longues navigations qui se voyent sans rencontrer terre. Il y en a une si prodigieuse quantité que de nostre bord vous les tuez à coups de baston. Ce qui fait qu'on en veoit là plutôt qu'ailleurs est que ce grand banc est le lieu ou l'on pesche les mourues. En 4 ou 5 heures que nous restasmes nous en prismes près de 500. C'est un trésor que cette estendue de mer qui n'a que 60 ou 80 lieues en largeur et près de 150 en longueur, profonde seulement de 40 brasses. C'est de là que viennent les belles et bonnes morues qu'on a en nostre Europe. Ce banc passé, on entre dans le beau S. Laurent qui a 50 lieues de largeur en cette embouchure. Il faut avouer qu'elle est admirable. Le fleuve qui fait une partie des richesses du pays a son flux et reflux jusques à 140 lieues plus haut; comme il est difficile à traverser en certains endroits, estant à Tadoussac, je priay nostre capitaine de me donner son batteau pour m'en venir devant, de peur que le difficulté de passer avec le navire ne nous tint longtems sur ce fleuve. 15 ou 16 des plus braves de nostre bord s'en vinrent avec moy. Si bien nous en prit, car outre qu'il resta 8 jours après nous, c'est qu'un coup de vent le battit si furieusement qu'il rompit son cable et luy fit laisser son ancre dans la mer. J'arrivé donc ainsi à Kébec fort heureusement, sans autres incommodité que de 2 mois de tribut que je payé à la mer. Il n'y en eut point qui fust quitte à meilleur marché que moy, sans réserver, mesme ceux qui vont sur mer depuis 20 ans. Je n'attendis pas à kébec à baiser la terre où je me croyais destiné à mourir. Je le fis à la première descente à terre ai dessous de Tadoussac qui fut la veille de S. Jean. Je prié notre capitaine de nous permettre d'aller faire le feu de joye de cette grande feste. Ceux qui m'accompagnèrent prirent chacun le fusil pour nous munir contre les Iroquois qui quasi au mesme endroit, l'année précédente, tuèrent 9 françois, l'un desquels estoit, le frère de nostre capitaine. Ce qui nous ostoit ou diminioit la crainte estoit que ces

barbares recherchoient les françois de paix pendant quoy ils n'auroient eu garde de faire aucun acte d'hostilité. Nous trouvasmes à nostre arrivée dans le bois un cabaname (cabanage?) de sauvages, avec un coffre d'escorse qui nous servit à faire nostre feu de joye. Je ne surpris pas nos Pères de Kébec, car ils m'attendois depuis deux ans, mais en vérité ils me firent un accueil qui me jetta dans la confusion. Je n'ay vescu que 15 jours ou 3 semaines avec eux, mais dans une si grande joye, une union et une paix sy aymable que je me croyais estre dans un petit paradis et recognus bien que l'esprit de Nre Seigneur regnoit dans nostre maison.

Les Iroquois à qui on avoit donné terme 2 mois vinrent quelques jours après mon arrivée et au jour fixé pour accomplir les conditions de paix qu'on leur avoit proposé. Ils firent leurs harangues et leurs presents avec grandes humilité contre l'ordinaire. 4 jours après on leur en rendit de plus sompetueux, et on leur fit entendre qu'il n'avoit point de paix à leur accorder si cas arrivant que quelqu'un de leur nation, par quelqu'accident que fust, venoit à tuer un françois ou un huron, eux-mesmes n'amenassent le meurtrier pour le pendre. Ils ont accepté la condition que nous leur reiterons dans le pays afin qu'ils n'en prétendent cause d'ignorance. À faute de quoy on ia aussitôt mettre le pays à feu et à sang. La plus considérables de leur prières a esté de demander des robbes noires pour les instruire, et pour cela ils présentèrent à nos messieurs un collier de porcelaine tout parsemé de croix. J'ay esté assez heureux pour estre choisy de notre Canada pour aller en leur pays avec le P. Frémin, ancien missionnaire, ce qui n'a pas manqué de causé une sainte jalousie dans le coeur de plusieurs braves qui n'attendent que l'occasion. J'ai esté 8 jours à kébec, appliqué à la langue huronne, mais cette heureuse nouvelle ma fait changé de ton pour apprendre celles des Iroquois anyeronons, nos plus redoutables ennemis par le passé, et mesme les plus dangereux à l'avenir. Il y a déjà un mois depuis que je suis parti de Kébec que je vis avec eux, mais à la vérité non pas encor tout-à-fait comme eux. Car j'advoue ma lascheté qui me fait honte à moy mesme. Je n'ay encore peu me faire à manger de leur sagamité, potage qui fait leur nourriture ordinaire, mais dont nos cochons ne voudroient point. Ils se prennent à rire quand ils me voyent, et me disent : comment feras-tu donc en nostre pays. — Il faudra bien que je m'y accoutume aussy bien que du reste. Peut-estre serez vous bien ayse d'apprendre ce que j'ay remarqué de l'humeur et façon de faire de ces sauvages. Ce n'est pas sans raison qu'on les appréhende, car en vérité ils sont généreux et patients. Ce sont gens qui ne se plaignent jamais quelques grands maux qu'ils ayent, et qui ne se troublent aucunement, quelque accident qu'il leur arrivent. J'en ay veu un à qui le fusil ayant crevé dedans les mains, estant à la chasse, ayant la main toute froissée et monstrueusement brisée. Au bout de 10 jours, ses

compagnons l'avoient abandonné pour ne scavoir ou il estoit. Se faire, en l'estat où il estoit, luy mesme, un canot et venir retrouver ses compagnons, aussy gay que si rien de luy estoit arrivé. Un autre avoit une hache qui coupait comme un rasoir. Un de nos françois lui fit deux grandes dents et la mist en estat de ne plus servir. Luy, la voyant, se prit à rire sans s'esmouvoir aucunement. Un autre vint briser le canot du mesme navire où j'estois avec luy sur le point de partir. Luy, se mettant a rire, va broyer de l'escorse pour le refaire et le radouber avec autant de tranquillité, pendant que les autres s'en alloient devant, que sy tout son équipage eust esté des mieux préparé. Combien de jurements et de blasphêmes n'aurait pas vomi un françois en ces deux rencontres. Jamais ils ne disent une parole plus haute que l'autre quoy qu'il leur puisse arriver et estiment fols ceux qui se mettent en colère. S'il faut délibérer sur quelque chose d'importance, les vieillards assis en guenons, la pipe à la bouche, commencent à dire chacun leurs sentiments sans que pas un osent les interrompre pendant qu'ils haranguent sans le moindre empressement et avec une froideur d'esprit surprenante. Ils ont une chose qui m'a fit bien de la peine, mais à quoy je me façonne c'est dans leurs exécutions ils vont avec une lenteur que je ne scaurois dire assez grande. S'ils vous présentent quelques chose, prenez-le comme sy s'estoit votre bien, car si vous la refusez, ils ne vous la présenteront jamais. Pendant une temps fort facheux, un de nos Pères à qui ils avoient présenté la meilleure place du cabanat s'estant contenté de demeurer à la porte (je veux croire que c'estoit par mortification) fut bien estonné une autre fois (*illisible*) on le mit à la porte, luy disant : pourquoy l'as-tu choisy? -Gardez-vous bien de leur faire aucune déférence, nonobstant leur humeur superbe tenez toujours le haut bout sans jamais rendre aucun service humble, autrement ils vous mépriseront. Ainsy jugez si la vertu ne doit pas avoit de la prudence. La traitement que nous avons reçu d'eux depuis un mois est tout aymable et charmant. À la vérité ils nous ont rendu les services qu'un bon serviteur rendroit à son maître. Ce n'est pas seulement à mon égard ce que je dis, car Mr l'intendant Talon les vint trouver devant que de partir et me tenant par le main, leur dit : voicy mon oncle, je desire que vous le traitiez comme moy et encore mieux. Harangue qui fut suivit de présents qu'il leur fit à ma considération dont je luy suis très obligé. Un d'eux ayant tué un castor, le capitaine alla le prendre hautement et le vint mettre à nos pieds. Ils tuèrent, il y a quelque temps, un orignal. Aussitost les capitaines se mirent à haranguer et se congratulants de ce qu'ils avoient enfin de quoy faire passer la nuit aux robes noires. Dieu veuille que j'aïlle de mesme en leur pays. Je diray seulement une chose de leur piété. Nous en avons quelques une, baptisés seulement depuis 7 mois, qui après les prières faites en commun, se retirent pour dire leur chapelet en particulier. J'en ay



quelquefois trouvé dans les bois à l'esquart qui le recitoient. Cela n'est-il pas aymable et capable de nous encourager à faire quelque chose pour leur salut. Tous nos gens de guerre que j'ay veu en Canada m'ont assuré que la France n'avoit aucun pays si beau que celuy où nous allons. C'est une terre merveilleusement agréable, au 42e degré où l'on voit des prairies ravissantes, de belles petites collines, belles rivières abondantes en tout, s'ils scavoient le cultiver. J'en parleray mieux quand je l'auray veu. Je n'en suis ici qu'à 60 lieues. Ce qui me console c'est que je seray là tout proche de la virginie où je souhaite aller depuis 18 ans et où la Providence m'a conduit à la vérité bien doucement. Je ne scais ce qu'elle me prépare, mais tout m'y est heureux. Je ne seray pas éloigné d'elle qu'environ de 30 à 40 lieues. D'abord que je scauray l'iroquois j'espère m'y en aller. La langue de ces barbares est admirable et ne se prononce que du gosier, des dents et du né, qu'on ne scauroit expliquer ce qu'on a assez de peine d'apprendre. Ils n'ont que 16 lettres, partie grecques et partie latines. Ils n'ont point de déclinaisons en leurs noms, mais conjuguent tout par la composition des noms et des adverbes avec les verbes qui ont jusqu'à 14 personnes où nous n'en avons que 6. Chaque nom de personne avec un autre nom fait le verbe SUM, ES, EST qui ne nomment pas autrement qu'en adjoustant ces personnes aux noms, comme EGO, BONUS, TU, ILLE, ILLA, &. Ils n'ont point d'infinitif, mais ils tant plus d'autres temps, comme les grecs, des aoristes premiers, seconds, des futurs premiers, seconds, positifs, négatifs, de continuation. Ce qui me console c'est que je veois des personnes qui ne scavent ny A ny B qui l'ont appris avec eux. Je me fais déjà bien entendre, mais je n'entends que quelques mots. Ils ont 5 conjugaisons, quantité de terminaisons. Cette langue est belle et admirable à mon jugement. Elle a beaucoup de mots grecs. Encore hier soir j'y treuvé celui-cy de SKO qui signifie pays. Ils ont leur quantité et leurs accidents, leurs esprits doux et aspres comme les grecs, et ils sont sy délicats que quand je manque à un accent ils ne manquent jamais de me reprendre. J'espère avec l'ayde de nostre Seigneur d'apprendre bientost cette langue parlant toujours avec eux, ce que je ne scaurois quasi faire par le chemin parce que nous sommes trop séparés. Encore maintenant suis-je tout seul. Nous avons appris que 60 loups attendoient nos iroquois au passage pour les deffaire. Je suis venu devant, en canot, pour en faire la descouverte. Nos gens sont à 10 lieues d'icy attendant l'escorte de nos françois. J'espère que nous l'aurons dans 4 jours, après quoy nous tirerons vers nostre pays de promission. Je ne scais si tout ce chemin, qui se fera moitié par eau moitié par terre, se fera sans escarmouche. Dans le péril où je suis vous m'obligerez extrêmement de m'obtenir le secours du ciel et l'esprit de nostre seigneur pour qui en vérité je me vais sacrifier de tout mon cœur. O que je m'estimerois heureux s'il aggréoit ce sacrifice.»

## Document 6

« Pierron à Mme Corlart », 19 septembre 1667, Archives Jésuites du Canada, maison Bellarmin, retranscription d'une copie faite par le père Henri Béchard S.J, fond : Béchard C-81 BELI 01/02-04-03B.

De Tionnontogen, le 19 eme de Septembre 1667,

Madame,

Je vous écris en français parce que je ne sais pas le flamand.

Comme nous avons touiours pris grand-part aux biens et a la prospérité de votre maison Ses maux aussi ne peuvent qu'ils ne nous touchent puissamment notre voyage de Kebec ici auroit esté le plus heureux du monde s'il n'avoit esté troublé par la nouvelle fascheuse que nous avons appris en chemin de La mort de Monsieur votre mary. nous trouvasmes au bout du lac Champellain un de ses hommes dont iay oublié le nom, avec un Iroquois qui poursuivoit son chemin a Kebec. ce pauvre homme etoit inconsolable de la perte de son bon maitre. ie ne doute pas que la nouvelle quil en a porté nayt causé une grande affliction a tout le pays. ie ne suis arrivé en Canada que le 27eme de Juuin et aussitôt ay ie appris qui estoit Monsieur votre mary pour les louanges quon m'en disoit et laffection que tous nos françois lui portaient. si dieu navoit disposé de lui, il auroit vu par experience ce que ie dis, car on lui preparoit a Quebec un regal des plus magnifiques Comme a un de nos bon amys. ce vous doit estre une grande consolation dans l'extreme affliction que vous a causé un accident si subit et si sensible davoit en la Compagnie dun tres honneste homme, et si regretté en Canada de nostre Compagnie et de tous les francois. Je croyais bien avoir lhonneur de lier estroite amitié avec lui, mais puis que nous devons adorer la providence de dieu qui fait tout avec sagesse infinie Je me prive avec regret d'une consolation qui m auroit esté en vérité tres grande en un pays ou ie ne connois personne et qui est bien contraire a nos humeurs d Europe, et renferme en vous de qui on ma dit tant de bien, La grande inclination de iavois d obliger selon mon petit possible Monsiur Corlart avec assurance destre toute ma vie

Madame

Votre tres humble

et tres obeissant Serviteur Jean Pierron  
de la Compagnie de Iesus.

Je me suis souvenir de cet homme de qui nous avons appris que son bon maitre avoit esté noyé Cest Sebastien Iay voulu vous en avertir afin que vous nen fussiez point en peine peut estre sera til deia retourné. nous trouvé dans le Lac Champellain le Canot de Mons. Corlart estoit, tout brisé, comme vous pouvez croire, cet obiet renouvelle encor notre douleur, en verité ie me suis estonné quil se soit mis sur le Lac dans un si mechant vaisseau. Sebastien vous escrit comme tout sest passé, car ie ne scais rien que de lui vous monligeriez denvoyer ces autres Lettres a Orange et aux lieux ou elles sadressent du moins den avoir soin.

Je me trouve ici en un pays bien contraire de celui de notre Europe ou tout abonde et tout manque ici. ie me trouve reduit a une facon de vivre de nos sauvages qui mest fort rude, et suis obligé pour Laddoucir duser envers vous d une grande liberté. ny atil pas moyen que vous menvoyez par cet Iroquois environ 90 livres de Lard fort gras, 3 ou 4 pots de bonnes eau de vie et un peau de vin despagne ou 3 ou 4 pots dautre bon vin celui La manquant. on me fait entendre qu ily a grande difference de vos monayes avec les notres mandez moy s'il vous plait le prix de ces danrées et a la premiere occasion ie les payerais ou en argent ou en pourcelaine ou en quelle facon il vous plaira, Iay prié mon. Haims de la meme grace, il est a Orange, Cest un brave francois qui pourra donner linterpretation de cette lettre.

*À Madame Corlart*

*Cachetée avec motto : Per unam ad aliam*

## Document 7

« Pierron à Mr Haims », 19 septembre 1667, Archives Jésuites du Canada, maison Bellarmin, retranscription d'une copie faite par le père Henri Bécharde S.J, fond Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B.

De Tinnontagen le 19 eme de Septembre 1667,

Monsieur,

Je ne suis arrivé ici de notre Europe que le 27 de juin et a Tinnontagen que depuis 2 iours, et la grande Consolation que iay receu en ce pays de sauvage a esté d'apprendre que J'avois a Orange un francois homme d'honneur et de mérite. Je n'ay pu m'empecher de vous temoigner aussi tot apres mon arrivée La joye que iavois de notre proximité et vous presenter nos tres humbles services nous sommes venus trois de notre Compagnie. La paix conclue et arretee Comme nous avons desirée entre nous et les Iroquois, pour les Instruire de nos mysteres, et rien de plus. Par la Communication d'amities que iespere de vous, nous pouvons scavoir de temps en temps des nouvelles de notre Europe. Je partys le 10 d'avril de la Rochelle ou iay vu nostre flotte arrivee. Là depuis 2 iours avec Monsieur de Beaufort que le Roy avait fait ramené pendant que iestois a Paris, cest a dire 8 iours auparavant, et contoit quatre vingt mille hommes dans son armée. Ce qui arretoit pour lors ses armes estoit la paix qui traittoit avec nous et messieurs les Anglois. Je nen ay appris que la Conclusion en chemin non plus que l'irruption de cette armée dans la flandre, ou a ce qu'on dit le Roy a pris 3 villes d'emblée. Cette paix me seroit une belle occasion d'ecrire un mot de Civilité a Monsieur votre Gouverneur, si ce nestoit trop prendre de familiarité. Ses (*illisible*) lettres que Monsieur de Tracy me fait l'honneur de me lire, et le bien qu'on men a dit, me fait croire que c'est un homme d'esprit et d'honneur. dans la grande disette de toutes choses ou nous allons nous trouver ici iespere quil ne trouvera pas mauvais que nous ayons recours a Orange. Notre nouvelle france est fournie de tout, car le Roy y a envoyé cette année et des vivres et du monde, tant il a a cœur cette nouvelle terre, mais nous en sommes trop eloignés et peut être seray ie Constraint vous meme de vous importuner et de vous prier de nous servir ici de Pere Procureur et de tout. ne voilà pas bien commencé pour la 1ere fois que ie me donne lhonneur de vous saluer. deux choses feront que vous mexcuseront aysément. La franchise naturelle a notre nation et la bonte qui ne vous lest pas moins. À ce que ie peux voir nous scaurions avoir besoin que de quelques peu

de Lard des plus gras, de quelque peu d'eau de vie et de salette pour  
quoy nous tascherons de vous satisfaire selon vos desirs. Je vous  
presente pour arrhe de notre fidelité L'inclination que iau d'estre toute  
ma vie

Monsieur

Votre tres humble et très obeissant

Serviteur Jean Pierron de la  
Compagnie de Jesus

Si vous prenez le peine de me recrire un mot vous m (*illisible*) erez de  
me mander ce qui est assurément de la Paix avec La france et  
Langleterre. Si elle est conclue ie serois bien ayse estant proche  
d'orange comme ie suis d'en aller saluer Mons. Le Gouverneur S'il est  
pour avoir ma visitte pour agreable Je ny veux pas aller Qu'avec cette  
condition par ce que ne voulant aucunement meler d'affaires aussi ne  
veux ie donner a personne aucune occasion de soubçon.

T'ay esté obligé de decacheter ma lettre, nos Iroquois ayant differé leur  
voyages chez vous iusqua demain 23me de Sept. La Commodité est si  
ville quelle me fait franchir le pain (?) Et vous prier avec un peu trop  
de liberté, si cela se peut, de donner pour nous à celui qui va vous  
remettre cette lettre en main 90 livres de Lard du plus gras 3 ou 4 pots  
de bonne eau de vie comme nous lavons en france et un pot de vin  
d'espagne lequel manquant s'il y a quelque autre bon vin, en empter un  
baril de 3 ou 4 pots. Comme ie ne scais pas le cours de votre monnays  
a la 1ère occasion ie vous payerais tout en argent ou en pourcelaine,

Au verso : À Monsieur Haims Chirurgien,

a Orange. »

## Document 8

« Colonel Nicolls to the Reverend Father Pierron », 20 octobre 1667, publié dans : BROADHEAD John Romeyn., *Documents relative to the Colonial History of the State of New-York; procured in Holland, England and France*, vol. III, Parsons and Compagny, Albany, 1853, pp.162-163, d'après les archives de l'État de New York, Albany, *New York Papers*, série 1, fol. 68.

fort Albany, 20 October 1667

Sir,

Having seen your agreeable letter to Meadame de Corlart, of the 13<sup>th</sup> september, and also another to Mr Hains, I feel very glad to be here to communicate briefly my sentiments to you thereon ; but seeing by commencement of yours to Madame de Corlart that you have thoroughly learned the English language, I dare no longer hazard my bad French style, fearing to appear very ignorant before you, as I am in fact of your tongue. Therefore, it is, I now begin in plain English to let you know that if you please to give me a meeting at Schoneistade I shall be glad to see you and to serve you in what you seeme to desire towards your Winters provision.

Wee have lately receiv'd newers from Bilboe Fyall and other places that the peace is concluded between the Crownes of England and France, although, I have no yet expresse letters from his Majesty of England to that purpose and wee doe confidently beleieve those warrs are ended as also that the french army hath taken severall Townes in Flanders which news I perceive you have also met withall.

However to a person of your profession and meritt I should at any Time willingly accept an Enterview without entering into discourses of Politique Affaires. Therefore this present letter is expressly sent in Place of a Passeport to give you full assurance of your freedom to come to Schoneistade and to returne at your Liberty and if you please to bring one more in your Compagny upon the same termes I shall endeavour to answer your desires. Be pleased to come with all Expedition as I have but a little time to spend in the (?) and you will find mee next Munday and till Tuesday att noone in Schoneistade attending your answer; you may easily and with the most Expedition make the voyage

in a Canoe down the river otherwise I would have sent horses for your accomodation. If you cannot lay hold of this present opportunity the Liberty I have now given will neither serve you nor mee to those civill purposes whereunto in person I am now ready to comply, bee pleased to send me you speedy answer by this bearer in case you are not disposed to take so suddain a Voyage.

I am, Your very humble Servant,  
R. Nicolls

À Monsieur, Monsieur le Reverend Pere Jean Pierron  
au Chasteau Tionnontogon,

soit donné,

**Document 9 :**

***Jean Pierron*, Nécrologie officielle du Vatican, Archives jésuites du Canada, maison Bellarmin, retranscription d'une copie faite par le père Henri Béchard S.J , fond Béchard C-81 BELI 01/02-04-03B.**

Ex pleuritide obiit Damasi in monte Vogeso, die 16 febr. an. 1700. Vir fuit plane apostolicus, indefessi laboris, somni exigui, aepius humi cubans, cibi adeo tenuis ut ex vilioribus alimentis vix sumeret ad sustentendas corporis vires; summa eius pauperies enituit in eius cubiculo rebus omnibus vel commodis vel utilibus prorsus vacuo. Ipse vero solus aspectus instrumentorum quibus corpus excruciebat vitae austeritatem abunde declarat. Integram fere vitam in obeundis missionibus insumpsit, annos 12 in Canadensi regno occupatus, Conciones illius populis tam ubique arridebant ut ad eum audiendum undequaque confluerent.



## Aborder « Kébec » en 1667

Pierron arriva à Paris où il demeura jusqu'aux alentours du 1er mai 1667. Il quitta ensuite la capitale et après plusieurs jours de voyage, arriva le huit à La Rochelle<sup>237</sup>. Il partit le surlendemain, jour de Pâques à destination de Québec. Que savons-nous du voyage de Pierron? À vrai dire peu de choses.

Les archives de la Marine à Rochefort ont été dépouillées par certains historiens amateurs de la Nouvelle-France, à l'image de Charles Vianney-Campeau, qui réalise depuis plusieurs années une base de données sur les navires arrivés en Nouvelle-France entre 1497 et 1763<sup>238</sup>; cet outil fut d'ailleurs reconnu par la *Revue d'histoire du Québec*<sup>239</sup>. Par chance, les archives notariales retrouvées par Vianney-Campeau ont livré quelques indices<sup>240</sup>. Les registres et liasses du notaire Teuleron, spécialiste rochelais des affaires commerciales au

---

<sup>237</sup> Lettre de Jean Pierron à Mr Haims du 19 septembre 1667, Archives Jésuites du Canada, maison Bellarmin : Bécharde C-81 BELI 01/02-04-03B.

<sup>238</sup> VIANNEY-CAMPEAU, Charles, *Navires venues en Nouvelle-France, Gens de mer et passagers des origines à 1699*, <http://naviresnouvellefrance.com>, (Consultation le 01.08 2012).

<sup>239</sup> HÉBERT, Yves, « Médias de l'histoire » dans *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 2004, n°77, p.64.

<sup>240</sup> Il s'agit des minutes Teuleron (1638-1680) qui regroupent deux types d'acte du notaire : des registres, et répertoire de liasses. Ne subsistent que les liasses des années 1666-1668, et le répertoire 1655-1670, dans lesquelles Vianney-Campeau trouva simplement la mention du jésuite, côtes :Teuleron 1667, 05/04 et 05/05 (LR). Sur les archives de la Rochelle voir : DEBIEN, Gabriel, « Engagés pour le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle vus de la Rochelle » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.6, n°2, 1952, p.177-233; DELAFOSSE, Marcel, « Le Rochelle et le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.5, n°1, 1951, p.469-512.

XVII<sup>e</sup> siècle<sup>241</sup>, ont fourni les actes signés entre ce dernier et l'armateur du navire sur lequel s'est embarqué Pierron.

Le jésuite s'embarquait donc le 10 mai à bord de la *Nouvelle-France*, navire de pêche de 250 tonneaux, acheté cinq jours auparavant par l'armateur Pierre Gaigneur à ses propriétaires hollandais. Pierre Gaigneur était un des riches armateurs de La Rochelle depuis qu'il avait obtenue en 1657 de la Compagnie des Cents-Associés, la permission d'armer des navires à son compte<sup>242</sup>; il régla ainsi pour *la Nouvelle-France* la somme de 15 700 livres tournois. Pierron s'engageait donc sur un bateau de pêche hollandais, affrété par un riche commerçant rochelais, et commandé par un Français, le capitaine André Chaniteau. Gaigneur prospérait grâce au commerce d'eau-de-vie, de farine, de sel, de toiles qui se vendaient à prix d'or dans la colonie<sup>243</sup>; mais aussi grâce à la pêche à la morue, dont témoigne Pierron dans sa lettre du 12 août 1667 :

C'est une chose merveilleuse de veoir la quantité d'oiseaux qu'on trouve sur le grand banc. Leur veue vous advertit que vous estes proche de ce banc [...] Il y en a une si prodigieuse quantité que de nostre bord vous les tuez à coups de baston. Ce qui fait qu'on en veoit là plutôt qu'ailleurs est que ce grand banc est le lieu ou l'on pesche les mourrues. En 4 ou 5 heures que nous restasmes nous en prisms près de 500. C'est un trésor que cette estendue de mer qui n'a que 60 ou 80 lieues en largeur et près de 150 en longueur, profonde seulement de 40 brasses. C'est de là

---

<sup>241</sup> DEBIEN, Gabriel, « Engagés pour le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle vus de la Rochelle », p.183.

<sup>242</sup> DEBIEN, Gabriel, « Engagés pour le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle vus de la Rochelle », p.190.

<sup>243</sup> DEBIEN, Gabriel, « Engagés pour le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle vus de la Rochelle », p.190; 212 : « Le P. Lejeune en parlant de nourriture, nous apprend que « tout était cher au double de France ».

que viennent les belles et bonnes morues qu'on a en nostre Europe<sup>244</sup>.

Pierron est arrivé à Tadoussac le 23 juin 1667. Le jésuite une fois sur terre, embrassa à genoux le sol promis de la Nouvelle-France. Le lendemain soir, 24 juin 1667, Pierron et les matelots entrèrent prudents dans la forêt dominant l'estuaire : le frère du capitaine André y était mort l'année précédente. Armés de mousquets, sur leur garde, ils tombèrent sur un campement autochtone abandonné. Ce bois providentiel fournirait de quoi allumer le premier feu en terre américaine, nous étions le soir de la Saint-Jean, Pierron raconte :

Comme il est difficile à traverser en certains endroits, estant à Tadoussac, je priay nostre capitaine de me donner son batteau pour m'en venir devant, de peur que le difficulté de passer avec le navire ne nous tint longtemps sur ce fleuve. 15 ou 16 des plus braves de nostre bord s'en vinrent avec moy [...] Je n'attendis pas à kébec à baiser la terre où je me croyais destiné à mourir. Je le fis à la première descente à terre ai dessous de Tadoussac qui fut la veille de S. Jean. Je prié notre capitaine de nous permettre d'aller faire le feu de joye de cette grande feste. Ceux qui m'accompagnèrent prirent chacun le fusil pour nous munir contre les Iroquois qui quasi au mesme endroit, l'année précédente, tuèrent 9 françois, l'un desquels estoit, le frère de nostre capitaine [...] Nous trouvasmes à nostre arrivée dans le bois un cabanage de sauvages, avec un coffre d'escorse qui nous servit à faire nostre feu de joye<sup>245</sup>.

---

<sup>244</sup> « Jean Pierron de la Cie de Jesus », Bibliothèque Nationale de France, Collection Fevret de Fontenette *Relations de voyages XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, fond Moreau 842 LVII A, 35-38; Archives Jésuites du Canada: Béchard C-81 BELI 01/02-04-03B; Voir annexes p.114.

<sup>245</sup> « Jean Pierron de la Cie de Jesus », annexes, p.116.

Le lendemain, ils partirent pour le centre colonial avec la pinasse du capitaine Chaniteau. Ils arrivèrent dans le port en eau profonde de Québec le 27 juin 1667, avec une quinzaine de membres d'équipage. S'approchant de la ville basse dans la petite embarcation, ils passèrent un navire amarré, *La Constance* qui trempait dans la rade depuis un peu plus de deux semaines<sup>246</sup>. On voyait au loin, sur la droite de la basse ville, la digue en construction que Talon avait commencé l'année passée et qui devait permettre aux navires d'accoster plus facilement aux bords de la rivière Saint-Charles<sup>247</sup>. Pierron voyait qu'on s'y affairait comme sur un chantier, c'était le quartier de l'intendant que lui avait indiqué un des matelots qui connaissait la ville : c'est ici que l'on déchargeait le bois semblait-il, tandis que les vivres et les hommes débarquaient du côté « Cul-de-sac », à gauche de la basse ville. Entre ces deux extrémités, les plages de Québec étaient semblables aux plages de France, dut se dire Pierron, on y déchargeait les déchets en tout genre : carcasses d'animaux, vieux matériaux de construction, planches de bois défoncées, Pierron remarqua même une chaussure déchiquetée qui

---

<sup>246</sup> Affrétée par Pierre Gaigneur, *La Constance* commandée par la capitaine André Pasquinet est arrivée à Québec le 10 juin 1667 avec à son bord une vingtaine de filles du roi. Voir : RJ 50 : 208 (*Journal des Jésuites* 1667); Lettre de Jean Talon à Colbert du 27 octobre 1667; Contrats de Teuleron notaire de la Rochelle, 1667, 14/04 (LR).

<sup>247</sup> Le secteur du palais de l'intendant a fait l'objet de plusieurs fouilles archéologiques par l'Université Laval et la ville de Québec ces dernières années. Les fouilles récentes révèlent l'activité navale de ce site avant sa transformation en brasserie vers 1668, et propose une datation des premiers chantiers portuaires du secteur Saint-Nicolas aux alentours de 1666. Voir à ce sujet, ROULEAU, Serge, « Un regard archéologique sur le port colonial français de Québec » dans *Archéologiques*, Association des archéologues du Québec, n°22, 2009, p.218.

pourrissait tranquillement sur le sable<sup>248</sup>. C'est ainsi qu'ils débarquèrent dans le port du Cul-de-sac, au pied de la falaise campée au sommet du fort Saint-Louis. Troisième équipage à se rendre en Nouvelle-France depuis le début de l'année 1667, l'arrivée fit grand bruit parmi les quatre cent cinquante habitants de Québec<sup>249</sup>; on accueillait à bras ouverts les marins de La Rochelle et leur cargaison de poisson. Pierron aperçut d'autres pères en retrait, mais qui s'approchèrent en le voyant. L'un d'eux l'embrassa avec la force de la solitude éprouvée. Le jésuite se souvient :

Je ne surpris pas nos Pères de Kébec, car ils m'attendois depuis deux ans, mais en vérité ils me firent un accueil qui me jetta dans la confusion. Je n'ay vescu que 15 jours ou 3 semaines avec eux, mais dans une si grande joye, une union et une paix sy aymable que je me croyais estre dans un petit paradis et recognus bien que l'esprit de Nre Seigneur regnoit dans nostre maison<sup>250</sup>.

---

<sup>248</sup> L'archéologue Céline Cloutier souligne la présence de nombreux artefacts dans les sites fouillés correspondant aux anciennes battues de Québec. L'équipe retrouva en effet une quarantaine de paire de chaussures dont certaines semblent datées du xvii<sup>e</sup> siècle. Voir CLOUTIER, Céline, « Les battues du Saint-Laurent sur le site de l'flot Hunt au xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècle : un dépotoir à ciel ouvert ? » dans Archéologiques, Association des archéologues du Québec, n°22, 2009, p.228; voir également sur la pollution du littoral à Québec au xvii<sup>e</sup> siècle : FURST, Benjamin, « L'appropriation du réseau hydrographique canadien sous le Régime français » dans Cahiers d'histoire, vol. 31, n°1, p.130-134.

<sup>249</sup> Statistique Canada rapporte une population totale de 444 individus pour la région de Québec en 1667 répartis en 62 ménages, à concurrence de 264 femmes contre 180 hommes, Recensement de la Nouvelle-France, Statistique Canada, région de Québec, *NF Tableau I - Ménages, Population, Sexes, État de Mariage, 1667 - Nouvelle-France* (tableau), 1667 Recensement de la Nouvelle-France (Population/Sexes/Étatdemariage)(basededonnées), E-STAT (distributeur) : [http://estat2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=ESat\Francais\SC\\_RR-fra.ht](http://estat2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=ESat\Francais\SC_RR-fra.ht) (Consultation le 09.10.2012). Voir également l'article démographique de LÉGARÉ Jacques., CHARBONNEAU, Hubert, « La population du Canada aux recensements de 1666-1667 » dans *Population*, vol. 22, n° 6, 1967, p.1034.

<sup>250</sup> « Jean Pierron de la Cie de Jesus », Bibliothèque Nationale de France, *op.cit.*

Vinrent certainement avec *La Nouvelle-France*, quelques engagés volontaires, venus travailler pour des colons bien établis et les congrégations religieuses. Dès 1647, le conseil de Québec avait d'ailleurs ordonné l'envoi d'un homme par tonneaux de fret et la Compagnie des Cents-Associés avait astreint les armateurs aux mêmes obligations<sup>251</sup>. Le recensement de 1665-66, en mentionne presque une centaine établis à Québec, ce qui rappelle l'importance de la population qui œuvrait dans la domesticité à contrat déterminée. Les jésuites, rappelle Gabriel Debien, devinrent après 1665 d'importants recruteurs « de laboureurs à bœufs, de laboureurs, de fariniers, de journaliers », sélectionnés par le clergé métropolitain et amenés avec les pères afin d'alimenter en main-d'œuvre leurs fermes, séminaires et missions<sup>252</sup>.

---

<sup>251</sup> Le nombre des engagés témoigne des pressions politiques sur les marchand en vue de transporter des hommes. La Compagnie de Cents Associés obligeait les marchands à fournir un homme pour seize tonneaux de jauge. Dès 1647 le Conseil de Québec ordonnait l'envoi d'un homme par tonneau de fret, voir DEBIEN Gabriel, : « Engagés pour le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle vus de la Rochelle », p.190.

<sup>252</sup> DEBIEN, Gabriel, « Engagés pour le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle vus de la Rochelle », p.193.

# BIBLIOGRAPHIE

## 1. Sources manuscrites

### ■ *Archives des Jésuites du Canada, Maison Bellarmin.*

25, rue Jarry ouest Montréal (Québec) H2P 1S6

Correspondance du père Jean Pierron S.J, Collection Henri Bécharde S.J  
fond C-81 BELI 01/02-04-03B.

-Lettre 1 : De Pierron au Général supérieur de la Compagnie 20 mars  
1663

-Lettre 2 : De Pierron sur le lac Champlain à la compagnie de Jésus août  
1667

-Lettre 3 : De Pierron à Mme Corlart 19me de septembre 1667

-Lettre 4 : Pierron à Mr Haims 19me de septembre 1667

### ■ *Archives départementales de la Meuse*

26, rue d'Aulnois — B.P. 514 — 55 012 Bar-le-Duc Cedex. France.

État civil, Registres paroissiaux des baptêmes-Mariages-Sépultures  
Dun-sur-Meuse (1661-1680;1675-1705) :

-E dépôt 124 (E)

-2 E 171 (1)

### ■ *Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*

1, rue de la Monnaie CS 7520254052 NANCY Cedex, France.

État civil, Registres paroissiaux des baptêmes-Mariages-Sépultures,  
Pont à Mousson (1680-1714) :

-5 Mi 430/R 4  
-5 Mi 430/R 8  
-5 Mi 430/R 49 - 5 Mi 430/R 18 - 5 Mi 430/R 19  
-5 Mi 430/R 1)

■ ***Archives départementales des Vosges***

4, Avenue Pierre Blanck Parc économique du Saut-le-Cerf — BP 1002  
— 88 050 Épinal cedex 09, France.

État civil, Registres paroissiaux des baptêmes-Mariages-Sépultures  
Damas-au-Bois (1695-1702) :

-10NUM21615/ EDPT123/GG\_4

■ ***Bibliothèque Nationale de France***

Quai François-Mauriac 75 706 Paris Cedex 13, France.

— « Jean Pierron de la Cie de Jesus », Bibliothèque Nationale de France, Collection Fevret de Fontenette *Relations de voyages XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, fond Moreau 842 LVII A, 35-38

— Jean Vallery-Radot., *Le recueil de plans d'édifices de la Compagnie de Jésus conservé à la Bibliothèque nationale de Paris*, Bibliothèque nationale :

— *Collège de Nancy, France : projet pour l'église et coupe longitudinale, approuvé et renvoyé : dessin, plan*, encre brune et lavis d'encre, 29,5 x 33,8 cm, 1620, Cabinet des estampes, 1960, n° 787.



## **2. Sources imprimées :**

BRODHEAD, John Romeyn, *Documents relative to the Colonial History of the State of New-York; procured in Holland, England and France*, vol. III, Parsons and Compagny, Albany, 1853, p.162-163, d'après les archives de l'État de New York, Albany, *New York Papers*, série 1, fol. 68.

CALMET, Dom (S.J), *Bibliothèque Lorraine ou Histoire des hommes illustres. Qui ont fleuri en Lorraine dans les trois évêchés, dans l'archevêché de Trêves, dans le duché du Luxembourg, etc.*, A. Leseure, Nancy, 1751, Bibliothèque Nationales de France.

CHAUCHETIÈRE, Claude, [Éd. Avisseau Hélène], *Narration de la Mission du Sault depuis sa fondation jusqu'en 1686*, Archives départementales de la Gironde, Bordeaux, 1984.

FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement les mots françois tant vieux que moderne & et les Termes de toutes les sciences et des arts*, 1690. [D'après le texte conservé à la Bibliothèque Nationale de France.]

LAFITAU, J.-F., *Mœurs, coutumes et religion des sauvages américains*, t. I, Périsse frères, Lyon-Paris, 1839, p.14, réédition du texte original paru en 1724 : *Mœurs des sauvages américains*,

*comparées aux mœurs des premiers temps*, 2 vol., Chez Saugrain l'aîné, Paris, 1724, puis augmentée la même année chez Charles Estienne Hochereau, 4 vol., Paris, 1724.

L'INCARNATION Marie de, [Éd. Oury Dom Guy], *Marie de l'Incarnation Ursuline (1599-1672) Correspondance*, Abbayes Saint-Pierre, Solesme, 1971.

NADAL, Jérónimo, *Evangelicae Historiae Imagines*, Anvers, 1594, réédition d'Alfonso Rodriguez : CEBALLOS A .-R (De)., *Imágenes de la historia evangélica*, El Albir, Barcelone, 1975.

SAGARD, Gabriel (Théodat), *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs Récollets y ont faits pour la conversion des Infidelles , divisez en quatre livres où est amplement traicté des choses principales arrivées dans le pays depuis l'an 1615 jusques à la prise qui en a esté faite par les Anglois, des biens et commoditez qu'on en peut espérer, des moeurs... et coustumes merveilleuses de ses habitans, de la conversion et baptême de plusieurs... l'entretien ordinaire de nos mariniers et autres particularitez... fait et composé par le F. Gabriel Sagard,...*, Claude Sonnius, Paris, 1636.

SAGARD, Gabriel (Théodat), *Le grand voyage au pays des Hurons*, Paris, 1632, Bibliothèque québécoise, Québec, 2007.

THWAITES, Reuben Gold, (Éd), *The Jesuit Relations and Allied Documents, the Travels and explorations of the Jesuit missionaries in New-France, 1610-1791*, LXXIII vol., Burrows Brothers Company, Cleveland, 1896-1901.

*Relations des Jésuites contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France (1611-1672)*, VI vol., Éditions du Jour, Bibliothèque Nationale du Québec, Montréal, 1972, [D'après l'édition originale francophone d'Augustin Côté, Québec, 1858].

### **3. Études documentaires**

#### **■ *Histoire de la Nouvelle-France***

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC,  
« L'archéologie récente des débuts du Québec » dans  
*Archéologique*, n°.12, Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec, Québec, 2009.

DECHÊNE, Louise, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, Plon, Paris, 1974.

DICKINSON, John, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Septentrion, Québec, 1992.

- GALLAT-MORIN, Élisabeth, PINSON, Jean-Pierre, *La vie musicale en Nouvelle-France*, Septentrion, Sillery, 2003.
- GUÉVIN, Marc, *Le commerce Montréal-Albany sous le Régime français : histoire d'un phénomène commercial*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1995.
- GREER, Allan, *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*, Boréal, Montréal, 1998.
- FRÉGAULT, Guy, *La société canadienne sous le régime français*, Société historique du Canada, Ottawa, 1969.
- HAVARD Gilles, VIDAL Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Flammarion, Paris, 2008.
- HORGUELIN, Christophe, *La prétendue république : pouvoir et société au Canada, 1645-1675*, Septentrion, Sillery, 1997.
- JOUTARD, Philippe, WIEN, Thomas, (Dir.) *Mémoires de Nouvelle-France : de France en Nouvelle-France*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2005.
- VACHON, André, *Rêves d'empire. Le Canada avant 1700*, Archives publiques du Canada, Ottawa, 1982.

## ■ *Histoire de la Lorraine au XVII<sup>e</sup> siècle*

BURNAND, Marie-Claire, *La Lorraine gothique*, Picard, Paris, 1989.

CHATELLIER, Louis, « L'Université de Pont-à-Mousson puis de Nancy de 1572 à 1870 » dans *Le Pays Lorrain*, Hors-série, Nancy, 2003, p.11-16.

COLIN, Marie-Hélène, *Les saints lorrains : entre religion et identité régionale (fin XVI<sup>e</sup>-fin XIX<sup>e</sup> siècle)*, Thèse, Université de Nancy, 2006.

COSANDEY, Fanny, *Dire et vivre l'ordre social en France sous l'Ancien Régime, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris, 2005, p.66-67.

DELCAMBRE, Étienne, « L'initiation à la Sorcellerie et au Sabbat », dans *Le concept de la sorcellerie dans le duché de Lorraine au XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, t. I, Société d'archéologie de Lorraine, Nancy, 1949.

—, « Les Maléfices et la Vie supranormale des Sorciers » dans *Le concept de la sorcellerie dans le duché de Lorraine au XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, t. II, Société d'archéologie de Lorraine, Nancy, 1949.

—, « Les devins-guérisseurs » dans *Le concept de la sorcellerie dans le duché de Lorraine au XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, t. III, Société d'archéologie de Lorraine, Nancy, 1949.

FLOHIC, Jean-Luc, (Dir.), *Le Patrimoine des communes de la Meuse*, t. I, Conseil général de la Meuse, Paris, 1999.

NELLES, Paul, « Du savant au missionnaire : la doctrine, les mœurs et l'écriture de l'histoire chez les jésuites » dans *XVII<sup>e</sup> siècle*, Presse Universitaires de France, vol. 4, n°237, 2007, p.669-689.

GRILLIAT, Jean-Pierre, « Le Noviciat des Jésuites à Nancy » dans *Le Pays lorrain*, t. XCIX, vol. 78, n°1, 1997.

HINGRAY, N, *La sensibilité religieuse en Lorraine après le concile de Trente. Les églises des jésuites et leur décor au XVII<sup>e</sup> siècle et XVIII<sup>e</sup> siècle. Le cas de Nancy et Pont-à-Mousson*, Maitrise d'Histoire, II tomes, Nancy II, 1991.

PEIFFERT, S, *La compagnie de Jesus à Nancy au temps de la crise de consciences européennes (1630-1730)*, Maitrise d'histoire, Nancy II, 1989.

SCHWINDT, Frédéric, *La communauté et la foi. Confréries et société dans l'Ouest de l'espace Lorrain XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Thèse, Université de Nancy, 2004.

TAVENEAU, R, « L'université de Pont-à-Mousson et les problèmes de son temps », Actes du Colloque, 16-19 octobre 1972, Institut de Recherche Régional, Berger-Levrault, Nancy, 1974, dans *Histoire de Nancy*, Privat, Toulouse, 1978.

## ■ *Histoire des Amérindiens*

ALFRED, Gerald, *Heeding the Voices of our Ancestors. Kahnawake Mohawk Politics and the Rise of Native Nationalism*, Oxford University Press, Toronto, 1995.

AXTELL, James, *The Invasion Within :The Contest of Culture in Colonial North America*, Oxford University Press, NewYork, 1985.

BONVILLAIN, Nancy, *The Mohawk*, Chelsea House Publisher, New York-Philadelphie, 1992.

BRANDÃO, José António, *Your fyre shall burn no more : Iroquois policy toward new France and its native allies to 1701*, University of Nebraska Press, Lincoln, 1997.

CECI, Lynn, « The value of Wampum among the New York Iroquois : A Case Study in Artifact Analysis» dans *Journal of Anthropological Research*, n°. 38, 1982.

DELÂGE, Denys, « La religion dans l'alliance franco-amérindienne », dans *Anthropologie et Sociétés*, vol. 15, n° 1, 1991.

DESROSIERS, Léo-Paul, *Iroquoisie 1666-1687*, Septentrion, Québec, 1999.

- DICKASON, Olive Patricia, *Le Mythe du sauvage*, Septentrion, Montréal, 1993.
- GREER, Allan, *Catherine Tekakwitha et les Jésuites, la rencontre de deux mondes*, Boréal, Montréal, 2007.
- , *La Nouvelle-France et le Monde*, Boréal, Montréal, 2009.
- GRUZINSKI, Serge, *The Mestizo Mind*, Routledge, New York, 2002.
- HAVARD, Gilles, *La grande paix de Montréal de 1701 : les voies de la diplomatie franco-amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 1992.
- MYERS, Helen, (Éd.), *Ethnomusicology : historical and regional studies*, Norton, New-York, 1993.
- NETTL, Bruno, *Music in primitive culture*, Harvard University Press, Cambridge, 1956.
- PARMENTER, Jon, *The Edge of the Woods. Iroquoia, 1534-1701*, Michigan State University Press, East Lansing, 2010.
- RICHTER, Daniel, *The Ordeal of the Longhouse : the peoples of the Iroquois League in the era of European colonization*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1992.
- ST-ARNAUD, Daniel, *Pierre Millet en Iroquoisie au XVII<sup>e</sup> siècle. Le sachem portait la soutane*, Sillery, Septentrion, 1998.



THÉRIEN, Gilles, (Dir.), *Figures de l'Indien*, Typo, Montréal, 1995.

TREMBLAY, Roland, *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs*, Éditions de l'Homme – Musée de Pointe-à-Callière, Montréal, 2006.

TRIGGER, Bruce, *Les enfants d'Aataentsic. L'histoire du peuple huron*, Libre Expression, Montréal, 1991.

—, *Les Indiens, la fourrure et les blanc*, Boréal, Montréal, 1997.

WHITE, Richard, *Le Middle Ground : Indiens, empires et républiques dans la région des Grands Lacs, 1650-1815*, Anacharsis, Toulouse, 2009.

WRIGHT, James, *A History of the Native People of Canada (A.D 500-European Contact)*, Canadian Museum of Civilization, Ottawa, 2004.

### ■ *Histoire du catholicisme et des missions*

BREMOND, Henri, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, Armand Colin, Paris, 1967.

CARDIN, Céline, DESROCHES, Sylvie, *Histoire des communautés religieuses au Québec : Bibliographie*, Ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 1984.

CLICHE, Marie-Aimée, *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France : comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1988.

JAENEN, Cornelius, «The Frenchification and Evangelization of the Amerindians in the Seventeenth Century New France», dans *CCHA Study Sessions*, University of Ottawa, n°35, 1968, p. 57-71.

DELUMEAU, Jean, *La peur en Occident. XIV<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles*, Fayard, Paris.

DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire. Les missions françaises au XVII<sup>e</sup> siècle*, Fayard, Paris, 2003.

DESLANDRES, Dominique, (Dir.), *Les Sulpiciens de Montréal : une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, Fides, Montréal, 2007.

DESLANDRES, Dominique, « Entre persuasion et adhésion : la mission française au XVII<sup>e</sup> siècle. », dans *Théologiques*, vol.13, n°1, 2007, 95-117.

—, « Le christianisme dans les Amériques : Amérique latine, Amérique française, Amérique britannique et Amérique de l'esclavage », dans

VENARD, Marc, (Dir.), *Histoire du Christianisme : L'Âge de raison, 1620-1750* : Desclée-Fayard, Paris-Tournai, 1997.

—, « Séculiers, laïcs, Jésuites : *épistémés* et projets d'évangélisation et d'acculturation en Nouvelle-France. Les premières tentatives, 1604-1613 », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, vol.101, n° 2, 1989, p.751-788.

DOMPNIER, Bernard, VISMARA, Paola, (Éd.), *Confréries et dévotions dans la catholicité moderne (mi XV<sup>e</sup> – début XIX<sup>e</sup> siècle)*, École française de Rome, 2008.

GREER Allan, BOLINKOFF Jodi, (Éd.), *Colonial Saints. Discovering the Holy in the Americas*, Routledge, New York, 2003.

MAYEUR, Jean-Marie, PIETRI, Charles, PIETRI, Luce, (Éd.), *Histoire du christianisme : des origines à nos jours. Tome 8 : Le temps des confessions (1530-1620/30)*, Desclée-Fayard, Paris, 1995.

—, *Histoire du christianisme : des origines à nos jours. Tome 9 : L'âge de raison (1620/30-1750)*, Desclée-Fayard, Paris, 1999.

TAVENEAU, René, *Le catholicisme dans la France classique : 1610-1715*, Société d'édition d'enseignement supérieur, Paris, 1980.

■ *Histoire des jésuites en Nouvelle-France*

BARBEAU, Marius, *Trésor des anciens jésuites*, Musée national du Canada, Ottawa, 1957.

BEAULIEU, Alain, *Convertir les fils de Caïn : Jésuites et Amérindiens nomades en Nouvelle-France, 1632-1642*, Nuit blanche, Québec, 1990.

BURKE, Peter, «The Jesuits and the Art of Translation in Early Modern Europe» dans *The Jesuits II : Cultures, Sciences, and the Arts, 1540-1773*, University of Toronto Press, Toronto, 2006, p. 24-32.

CAMPEAU, Lucien, *La Mission des Jésuites chez les Hurons, 1639-1650*, Éditions Bellarmin, Montréal, 1987.

CAMPBELL, Thomas Joseph., *Pioneer Priest of North America (1642-1710)*, American Press, New York, 1913.

CHÂTELLIER, Louis, « Les Jésuites et la naissance d'un type : le dévot. » dans *Les Jésuites parmi les hommes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, édité par Geneviève Demerson, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1987.

- FENTON, William, *The Iroquois Eagle Dance : An Offshoot of the Calumet Dance*, Bureau of American Ethnology, vol. 56, Washington D.C, 1953.
- MAJORANA, Bernadette, « Une pastorale spectaculaire. Missions et missionnaires jésuites en Italie (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) » dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol.57, n° 2, 2002, p.297-320.
- MORISSET, Gérard, *La peinture traditionnelle au Canada français*, Cercle du livre de France, Ottawa, 1960.
- PARKMAN, Francis, *Les jésuites dans l'Amérique du Nord au XVIII<sup>e</sup> siècle*, trad. CLERMONT TONNERRE Gaspard, Didier, Paris, 1882.
- PIOFFET, Marie-Christine, *La tentation de l'épopée dans les Relations jésuites*, Septentrion, Québec, 1997.
- POULIOT, Léon, *Études sur les Relations des Jésuites de la Nouvelle-France (1632-1672)*, Desclée de Brouwer, Paris, 1940.
- ROCHEMONTEIX, Camille, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle d'après beaucoup de documents inédits*, Letouzey et Ané, Paris, 1995.
- LI, Shenwen, *Stratégies missionnaires des jésuites français en Nouvelle-France et en Chine au XVII<sup>e</sup> siècle*, PUL- L'Harmattan, Québec-Paris, 2001.

SPICA, Anne-Élisabeth, « Les jésuites et l'emblématique » dans *XVII<sup>e</sup> siècle*, vol.59, n° 4, 2007.

WARWICK, Jack, « La vertu des païens selon les missionnaires. » dans *Les Jésuites parmi les hommes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Geneviève Demerson, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1987.

WOODROW, Alain, *Les Jésuites. Histoire de pouvoir*, Lattès, Paris, 1990.

### ■ *Iconographie*

AUZÉPY, Marie-France, CORNETTE, Joël, *Des images dans l'histoire*, Presses Universitaires de Vincennes, Paris, 2008.

BELTING, Hans, *Pour une anthropologie des images*, Gallimard, Paris, 2004.

—, *Bild und Kult. Eine Geschichte des Bildes vor dem Zeitalter der Kunst*, Munich, Verlag C. H. Beck, 1990; MULLER, F.(Éd. française), *Image et culte. Une histoire de l'image avant l'époque de l'art*, Cerf, Paris, 1998.

BERTHIAUME, Pierre, LIZE, Émile, *Foi et légendes. La peinture votive au Québec (1660-1945)*, VLB, Montréal, 1991.

BILINKOFF, Jodi, GREER, Allan, *Colonial Saints : Discovering the Holy in the Americas, 1500-1800*, Routledge, New York, 2003.

CLAIR, Muriel, *Du décor rêvé au croyant aimé : une histoire des décors des chapelles de mission jésuite en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, thèse, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2008.

COJANNOT- LE BLANC, Marianne, « Les traités d'ecclésiastiques sur la perspective en France au XVII<sup>e</sup> siècle : un regard de clercs sur la peinture? », dans *XVII<sup>e</sup> siècle*, vol. 58, n° 1 2006, p. 117-130.

COUSINIÉ, Frédéric, *Images et méditation au XVII<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2007.

—, « Images et contemplation dans le discours mystique du XVII<sup>e</sup> siècle français » dans *XVII<sup>e</sup> siècle*, vol. 58, n° 1, 2006, p.23-47.

—, *Le peintre chrétien : théories de l'image religieuse dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, Paris, 2000.

DEKONINCK, Ralph, GUIDERDONI-BRUSLÉ, Agnès, *Emblemata sacra : rhétorique et herméneutique du discours sacré dans la littérature en images*, Turnhout, Brepols, 2007.

DOMPNIER, Bernard, « L'Église romane, conservatoire des religions antiques. La critique protestante du culte des saints et des images au XVII<sup>e</sup> siècle » dans *Les religions du paganisme antique dans l'Europe chrétienne XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque tenu les 26 et 27 mai en Sorbonne, Paris-Sorbonne, Paris, 1987.

GAGNON, François-Marc, *La conversion par l'image. Un aspect de la mission des jésuites auprès des indiens du Canada au XVII<sup>e</sup> siècle*, Bellarmin, Montréal, 1975.

—, *Premiers peintres de la Nouvelle-France*, Série Arts et métiers, t.II, ministère des Affaires culturelles, Québec, 1976.

GÉNÉREUX, Ariane, *Les huiles sur cuivre en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle : circulation et usages*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2009.

GUERANGUER, Prosper, *Essai sur l'origine, la signification et les privilèges de la médaille de saint Benoit*, Oudin, Paris, 1879.

GUIDERDONI-BRUSLÉ, Agnès, « Images et emblèmes dans la spiritualité de saint François de Sales » dans *XVII<sup>e</sup> siècle*, vol. 54, n<sup>o</sup>. 1, 2002.



- KAREL, David, *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Presses de l'Université Laval, 1992.
- LANDRY, Madeleine, DEROME Robert., *L'Art sacré en Nouvelle-France*, Septentrion/Nouveau Monde, Québec-Paris, 2005.
- LEMAIRE, Henri, *Les images chez Saint François de Sales*, Paris, 1962.
- MORISSET, Gérard, *La peinture traditionnelle au Canada Français*, Cercle du livre de France, Ottawa, 1960.
- , *La vie et l'œuvre du frère Luc*, Médium, Québec, 1944.
- MUSÉE DU QUÉBEC, *La Renaissance et le Nouveau monde*, Musée national du Québec, Québec, 1984.
- SIMARD, Jean, *Les arts sacrés au Québec*, Mortagne, Québec, 1989.
- , *Une iconographie du clergé français au XVII<sup>e</sup> siècle. Les dévotions de l'école française et les sources de l'imagerie religieuse en France et au Québec*, Presses Universitaires de Laval, Québec, 1976.

■ *Nouvelle-Néerlande et Nouvelle-Angleterre*

BRADLEY, James, *Before Albany. An Archeology of Native-Dutch Relations in the Capital Region 1600-1664*, New York State Museum Bulletin, Albany, 2007.

EMMER, Pieter, POTON XAINTRAILLES, Didier, SOUTY, François, *Les Pays-Bas et l'Atlantique : 1500-1800*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009.

JACOBS Jaap, *New Netherland. A Dutch Colony in Seventeenth-Century America*, Brill, Leiden-Boston, 2005.

PALMER, Peter, *History of the Lake Champlain from its first Exploration by the French in 1609 to the close of the Year 1814*, Purple Mountain Press, New York, 1992, [Première édition par Frank Lovell & Compagny, New York, 1886.]

SMITH ,William Jr, *The History of the Province of New York. From the First Discovery to the Year 1732*, vol. I, Harvard University Press, Cambridge, 1972.